LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 4 DECEMBRE 1964 — PRIX 10c

Le comité de la "n... constitution n'achèvera pas son travail avant '67

QUEBEC (L'Action) — Six mémoires ont été présentés au Comité parlementaire de la Constitution, les lundi et mardi 30 novembre et 1er décembre.

Première série

Ces mémoires sont les derniers de la première série à être présentés au Comité parlementaire de la Constitution. Le sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales, M. Claude Morin, qui est également secrétaire du Comité, déclarait que plusieurs autres organismes ont annoncé leur intention de produire des mémoires, mais que ces mémoires n'avaient pas été reçus d'une part, et que d'autre part, les organismes avaient fait connaître leur intention après la date limite pour l'enregistrement des mémoires.

Cependant, le nouveau président du Comité, M. Paul Gérin-Lajoie, a annoncé son intention d'inviter d'autres groupes ou individus à se présenter devant le Comité et un appel spécial sera lancé prochainement à ce sujet.

On peut donc prévoir dès maintenant qu'il y aura dans un prochain avenir, une nouvelle série de mémoires qui seront déposés au Comité lors de séances publiques.

Experts

Entre-temps, le Comité ne chômera pas. Il commencera à étudier tous les mémoires déjà reçus afin de préparer une synthèse du tout.

Par ailleurs, il entendra dans des séances publiques, des experts de deux catégories: a) des économistes qui exposeront les avantages ou dangers du séparatisme et autres options qu'on pourrait choisir; b) des experts qui ont déjà été chargés par le Comité de faire des études spéciales sur des sujets donnés pour avancer le travail de l'organisme.

Le Comité de la Constitution fut formé par la Chambre basse en mai 1963 et ses membres furent nommés en juin de la même année. Il devait travailler immédiatement afin de faire rapport à la Chambre à la session 1964. Cependant, comme il n'avait pas terminé son travail à cette époque, il a obtenu une prolongation de mandat pour une année.

Il est bien peu probable qu'il puisse terminer son travail dans les limites de son nouveau mandat et devra de nouveau se faire autoriser par la Chambre à poursuivre ses études.

Bien plus, si on analyse tout le travail qu'il lui faut accomplir, les nombreux mémoires et travaux qui lui seront présentés, on peut en déduire que ce comité sera encore en activité en 1967 lorsque le Canada célébrera le centenaire de sa constitution.

Autre conclusion qui s'impose: nos chances d'avoir une nouvelle constitution pour le centenaire de la Confédération en 1967, s'estompent de plus en plus.

Educateurs, anciens et parents préparent le cinquantenaire du Collège Mathieu

GRAVELBOURG — Le dimanche 22 novembre, quelque 200 parents et anciens se rencontraient au collège Mathieu de Gravelbourg. C'est maintenant une tradition annuelle de se réunir ainsi au collège pour discuter de problèmes éducationnels et collégiaux. Voici un aperçu de cette importante assemblée:

Contrairement à la coutume, les étudiants ouvrent le programme de la journée. La Cité étudiante, organisme groupant les différentes organisations collégiales, démontre par quelques exemples concrets son fonctionnement et son rôle au sein des multiples activités du collège. Tous sont ainsi en mesure d'apprécier les méthodes démocratiques d'élections aux différents comités, l'agilité de jeunes gymnastes, les talents de nos futurs orateurs, l'art musical d'un groupe choral.

Ces activités terminées, la foule se rend à la chapelle pour la grand-messe dominicale où parents et étudiants s'unissent dans une prière commune. Grâce aux ondes de CFRG, les compatriotes de la Saskatchewan peuvent participer à cette messe chantée par les collégiens. Après la messe, parents et étudiants prennent le repas à la cafétéria du collège.

Préparer le cinquantenaire

A 1 h. 30, grande réunion conjointe des parents, des anciens et du corps professoral du collège, sous la direction du Dr Raymond Piché, président de l'Amicale du collège Mathieu. Le thème à l'étude cette année: "Préparons notre cinquantenaire" est présenté par le R. P. Henri Légaré, O.M.I., responsable des relations extérieures.

Le conférencier trace à grands traits la physionomie actuelle du Collège, en appuyant fortement sur la fidélité à la mission confiée à cette institution par les fondateurs. Il pose ensuite le problème de la survie du collège en 1967, et explique longuement les conditions pour que celui-ci se développe et grandisse selon les besoins et les exigences de la population catholique de la province de la Saskatchewan. Rendre l'institution plus attrayante en offrant de nouveaux cours, de nouvelles options; en aménageant des locaux plus spacieux et plus modernes; en évoluant au rythme des autres institutions d'enseignement, non seulement de la Saskatchewan, mais de tout le Canada; en développant enfin, d'une manière plus pratique (avec l'installation d'un laboratoire de langues) le cours bilingue, caractéristique bien propre au collège Mathieu.

Le cinquantenaire d'une institution n'est pas seulement un retour vers le passé, mais le moment de faire un bond dans la poursuite d'une mission à accomplir. C'est ce que le Collège Mathieu entend réaliser à l'occasion de son jubilé de 1967. Telles sont les grandes lignes d'action proposées par le conférencier et que l'assemblée reprendra au cours de la soirée.

Les élections

Après quelques minutes de détente, les sections masculine et féminine de l'Amicale procèdent à l'élection de leur exécutif respectif. M. l'abbé Roger Ducharme et Mme Paul Moquin agissent comme président et présidente d'élections pour chacun des groupes. L'heure du souper vient suspendre temporairement les activités.

Au début de la réunion du soir, on annonce les résultats des élections: section masculine de l'Amicale, M. le Dr Raymond Piché, réélu président; les vice-présidents, Me Omer Archambault et M. Guy Pariseau; les conseillers, MM. les abbés Dominique Dugas et Roger Ducharme et M. Gilles Piché. Pour la section féminine, Mme Rolland Pinsonneault est élue présidente; les vice-présidentes, Mmes Rosario Morin, Sylvio Laverdière et Marcel Monette. Mme Octave Carrière devient secrétaire et Mme Paul Moquin, trésorière. Les conseillères élues sont: Mmes Alex. Allard, Louis Laflamme et Emery Allard. Les représentantes auprès du Bureau des gouverneurs sont Mmes Paul Moquin, Alfred Chabot et Raymond Girardin.

Ensuite, l'assemblée reprend le sujet amorcé dans l'après-midi par le conférencier, Le Père Légaré ramène les quatre idées principales de sa conférence: recrutement et publicité, améliorations académiques, développements matériels, comité d'organisation du cinquantenaire. Une discussion animée s'ensuit, portant plutôt sur des points d'application concrète, surtout en ce qui regarde le domaine académique. L'assistance manifeste un intérêt marqué pour les différents sujets apportés: la marche du collège et ses développements futurs.

Pour clore la réunion, le président de l'Amicale et les autorités du collège remercient tous les participants qui, venus de près ou de loin, ont montré leur intérêt à l'oeuvre du collège et s'intéressent à ses projets d'avenir.

On voit ci-dessus une partie du groupe de parents et d'anciens qui ont pris part à la rencontre Parents-Anciens au collège Mathieu de Gravelbourg, le dimanche 22 novembre. Sur la première rangée, de gauche à droite, M. Guy Pariseau, un des deux vice-présidents de l'Amicale, section masculine, M. l'abbé Dominique Dugas, un des conseillers, le R. P. Henri Légaré, O.M.I., responsable des relations extérieures et conférencier invité, Mme C. Piché, Mme et M. le Dr Raymond Piché, président réélu de l'Amicale, Mme Rolland Pinsonneault, présidente de la section féminine, Mme Paul Moquin, trésorière, le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur, et M. l'abbé Roger Dhcharme.

Le Canada français a besoin de périodiques de chez-nous

MONTREAL — Le directeur de la revue Actualité, le R. P. Jean-Louis Brouillé, s.j., a indiqué que le Canada français a besoin de périodiques "bien de chez nous" qui favorisent le recul et la réflexion, permettent de se faire une opinion personnelle et de porter des jugements de valeur.

S'adressant aux membres du club Richelieu Maisonneuve, le R. P. Brouillé a signalé que les périodiques sont les parents pauvres du monde de l'information au Canada français. Deux facteurs sont en cause, soit l'absence d'industrie du genre, soit le manque de préparation intellectuelle pour apprécier l'apport des grands magazines.

Pourtant, ce ne sont pas les nouvelles d'information brute qui manque. A la pénurie d'autrefois a succédé un submergement et un émiettement d'idées sur toutes les questions.

Le R. P. Brouillé reconnait que la télévision, les journaux et la radio fournissent l'information mais que les lecteurs et les auditeurs n'en restent souvent qu'aux événements sensationnels et aux manchettes.

Il ne suffit pas, précise le R. P. Brouillé, de mouler son opinion sur celles des grands ténors qui ont des tribunes pour s'exprimer. Il faut que chacun, après la première alerte que nous fournit la nouvelle, approfondisse les faits, les départage, s'il ne veut pas rester constamment sur son appétit.



M. Robert Roy, directeur de l'enseignement du français dans la ville de Winnipeg, s'est vu octroyer une bourse de $5,000 par la Commission Scolaire, mardi soir de cette semaine, pour aller se spécialiser en linguistique et en administration scolaire, soit à l'université Georgetown, à Washington, soit à l'université de l'Alberta, à Edmonton. Félicitations au boursier émérite, qui a tant fait pour promouvoir la cause de la langue et de la culture françaises dans les écoles de la métropole manitobaine.

La répartition des sièges selon les dix provinces

OTTAWA — La nouvelle répartition officielle des 265 sièges des Communes a été publiée samedi dans la "Gazette officielle du Canada".

Il en ressort que l'Ontario gagne trois sièges, l'Alberta 2 et la Colombie-Britannique un à la faveur de l'accroissement de la population survenu entre les recensements de 1951 à 1961.

Par contre, la Saskatchewan aura 3 sièges de moins, cependant que la Nouvelle-Ecosse, le Québec et le Manitoba en perdent un chacun.

Les commissions provinciales de réfection de la carte électorale devront prendre ces changements en considération dans la délimitation des nouvelles circonscriptions.

La loi établissant ces commissions a reçu la sanction royale le 20 novembre.

Le nombre des sièges accordés à chaque province est déterminé selon les formules contenues dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Ces commissions doivent tout d'abord fixer la population moyenne d'une circonscription et il leur est ensuite permis de dresser la carte électorale autour de groupes de population représentant à 25 p.c. près, dans un sens ou dans l'autre la moyenne préalablement établie.

Voici le nombre des sièges accordés à chaque province aux termes de la formule de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique à la lumière du recensement de 1961 (les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de sièges qu'elles détiennent présentement):

Terre-Neuve 7 (7); Nouvelle-Ecosse 11 (12); Nouveau-Brunswick 10 (10); Ile-du-Prince-Edouard 4 (4); Québec 74 (75)); Ontario 88 (85); Manitoba 13 (14); Saskatchewan 14 (17); Alberta 19 (17); Colombie-Britannique 23 (22); Yukon 1 (1) et Territoires du Nord-Ouest 1 (1).

AVIS

Le numéro portant la date du 25 décembre sera le dernier à paraitre cette année. Avis aux correspondants.

D'ici la fin de l'année, on voudra bien accélérer l'arrivée de la copie à cause de la congestion du service postal et de l'abondance de l'annonce saisonnière.

LA DIRECTION.

NOTES DE LA SEMAINE

Jeûne Eucharistique

Dans l'Osservatore Romano, édition du 27 novembre, on lite, sous le titre "Clôture de la Troisième Session du Concile", cette phrase: "Le secrétaire général a communiqué la décision du Pape aux termes de laquelle le jeûne eucharistique est réduit de trois heures à une heure seulement."

Cette nouvelle a été diffusée par les services de presse séculiers, mais comme il arrive parfois que cette source d'information s'avère inexacte ou incomplète quant à des faits religieux, il semblait préférable d'attendre un texte officiel.

On attend toujours. Cela fait partie, probablement, de la nouvelle manière de faire dans l'Eglise, au moins en attendant qu'on organise les nouveaux rapports entre papauté, épiscopat, curie romaine, conférences nationales, et les fidèles. Ce n'est pas tellement nouveau, car un évêque canadien s'est plaint l'an passé en Concile que parfois il lisait des textes officiels dans les journaux chez lui, avant de les recevoir par la poste.

Pour ce qui est du cas actuel, les autorités les plus compétentes disent que prêtres et fidèles peuvent immédiatement profiter du nouveau règlement en prenant une nourriture solide jusqu'à une heure avant de recevoir la sainte communion.

Ministres de la couronne

La semaine a été très mouvementée à Ottawa, à cause de révélations qui ont jeté une ombre de scandale sur le gouvernement. Un avocat très en vue de Montréal aurait dit que deux interventions ont eu lieu d'Ottawa pour permettre la libération sous caution d'un homme accusé d'infraction de la loi sur les narcotiques, et que ces interventions avaient été achetées au prix de $20,000.

MM. G. Rouleau, secrétaire parlementaire du Premier Ministre, et R. Denis, du ministère de l'Immigration, ont démissionné en attendant les résultats d'une enquête judiciaire, sans toutefois donner prise à la culpabilité. On attaque le ministre de la Justice, l'hon. G. Favreau pour incompétence, sans mettre en doute son intégrité, et le gouvernement pour ineptie, car le premier ministre n'était pas mis au courant à l'occasion d'une investigation par la Police Montée et il n'attachait pas trop d'importance à l'affaire dans les débuts du débat.

Le peuple canadien est très exigeant au sujet de l'honnêteté et de la vigilance de ses serviteurs, comme en témoignent des incidents récents au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie. On ne veut pas qu'un détenteur du pouvoir public s'enrichisse d'une façon ou d'une autre à cause de ses fonctions. L'hon. J. Pickersgill l'a bien dit en expliquant l'ampleur de l'enquête: il ne faut pas seulement satisfaire la justice, mais il faut que cela soit fait de façon à satisfaire le public.

Violence en Afrique

Depuis que les parachutistes belges ont envahi Stanleyville pour sauver les otages du gouvernement révolutionnaire, la presse ne cesse de faire paraître des photographies des victimes du massacre et des récits des survivants. Une religieuse a décrit, par exemple, comment on l'a fait parader sans habits, au milieu d'insultes et de menaces de la foule. On peut se demander à quel point la "civilisation" chrétienne s'est enracinée chez ces aborigènes.

A l'occasion d'une conférence de presse à Winnipeg, M. Robert Thompson, qui avait accompli une mission diplomatique extraordinaire auprès de ses amis en Afrique, pour obtenir la libération des otages, avait prédit que l'arrivée des troupes déclencherait la vengeance des insurgés, surtout des membres de "Jeunesse".

Il a ajouté cependant que la prise d'otages n'est pas une tradition africaine, c'est une tactique pratiquée par les communistes chinois. En lisant le récit de la religieuse on se souvenait en effet des manifestations semblables de haine qui ont marqué la persécution des chrétiens en Chine rouge. Il s'agit surtout d'humilier et d'abaisser les prisonniers, en qui les bourreaux voient les représentants des impérialismes blancs. Par exemple, M. Thompson a révélé que les pays africains ayant des nationaux noirs parmi les otages ne s'en inquiétaient pas. D'autres trouvaient que les Américains et Belges étaient aussi coupables de cruauté à cause des bombardements aériens. Le "gouvernement" rebelle ne manquait pas d'amis sur le continent, à cause de l'hostilité à l'égard de M. Tshombe, outil des impérialistes.

Les régimes plus stables s'efforcent d'établir l'ordre, au moins un peu, de rapports diplomatiques entre les pays d'Afrique, mais, selon M. Thompson, la structure politique en bien des endroits est très affaiblie. Sous peu, la violence pourrait tout emporter.

Le Canada heureusement dispose d'un haut prestige en Afrique et par là même semble y jouer un rôle décisif.

Les Franco-Ontariens se choisissent un drapeau

OTTAWA — Plusieurs résolutions ont été adoptées lors de la séance de clôture du onzième congrès provincial des SSJB, dimanche après-midi, à la faculté des arts de l'Université d'Ottawa.

Parmi les résolutions adoptées, soulignons celle d'un drapeau distinctif pour les Canadiens français de l'Ontario. Ce drapeau est celui de Carillon, soit bleu avec croix blanche et, à chaque coin, le fleur-de-lis français pointant vers le centre. En plein centre du drapeau, dans un encadrement bleu, se trouve la fleur de trille, emblème floral de l'Ontario.



M. Maurice-J. Provencher, fils de M. et Mme Aimé Provencher, de St-Boniface, vient de recevoir son diplôme de comptable agréé. Né à St-Boniface, il a fait ses études à l'Institut Collégial Provencher, à St-Boniface. Après sa 12e année, il fit son stage de préparation en comptabilité chez Touche, Ross, Bailey et Smart, à Winnipeg. Il a épousé Mlle Diane Bourget, de St-Boniface. Il demeure maintenant à St-Boniface. Félicitations à ce nouveau comptable franco-manitobain.

Décès subit de M. Bernard Goulet

M. Bernard Goulet, sixième fils de feu Roger Goulet et de Lumina Gauthier, revenait à St-Boniface, sa ville natale, il y a à peine deux semaines, comme compagnon de voyage de l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants et filleul de son père. Tous deux participèrent à la décoration des tombes de Louis Riel et d'Elzéar Goulet, grand-père de Bernard, assassiné à l'âge de 32 ans au cours du soulèvement Riel.

Au début de la semaine, il dut subir une intervention chirurgicale dans un hôpital de Montréal. Cette opération sembla d'abord être réussie, quand une embolie l'emporta en quelques instants, le lundi soir 1er décembre.

Il naquit à St-Boniface le 15 août 1909. Après ses études classiques au collège de St-Boniface et à l'université de Manitoba, il se consacra au théâtre. Il commença sa carrière au Bureau de productions personnelles, jusqu'à son entrée au Bureau des gouverneurs de Radio-Canada, position qu'il occupa jusqu'au moment de sa mort. Il travaillait à Ottawa, mais faisait la navette chaque semaine à sa résidence de Montréal.

Lui survivent son épouse, née Eveline Boivin; un fils, Richard; deux filles, Patricia (Mme Nelson Timmins), de Staten Island, N.Y., et Roxane (Mme Orrin VerKemping), de Montréal, ainsi que quatre petits-enfants. Il laisse également ses frères, Maurice, de Long Beach, Cal., Denys, du Bureau de traduction d'Ottawa, Germain, de Dearborn, Mich., Martial, de Southgate, Cal., et Roger, de New York, E.-U.; ses soeurs, Armande (Mme Alfred Desautels), de Baldwin Park, Cal., Marie-Thérèse (Mme Joseph Courchaine), de Winnipeg, et Hélène (Mme Fernand Bissonnette), de Montréal. Un frère, Armand, et une soeur, Cécile, l'ont précédé dans la tombe.

Les funérailles ont lieu à Montréal.

Bienfaits des congrès régionaux pour les coopératives manitobaines

La 18e assemblée annuelle du Conseil de la Coopération du Manitoba français eut lieu mercredi soir dernier, 2 décembre, à 7 h. 30, à l'hôtel Marion, à St-Boniface. Elle fut précédée d'un grand banquet à 5 h. 30, qui se termina par une importante causerie de M. Gérard Barbin, directeur de l'Institut Coopérateur Desjardins, à Lévis, Qué.

Comme le journal de cette semaine doit aller sous presse dans quelques heures à peine, il est impossible de donner immédiatement un compte rendu complet de cette importante réunion, qui groupa des coopérateurs venus de tous les coins de la province. Il faut donc remettre à la semaine prochaine une bonne partie du reportage, mais voici pour le moment les points les plus importants des rapports du bureau de direction, du trésorier, du secrétaire-propagandiste. Ces rapports furent donnés et expliqués par MM. Arthur Barnabé, de Letellier, président du CCM, et René Toupin, de La Salle, secrétaire-propagandiste, et ils sont contenus dans une agréable brochure dont la couverture montre le nouvel emblème du CCM et de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba. Cet emblème a été dessiné par Mme Léon Prévost, de St-Boniface, qui n'a certainement pas perdu son habileté artistique du temps de son enfance, alors qu'elle étudiait le dessin sous la direction de M. A. Salette, artiste "français" de Montréal.

Les points les plus importants touchés dans ces rapports sont: les relations entre le CCM et la Centrale; l'augmentation du personnel; les congrès régionaux d'étude; les concours des Caisses Populaires et des Caisses Scolaires; les décorations de l'O.M.-C.M.; la méthode de cotisations; la propagande publicitaire; la Commission Porter; le rapport financier; et les projets de l'année 1964-65.

Les directeurs

Pour faciliter et rendre plus efficaces les relations entre les deux organismes, les deux bureaux de direction ont décidé il y a six mois d'interchanger des observateurs qui assisteraient à toutes les assemblées de l'un et l'autre bureaux. Ainsi tous les directeurs de chacun des organismes seraient au courant de ce qui se dit et se fait. Pas d'ignorance mutuelle, donc pas de conflits. MM. Arthur Barnabé, président du CCM, et Guy de Margerie, président de la Centrale, agissent ainsi comme observateurs. MM. P.-A. Frossais, chef inspecteur des Caisses Populaires du Manitoba, et J. Chaballer, inspecteur, agissent aussi comme aviseurs-observateurs.

Le bureau de direction du CCM comprenait cette année les membres suivants: Arthur Barnabé, président, abbé A. St-Laurent, vice-président (et aumônier diocésain des mouvements coopératifs), Siméon Marion, Germain Gosselin et René Trudeau (1 an), Adrien Leclerc et Eloi Gagnon (2 ans). Les trois premiers mentionnés terminaient leur terme d'office le 2 décembre, ce qui donna lieu aux élections durant la soirée. Au secrétariat: M. René Toupin, secrétaire-propagandiste, et Mme Florence Lussier, assistante au secrétariat. Depuis le 1er juillet dernier, une troisième personne est employée "à plein temps" au secrétariat, M. Olivier Beaudette, qui fut auparavant instituteur à St-Léon, St-Eustache et Notre-Dame-de-Lourdes. Il épousait récemment Mme Estelle Houde-Lachance, mère de trois enfants. M. Beaudette, selon les témoignages de ses employeurs, est imbu d'esprit coopératif et manifeste clairement qu'il a à coeur de promouvoir au Manitoba français la cause de la coopération.

(Suite à la dixième page)

★ ★ ★

Dernière heure

Par suite de l'élection qui eut lieu au cours de la soirée, le bureau de direction du CCM pour l'année 1964-65 se compose ainsi: M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé de Fannystelle, aumônier diocésain des mouvements coopératifs, M. Arthur Barnabé, de Letellier, et Mlle Thérèse Allard, de St-François-Xavier, pour trois ans; MM. Adrien Leclerc, de St-Adolphe, et Eloi Gagnon, de La Broquerie, deux ans; MM. Germain Gosselin, de St-Malo, et René Trudeau, de Ste-Anne-des-Chênes, un an.

Le comité de nomination avait proposé de nouveau le nom de M. Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste, qui est directeur depuis quelque quinze ans. M. Marion préféra renoncer à l'honneur et à la charge, tout en "suggérant suavement mais fortement" aux électeurs de le remplacer . . . par une dame. Il faut croire que sa parole fut écoutée, puisque Mlle Allard fait maintenant partie du bureau de direction. En tout cas, à la suggestion de M. l'abbé St-Laurent, le Conseil de la Coopération du Manitoba bénéficiera encore des services expérimentés de ce doyen de la cause coopérative, car M. Marion a été nommé, à l'unanimité, directeur honoraire à vie du CCM.

Divers concours

Les Caisses commençantes ont le concours des sociétaires, selon le pourcentage d'augmentation des membres durant l'année. Les trois gagnantes ont été ainsi proclamées: 1. — Ste-Marie (St-Vital): 60 membres en 1963, 105 membres en 1964, augmentation de 42.85 pour cent; 2. — La Familiale (St-Boniface): 104 membres en 1963, 134 membres en 1964, augmentation de 29.78 pour cent; 3. — Caritas (prêtres diocésains): 45 membres en 1963, 55 membres en 1964, augmentation de 18.55 pour cent.

Le concours de l'épargne se fonde sur la moyenne d'augmentation des épargnes par famille durant l'année. Les trois Caisses gagnantes sont: 1. — Laurier: augmentation par famille, $582.14; 2. — Ile-de-Chênes: $307.84; 3. — St-Jean-Baptiste: $297.28.

Au cours de la soirée on mentionna plusieurs fois la présence de "jeunes" des Caisses Scolaires de La Salle, St-Léon, l'Assomption (Transcona) et St-Adolphe. C'est avec fierté que ces représentants de la jeunesse épargnante ont participé ou assisté à la distribution des prix du concours d'épargne scolaire. Les Caisses Scolaires suivantes ont été récompensées "selon la moyenne d'épargne par élève à l'école": 1. — Mariapolis: $30.69; 2. — La Salle: $17.31; 3. — Letellier: $16.23; 4. — St-Malo: $7.08; 5. — Lorette: $6.99; 6. — Otterburne: $6.74; 7. — St-Pierre-Jolys: $5.84; 8. — Fannystelle: $2.87.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

CANAL 3

Le dimanche 6 décembre, "L'Heure du concert" présentera le pianiste Wilhelm Kempff. Dire de cet artiste qu'il est, parmi les pianistes, l'un des plus grands peut sembler chose banale, tellement sa renommée date de longtemps.

Wilhelm Kempff fut un enfant prodige. A neuf ans, il entrait à l'Ecole supérieure de musique de Berlin. A 11 ans, il donnait un concert qui lui permettait de témoigner aussi d'un remarquable don d'improvisateur. A 15 ans, il sortait de l'Ecole après un concours qui lui valut, chose fort rare, les deux prix Mendelssohn, celui de piano et celui de composition. Kempff ne devait pas tarder à gagner l'amitié des musiciens en même temps que l'admiration du public.

Depuis bientôt soixante ans qu'il est invité dans toutes les salles de concert, Kempff n'a cessé d'émouvoir ses auditeurs. On a écrit de lui: "Ses mains font alterner une délicatesse aérienne et une force irrésistible; il possède au plus haut point ce sens et cet art des plans qui sont vraiment caractéristiques des très grands. Il semble créer la musique qu'il interprète, donnant à son message une subjectivité toujours pathétique".

Cette "Heure du concert" permettra aux téléspectateurs d'en juger eux-mêmes. Wilhelm Kempff jouera deux oeuvres de Beethoven, le "Rondo en sol majeur", opus 51, no 2, et la "Sonate no 29", opus 106, connue sous le nom de "Hammer Klavier".

Voici quinze jours, le réalisateur de l'émission "Sextant" présentait à la télévision la première d'une série de trois émissions consacrées à certains aspects des activités du personnel du Ministère des affaires extérieures. Les 25 novembre et 2 décembre, en effet, plusieurs personnalités du monde diplomatique étaient interviewées au sujet de leurs responsabilités dans les postes qu'ils occupent.

Les téléspectateurs ont ainsi entendu Son Excellence M. Jules Léger, ambassadeur du Canada à Paris; M. Marcel Cadieux, sous-secrétaire d'Etat au Ministère des affaires extérieures; le général Burns, représentant du Canada à l'Otan, et M. Jean Delisle, ambassadeur du Canada en Turquie.

L'émission "Sextant" du mercredi 9 décembre témoignera de la présence des Canadiens d'expression française à des postes importants au Ministère des affaires extérieures.

Nos longs métrages:

Le samedi 5 décembre, à 8 h. 30, "La Meilleure Part".

Et à 10 h. 45, "Nagana", film d'aventure, avec Renalto Baldini, Barbara Laage et Raymond Souplex.

Le dimanche 6 décembre, à 10 h. 45, "Torpilles humaines", film de guerre, avec Raf Vallone, Elena Varzi et Franco Fabrizzi.

Le lundi 7 décembre, à 10 h. 30, "Le Don paisible", drame conjugal de Serge Guerassimov.

Le mardi 8 décembre, à 10 h. 30, "Hôtel du Nord", drame de Marcel Carné, avec Louis Jouvet, Annabella et Jean-Pierre Aumont, Las de la vie, deux jeunes amoureux décident de se suicider.

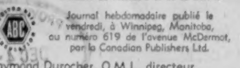
Le mercredi 9 décembre, à 10 h. 30, "Les Eaux troubles", drame psychologique de Henri Galef, avec Ginette Leclerc, Delmont, André Valmy et Mouloudji. Une jeune fille tente de percer le mystère de la mort d'un de ses frères.

Le jeudi 10 décembre, à 10 h. 30, "Typhon sur Nagasaki", film avec Danielle Darrieux et Jean Marais. Un ingénieur dans une industrie nippone s'éprend d'une jeune orpheline japonaise.

Le vendredi 11 décembre, à 8 h. 30, "L'Ours", fable réalisée par Edmond Sechan, avec Renato Rascal, Francis Blanche et un ours du Grand Cirque de Moscou.

Et à 11 h., "Les Lavandières du Portugal", comédie de Pierre Gaspard-Huit.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage ABC certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Communiqué

Tous les Français établis hors de France et immatriculés au Consulat peuvent se faire inscrire sur les listes électorales en France.

Cette formalité s'opère chaque année entre le 1er novembre et le 10 décembre. Toutefois, exceptionnellement cette année, les inscriptions seront acceptées jusqu'au 4 janvier 1965.

Pour tout renseignement, s'adresser au Consulat de France, 40, Westgate, Winnipeg. Téléphone: SP 4-4825.



Noces de diamant de M. et Mme Napoléon Paradis

Le samedi 21 novembre, M. et Mme Napoléon Paradis célébraient leur 60e anniversaire de mariage. La fête, organisée par M. et Mme Paul Desaulniers, débuta par une messe célébrée au Sacré-Coeur, à 3 h. 30 p.m., par le fils des jubilaires, le R. P. Thomas Paradis, O.M.I., aumônier de la base d'aviation à Comox, C.-B.

Après la messe, une réception eut lieu à l'hôtel Roblin où un souper de famille fut servi par la pâtisserie Pelland, de St-Boniface. Les petits-fils des héros de la fête, Philippe et Donald Desaulniers, jouèrent la marche d'anniversaire au violon et à l'accordéon; leur petite-fille, Paulette Desaulniers, lut l'adresse et M. Maurice Lacroix, neveu, était le maître de cérémonies. M. Ambroise Joubert, de St-Pierre, ami de la famille, porta le toast.

Des neuf enfants des jubilaires, cinq étaient présents. Toutefois, ils eurent le bonheur de parler à leur fille, Mme Eddy Fieber, de San Francisco, Cal., qui leur téléphona au cours du souper.

Parmi les gens venus de l'extérieur, on remarquait la fille des jubilaires, de Val-d'Or, Qué., Mme C. Beaudry; la soeur de Mme Paradis, Mme O. Gaudry, de Birch River; M. et Mme S. Tucker, de Ste-Rose-du-Lac, neveu et nièce; M. et Mme G. Hébert, petits-fils, et Mme Lorraine Zurkan, nièce, de Kenora, Ont., ainsi que Mlles Cécile Roy et Nicole Dubé et un grand nombre de parents et amis de St-Pierre.

Merci à Mme Thomas Lacroix, soeur de M. Paradis, pour son dévouement à cette occasion.

M. et Mme Paradis reçurent de nombreuses félicitations, entre autres, un télégramme de Sa Majesté la reine Elizabeth, d'Angleterre et des lettres de l'hon. L. B. Pearson, de l'hon. E. F. Willis, lieutenant-gouverneur, et de l'hon. Duff Roblin. M. le maire Juba leur fit parvenir avec ses félicitations une magnifique broche en or portant l'inscription "City of Winnipeg". M. le Dr Martin, membre du Parlement, est venu personnellement offrir ses bons souhaits, ainsi qu'une épingle du gouvernement provincial.

M. et Mme N. Paradis remercient chaleureusement tous et chacun pour les félicitations et voeux reçus.

Déjeuner-communion

Le Club du Sacré-Coeur aura son déjeuner-communion après la messe de 9 h., le dimanche 6 décembre, à l'hôtel Concord (40c).

Danse "Snowball"

Le 27 décembre aura lieu, dans la salle paroissiale, la plus belle soirée jamais organisée par le Club du Sacré-Coeur. L'admission est de $1.00 pour un billet individuel et $1.50 par couple. Ces billets sont réservés à ceux de 16 ans et plus. L'orchestre, bien renommé, des "Thunderstorms" fera les frais de la musique.

J.O.C.

Les jeunes travailleurs célébreront la Noël un peu à l'avance cette année à l'occasion d'une soirée de Noël organisée pour le dimanche 13 décembre à la salle Guertin. Tous les jeunes travailleurs y sont invités avec leurs amis (es). Admission: $1.00 chacun.

Memoriam

M. Henri-J. Bernardin, de Maillardville, C.-B., est décédé le 9 novembre, à l'âge de 74 ans. Le défunt laisse dans le deuil son épouse; un fils, Albert; deux filles, Mmes L. Carrière et Gérard Lizée, de Maillardville; deux petits-enfants; deux frères et deux soeurs.

M. Bernardin a été paroissien du Sacré-Coeur pendant une quarantaine d'années. Il était le cousin de Mmes A. Bourbonnais et Ludovic Patenaude, de la paroisse.

Remerciements

Un merci spécial à nos amis de La Salle, St-Boniface et Transcona qui sont venus se récréer avec nous à notre soirée sociale du 28 novembre.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Assemblée mensuelle

Bonne assistance à l'assemblée du 26 novembre. Bravo et continuons! Il est vrai que plusieurs étaient présents afin de rapporter les billets de la coupe Grey et sont restés pour l'assemblée. Conclusion pratique: avoir un tirage tous les mois! Au fait, ils ne sont pas tous restés pour l'assemblée. Il y eut bien Gus, qui s'esquiva. Ah, ces gens d'affaires!

Autres personnages disparus de la scène depuis un certain temps: J.-R. D., qui doit faire ses "conférences" en d'autres lieux, et Bert, donc. Ce dernier, dit-on, a le corps rempli de commissions en ces derniers temps, se couche et se lève très tôt. Tiens, tiens, nous le pensions à la retraite, celui-là.

Les attraits de la grande finance ont des hameçons insoupçonnés! Espérons les revoir tous au bercail en un avenir prochain.

Tirage

Mais revenons au tirage de la coupe Grey. Le frère Latourelle rapporte que tous les billets furent vendus. Ce bon et zélé distributeur méritait bien ce succès. Et pour combler sa joie, sa jeune fille décrocha un prix majeur du tirage. Même sur cette terre, mon cher Ray, le dévouement est parfois récompensé.

Nos malades

Le frère J.-J. Trudel, ex-Grand Chevalier en un temps où l'on ne mesurait pas la force et l'importance de Provencher, a bien retenu la grande leçon de charité dont tout bon chevalier doit être imprégné. Il se dévoue au chevet de nos malades. Ainsi il visitait les frères Siméon Garet, ancien champion visiteur lui-même, l'honorable et vénérable P.-A. Talbot, qui célébrait son 86e anniversaire de naissance dernièrement, et le Dr J. Picard, retenu à l'hôpital Miséricorde par la maladie. Souhaitons que la Providence nous les conserve encore longtemps et en santé, ces preux de la première heure.

Veillée du Jour de l'An

Le frère "Bill" St-Laurent, l'organisateur, crut bon d'avertir tous ceux qui voudront participer à cette belle fête de donner leur nom au plus tôt. Bien que la belle salle de la nouvelle école du Sacré-Coeur soit vaste, il faudra se limiter à trois cents personnes. Ceux qui attendront pour la dernière minute risquent bien d'être déçus. En effet, en ce temps de l'année, quelle organisation reçoit ses gens au prix modique de $2.50 par personne? Autre détail incroyable: l'on servira à chacun un souper qui nous coûtera $1.75 par invité. Et puis l'orchestre, n'est-ce pas? le décor, les ballons, les faveurs, etc.

Bien sûr, mon Bill, nous encaisserons un déficit. Et c'est entendu puisque le but est de rencontrer nos amis, les amuser, et non faire un profit. Et l'on chantera "On est ici pour s'amuser, on n'est pas pour s'en aller". Et nous voilà en décembre. En quelques semaines, ce sera chose du passé. Réservez donc vos billets dès maintenant.

BISTOURI.

Au poste CBWFT

SAMEDI 5 DECEMBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—Champ libre
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns les autres
7.00—Théâtre chez soi
7.30—Film
8.00—Thierry la fronde
8.30—Long métrage: "La Meilleure part"
10.00—Soleils
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Nagana"

DIMANCHE 6 DECEMBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—Tournoi de l'heure des quilles
6.30—Professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—L'Heure du concert
10.00—Emissions médicales de France
10.45—Long métrage: "Torpilles humaines"

LUNDI 7 DECEMBRE
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—Les 15-25
10.30—Cinéma: "Le Don paisible"

MARDI 8 DECEMBRE
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Paris musique
6.15—Téléjournal
6.30—Chevalier Bayard
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et Principal
10.30—Ciné-Club: "Hôtel du Nord"

MERCREDI 9 DECEMBRE
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur au poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Les Eaux troubles"

JEUDI 10 DECEMBRE
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—François Reichenbach
6.15—Téléjournal
6.30—Les Croquignoles
7.00—Cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—7e Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—Cartes sur table
10.30—Cinéma: "Typhon sur Nagasake"

VENDREDI 11 DECEMBRE
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Inspecteur Leclerc
8.30—Cinéma international: "L'Ours"
10.15—Grands voyages
10.30—Les Couche-tard
11.00—Cinéma: "Les Lavandières du Portugal"

Les 'Anglais' commencent à répondre

Depuis quelques années la province de Québec est une source abondante, parfois explosive, de paroles et de gestes, qui disent, en français, que la Confédération va mal et que l'indépendance peut bien être préférable à l'état actuel des Canadiens d'expression française, au moins dans les limites de la belle province, c.-a.-d. de l'Etat du Québec. Cette éruption volcanique a été cependant dans la plus pure tradition du patron des Canadiens français, Jean le Baptiste, qui se disait "une voix dans le désert". C'était un monologue dont la monotonie a été brisée exclusivement par ceux qui y prenaient part et qui y interjectaient, encore dans la plus pure tradition, la note de la chicane fratricide.

En dehors de la province ces récriminations donnaient lieu, il est vrai, à un certain nombre de "carrefours" avec participation d'Anglais et de Néo-canadiens. Mais pour la plupart les journaux anglophones se contentaient de faire écho à la cacophonie québécoise, d'exprimer des craintes pour l'avenir du pays, d'exhorter les "modérés" québécois à se faire entendre, et d'applaudir frénétiquement les "retours" au bons sens. A Ottawa la participation aux confrontations parlementaires, surtout par rapport à l'adoption d'un drapeau, a été plus diversifiée. En somme, cependant, silence de l'autre partenaire, au point que certains champions francophones se demandaient: y a-t-il au Canada une culture anglaise? M. Claude Ryan, récemment, est allé poser la question à Toronto.

Et maintenant le dialogue s'engage. Dans le numéro courant de la revue "Canada's National Magazine, Maclean's" (ne pas confondre avec Le Magazine Maclean's), deux porte-parole authentiques de la population anglaise, M. Hugh MacLennan et le professeur A. R. M. Lower répondent, sans aigreur mais sans ambages. Le premier choisit un titre significatif, "Two Solitudes Revisited", écho de son roman de 1944; le deuxième, historien au franc parler, pose une question brutale: "Would Canada be better off without Quebec?"

Montréalais depuis toujours, M. MacLennan prend facilement le rôle d'un Anglo-québécois qui explique les Franco-québécois aux autres Anglais. En étudiant l'agitation québécoise, par exemple, il insinue qu'elle peut être l'oeuvre d'un petit groupe de conspirateurs, tentés par les richesses naturelles de la province. Elle peut être aussi un soulèvement confus contre le fardeau d'une Eglise janséniste. Elle peut être tout simplement l'effet au Québec de l'inquiétude dont l'humanité souffre aujourd'hui. Mais, professeur à McGill, il préfère chercher les causes du mécontentement québécois chez les jeunes qu'il rencontre. Il trouve deux classes d'étudiants universitaires d'expression française, ceux qui souffrent de la différence psychologique entre l'Anglais et le Français, le pragmatiste et l'idéaliste, et ceux qui acceptent la priorité pragmatique du monde moderne et veulent se faire une place au soleil sans avoir à le faire en anglais.

M. MacLennan donne raison à ceux qui demandent plus d'indépendance d'Ottawa pour le Québec et plus d'influence québécoise dans la direction des affaires canadiennes, mais en somme il croit que pour sauver le pays il faut que, de chaque côté, on apporte plus de compréhension et de respect.

Le professeur Lower, après avoir affirmé son amitié bien connue envers le Canada français, déclare que des deux côtés le temps est venu d'examiner sur noir et blanc comment la séparation du Québec et du Canada anglais affecterait les deux secteurs. Il se peut, dit-il, que le Canada anglais retirerait des avantages appréciables du départ du Québec, car il n'y aurait plus d'obstacle au développement d'un nationalisme anglo-canadien. Il considère certaines "concessions" qui pourraient satisfaire les exigences du Québec (par exemple: une espèce de Chambre Haute à Ottawa ayant représentation égale des deux cultures; aussi, des écoles françaises partout au pays). Si ces concessions ne suffisaient pas, à quelles conditions le Québec pourrait-il se retirer? A condition que le fleuve St-Laurent reste ouvert au Canada anglais, que le Québec acquitte sa part de la dette nationale et de la dette du C.P.R., que le Québec abandonne l'Ungava, une partie de sa souveraineté militaire et les minorités outre-frontières.

Deux points de vue, ni l'un ni l'autre très agréable. Mais au moins, avec ce langage, la conversation s'engage avec franchise et clarté.

Vers la mise en vigueur de la réforme scolaire

A l'occasion du congrès de la Manitoba School Trustees Association, ainsi que de celui de l'Association des Commissaires de Langue Française, la réorganisation des districts scolaires locaux a été étudiée et, en somme, approuvée. Il s'agit surtout de la mise en vigueur de la recommandation no 15 du rapport Michener. Cette commission d'enquête sur l'organisation et le financement du gouvernement local, a prôné le transfert aux commissions scolaires des divisions des pouvoirs de financement et d'administration qui sont réservés, à l'heure actuelle, aux commissions scolaires locales au niveau élémentaire. Un peu plus tard, le premier ministre de la province a dit que tout changement dans ce sens exigerait sans doute le recours à un référendum. On sait par ailleurs que le rapport Michener ne prône pas l'abolition complète des commissions locales, ces dernières devant garder le droit d'embaucher et de congédier les professeurs et le droit de contrôler l'enseignement de la religion.

L'Association des Commissaires de langue française a consacré sa soirée d'étude traditionnelle à cette question, sous la forme d'un projet de mémoire destiné à être présenté au gouvernement. (Voir résumé de ce document dans **La Liberté et le Patriote, 27 novembre 1964, pages 1 et 9.**) La présentation aura lieu au mois de janvier, ce qui donne aux intéressés dans chaque localité le temps de revoir le texte, afin d'y apporter les précisions utiles lors d'une autre réunion au début de l'année prochaine.

Ce geste des commissaires représente une nouvelle stratégie dans la lutte contre la centralisation scolaire. Pendant une quarantaine d'années, les Canadiens français et leurs alliés opposaient un "non" catégorique aux projets de grandes unités. La Commission Macfarlane a recommandé des divisions secondaires. Les chefs canadiens-français ont accédé aux plans du gouvernement seulement après avoir obtenu le maximum de garanties, surtout par rapport aux principes qui guideraient la Commission proposée à la délimitation des divisions. Maintenant on prend les devants. Plus tard serait peut-être trop tard. Et aussi, advenant une réorganisation municipale, quoi de plus naturel que de prendre comme base les divisions scolaires, celles-ci ayant été fortifiées par la mainmise sur les écoles élémentaires aussi bien que sur celles du niveau secondaire? En face d'options inévitables, il faut sauver tout ce que l'on peut. Le mémoire de l'A.C.E.L.F.M. justifie cette précipitation par des considérations pratiques (consolidations déjà achevées, utilité d'un surintendant, amélioration des cours et du personnel), mais il a fallu évidemment y ajouter un peu de calcul politique. Si le gouvernement préparait la législation requise en vue de la prochaine session, il fallait prendre les devants. C'est une manière d'ailleurs de fuir l'étiquette "réactionnaire" et de s'identifier avec la population "progressiste".

Les commissaires, électeurs et parents de langue française partageront avec les commissaires, électeurs et parents du secteur rural de la province beaucoup de soucis au sujet du projet de transfert de l'administration et du financement des écoles élémentaires au niveau de la division. L'Association des Commissaires de langue française a tenu à signaler davantage les effets au point de vue de la langue. Ils tiennent avec raison à une plus grande liberté "académique", qui veut dire en somme la possibilité d'élargir l'importance que l'on donne à l'enseignement en français, au moins dans les trois premières années scolaires. Ils insistent aussi sur le besoin d'un extension rapide des cours de méthodologie française et sur la possibilité d'un secteur français de la Faculté d'Education au Collège de St-Boniface. Mais ces considérations ne peuvent être qu'un point de départ, même si l'on ne veut pas soulever la question de l'école catholique, en cette circonstance.

En effet, puisque l'école locale exprime davantage le droit des parents sur l'éducation, il conviendrait que le vote sur l'intégration dans une division soit tenu sur une base locale et non pas divisionnaire, et qu'il ne soit pas décisif pour un district qui ne se prononce pas affirmativement. Il conviendrait de multiplier les quartiers ayant droit d'élire des commissaires de la division, afin que la commission divisionnaire puisse refléter d'une façon plus localisée, les variétés d'opinion dans la division. Pour le français, en tenant compte des écoles non incluses dans les divisions "canadiennes-françaises", pourquoi ne pas exiger le droit de pétition comme cela est prévu pour l'enseignement religieux. A l'heure actuelle, l'organisation des cours dits "de langue maternelle française" dépend exclusivement d'un vote de la commission scolaire. Il faut que ce droit de vote soit réservé à la commission locale et dans les mêmes conditions que le vote sur le catéchisme: si les commissaires ne marchent pas, les parents de 15 élèves (ou de 25 en ville) pourraient l'imposer par pétition. Point à noter, qu'il ne soit pas nécessaire de présenter la même pétition chaque année. Il y aurait lieu de protéger les petites écoles françaises isolées contre les dangers d'une fermeture dictée ailleurs sans égard aux droits des parents en fait de foi et de langue. Et pourquoi ne pas profiter de la situation pour prévoir l'établissement de commissions scolaires locales dans les divisions où le contrôle total sur le secondaire et l'élémentaire n'a jamais été soumis au vote, par exemple, à St-Boniface?

Dans leur mémoire, les commissaires disent bien qu'ils s'occupent de questions manitobaines et non pas québécoises, de conditions qui permettront à la culture franco-manitobaine de vivre et de s'épanouir, à l'avantage de la province. Travail difficile où se rencontrent de grands principes et des règlements minutieux. Les détails signalés ici pourraient être utiles aux intéressés dans l'étude définitive du mémoire.

Sur cette photo d'architecte l'on voit le monumental autel et l'estrade qui sont le point de mire des célébrations du 38e congrès eucharistique international cette semaine à Bombay, en présence, pendant quatre jours, du Saint-Père. Les journées sont divisées en quatre secteurs, étude, action, liturgie et pageants, de sorte que les messes ont lieu après le souper. Chaque journée comporte un thème sacramentel, baptêmes et confirmations le premier jour, etc. Il y aura sacre d'évêques de cinq continents, présidé par le pape Paul VI. Ce dernier s'est envolé de Rome le 2 décembre, comme passager ordinaire de l'Air-Inde et il insiste sur son rôle de pèlerin, malgré les réceptions officielles. C'est le cardinal Agaganian qui a ouvert le congrès dimanche comme légat. Le Père Peyton prêchera à l'occasion de la messe en l'honneur du sacrement de mariage.

Les yeux tournés vers Bombay

A cause de la présence du Saint-Père, le congrès eucharistique international à Bombay aura une répercussion centuplée sur l'opinion mondiale. Ce 38e congrès du genre aura, comme les précédents depuis 1881, des effets durables sur la vie catholique du pays hôte. Aux Etats-Unis et au Canada, par exemple, des milliers de fidèles et prêtres se souviennent encore de ces manifestations à Chicago et à Montréal respectivement, il y a plus de 50 ans. Les récents congrès à Rio de Janeiro et à Munich ont porté des fruits encore plus remarquables, le premier ayant été au point de départ de l'organisation continentale de la relève catholique en Amérique du Sud, le deuxième ayant fait saisir les progrès des organisations catholiques internationales qui s'étaient données rendez-vous autour de l'Eucharistie.

Depuis le 1er congrès tenu à Lille en France en 1881, les trente-sept congrès ont eu lieu en Europe, 29 fois, en Amérique, 4 fois, en Afrique, 1 fois, en Océanie, 1 fois, à Jérusalem, 1 fois, et à Manille, 1 fois. C'est maintenant le tour de l'Inde. Le passage du temps en a augmenté l'éclat au point que les gouvernements des pays hôtes s'y intéressent, au moins pour des raisons économiques (tourisme) mais aussi par esprit d'estime ou de tolérance à l'égard du secteur catholique de la population nationale. C'est de ce côté que jusqu'ici ces manifestations eucharistiques ont rayonné audelà des limites de l'Eglise catholique.

Et c'est précisément de ce côté que la présence du pape apportera une nouvelle dimension aux fêtes de Bombay. Rayonnement mondial parmi les catholiques, soit par leur présence, soit par leur piété collective, et rayonnement général dans le pays où l'événement a lieu, se verront amplifiés énormément maintenant par un rayonnement mondial parmi les non-catholiques de toutes croyances, à cause du geste du pape. La rareté de cet acte, par un personnage unique, assure une convergence sur Bombay de tous les moyens de communications modernes. A force de répétition, l'intérêt baissera au cours des années, mais c'est justement le moment opportun pour que le Saint-Père consente à dépenser ce prestige de façon à proclamer que l'Eglise est et veut être chez elle partout dans le monde, avec tous les hommes. C'est le sens intime du plus important décret conciliaire qui reste à élaborer.

Ici on ne peut mieux faire que de citer le P. F. Citherlet, S.S.S., dans le numéro courant du Messager du T. S. Sacrement:

Quel sera le thème?

Ecoutons le Pape Paul VI qui déclare: "C'est un grand événement en soi et qui, de plus, devient extraordinaire en raison du moment et du milieu dans lesquels il se déroulera, en apportant à l'Eglise tout entière, mais surtout au monde asiatique, le message éternel de la mystérieuse présence sacramentelle du Christ et en dévoilant quelque chose de son pouvoir vivifiant pour l'humanité. Le Congrès aura en effet pour thème: 'l'Eucharistie et l'homme nouveau'. Nous tournons nos regards avec intérêt vers cet événement. Il nous semble un présage de temps nouveaux, que nous voudrions presque dire messianiques; tel est l'espoir de vie, de prospérité et de paix que le Congrès apporte avec lui."

Il s'agit donc de montrer comment l'Eucharistie est un besoin pour l'homme d'aujourd'hui, afin qu'il puisse vivre d'une vie nouvelle, se fortifier pour affronter les modes actuels de pensée et d'action. Ce thème est donc en parfaite harmonie avec le Concile oecuménique, qui met justement l'accent sur un renouveau dans l'Eglise.

Les deux textes de l'Ecriture qui ont été choisis comme slogans — "Il vivra par moi" et "Progressez dans la charité" — indiquent les moyens propres à réaliser un tel renouveau: c'est la vie dans le Christ qui conduit à la vraie charité si nécessaire à notre monde.

C'est ce que déclare aussi de son côté le cardinal Gracias: "Aujourd'hui, la vie de l'homme s'étend vers de nouvelles frontières. Une nouvelle humanité est en train de naître, qui dispense d'immenses ressources, mais qui se trouve devant une vie mortifiée, presque desséchée, par le manque d'amour pour Dieu et pour le prochain."

C'est dire que le Congrès doit être plus qu'une simple présentation de l'Eglise ou qu'un témoignage; il doit faire ressortir l'oeuvre missionnaire essentielle, offrir à tous l'amour vivifiant du Christ.

Ce programme fait écho aux paroles ardentes du cardinal, lors d'une de ses interventions à la 2ème session du Concile, l'an passé: "L'ennemi commun, ce n'est pas l'autre, c'est la misère. Réapprenons que les pauvres sont le sacrement vivant du Christ."

Le Secours Catholique a traduit tout cela dans une formule lapidaire, lançant ainsi un slogan dont l'image contient un arôme qui plaît aux orientaux:

Un grain de blé pour
le pain consacré
Un sac de blé pour le
pain partagé.

Les préoccupations humaines et chrétiennes vont aujourd'hui dans un sens que l'on peut dire "horizontal". Le problème de la fraternité humaine est primordial, car les "ismes" (communisme, capitalisme, racisme, nationalisme) divisent l'humanité de plus en plus en blocs fermés et hostiles, qui détruisent la paix, oeuvre de la justice. En même temps, cette fraternité souffre horriblement des inégalités économiques, des "extrêmes" d'affluence et d'indigence entre les hommes. C'est pourquoi l'Eglise s'applique de toutes ses forces à s'universaliser davantage, à se faire toute à tous par une revalorisation de l'épiscopat mondial, par un renouvellement de la participation communautaire à la liturgie, par une préférence marquée pour la bienveillance à l'égard des autres chrétiens.

Mais le but de tout cela c'est de rendre Dieu plus visiblement présent parmi les hommes, de rétablir et faire voir Dieu comme centre et source de toutes véritables valeurs chrétiennes et humaines. Dans cet effort, il y a un rôle humain préliminaire, celui des hommes qui prêtent leurs intelligences, leurs volontés, leurs coeurs, leurs voix, leurs mains, leurs pieds, au Christ. Mais ils ne sont que les précurseurs visibles. Ils ne font qu'attirer leurs semblables vers le point de communication entre le visible et l'invisible, qui est aujourd'hui le moment culminant de la Messe. Du côté divin, c'est le "Je suis venu . . ."; du côté de l'homme, c'est le "Je crois . . .".

Le pape sait bien que les yeux de tous le suivront dans l'Inde, les yeux du monde entier. C'est ainsi, sans doute, qu'il espère saisir une occasion providentielle, pour diriger ces regards plus haut, vers le Christ lui-même.

La déclaration conciliaire sur l'Eglise et les juifs

La déclaration du Concile Vatican II sur l'attitude catholique à l'égard du peuple juif a été approuvée à la fin de la troisième session, dans le contexte d'une déclaration sur les religions non chrétiennes. Le texte subira de petites retouches avant d'être promulgué.

Il débute par des considérations générales sur l'unité des hommes, sortis de Dieu et en route vers Dieu. Suivent trois secteurs qui traitent (a) de l'hindouisme et du bouddhisme, (b) des musulmans et, finalement (c) des juifs. Le tout s'achève avec une conclusion sur la "discrimination".

Voici les secteurs IV et V, tels que publiés dans "Le Monde" et "Le Devoir":

IV.—Les juifs

"Scrutant le mystère de l'Eglise, le concile rappelle le lien qui lie le peuple du Nouveau Testament et la descendance d'Abraham. En effet, l'Eglise du Christ reconnaît volontiers que l'origine de sa foi et de son élection se trouve chez les patriarches, Moïse et les prophètes. Elle confesse que tous les fidèles du Christ, fils d'Abraham selon la Foi (Gal. III-7) sont compris dans la vocation de ce patriarche et que le salut de l'Eglise est mystiquement présignifié dans la sortie du peuple élu de la terre des servitudes. C'est pourquoi l'Eglise ne peut pas oublier qu'elle a reçu la révélation de l'Ancien Testament de ce peuple avec lequel Dieu, par sa miséricorde ineffable a daigné faire l'antique alliance. Elle ne peut pas oublier qu'elle se nourrit de la racine du bon olivier sur lequel sont greffés les rameaux des oliviers sauvages des gentils (Rom. XI, 17-24). L'Eglise croit en effet que le Christ, notre paix, a réconcilié les juifs et les gentils par sa croix, et a fait un seul peuple avec les deux (Eph. II, 14-16).

"L'Eglise a aussi toujours sous les yeux les paroles de l'apôtre Paul sur son ascendance: 'A qui appartiennent l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses et aussi les patriarches, et de qui le Christ est sorti selon la chair' (Rom. XI, 4-5), le Christ, fils de la Vierge Marie.

"Elle se rappelle que les apôtres sont nés du peuple juif, eux qui sont les fondements et les colonnes de l'Eglise, et elle se rappelle aussi plusieurs de ces premiers disciples qui annoncèrent au monde l'Evangile du Christ.

"Bien que les juifs en grande partie n'aient pas accepté l'Evangile, cependant, selon le témoignage de l'apôtre, à cause de leurs pères (Rom. XI, 28-29) ils restent encore très chers à Dieu, dont les dons et l'appel sont sans repentance. Avec les prophètes et les mêmes apôtres, l'Eglise attend le jour, connu de Dieu seul, où tous les peuples invoqueront le Seigneur d'une seule voix et le serviront d'un commun accord (Sophonie 3-9, Isaïe LXVI-23, Psaume 65-4; Rom. XI, 11-32).

"Comme le patrimoine spirituel commun aux chrétiens et aux juifs reste grand, le concile veut encourager et recommander une connaissance et une estime mutuelles entre eux, qui naîtront surtout d'études bibliques et théologiques ainsi que de dialogues fraternels. En outre, le concile, se souvenant de ce patrimoine commun, réprouve sévèrement les injures partout infligées par les hommes. Il déplore et condamne la haine et les persécutions contre les juifs perpétrées soit dans le passé, soit de notre temps.

"Que tous aient donc soin de ne rien enseigner dans les catéchismes ou la prédication de la parole de Dieu qui puisse faire naître dans le coeur des fidèles la haine ou le mépris envers les juifs; que jamais le peuple juif ne soit présenté comme une race réprouvée ou maudite, ou coupable de déicide. Ce qui a été fait dans la passion du Christ ne peut nullement être imputé à tout le peuple alors existant et encore moins au peuple d'aujourd'hui. De plus, l'Eglise a toujours tenu et tient que le Christ s'est soumis volontairement à la passion et à la mort à cause des péchés de tous les hommes en vertu de son immense amour. L'Eglise, dans sa prédication, doit donc annoncer la croix du Christ comme un signe de l'amour universel de Dieu et la source de toute grâce.

"On chôme au Québec", un atout séparatiste

Les Editions "Actualité" viennent de lancer un ouvrage de Jean-Guy Labarre, qui décrit une des raisons les plus aiguës du séparatisme québécois. "On chôme au Québec" fait comprendre que dans une confédération renouvelée, il faut tenir compte non seulement de griefs culturels et politiques, il faut aussi pourvoir à une véritable égalité économique entre les provinces. Voici un communiqué sur cette importante brochure:

"Les **Editions Actualité** lancent: 'On chôme au Québec', oeuvre de Jean-Guy Labarre, nom de plume d'un fonctionnaire fédéral. Cet ouvrage constitue une étude approfondie de la question du chômage québécois, incluant entre autres, des graphiques basés sur les recensements mensuels du **Bureau fédéral de la statistique.** Cette brochure est de lecture facile, dédiée surtout à la classe ouvrière du Québec.

"Ce travail fait ressortir des exemples concrets, des vérifications faciles, à l'effet que la Confédération canadienne est en grande partie responsable du chômage québécois. Ce texte démontre que le Québec remporte toujours le championnat du chômage parce qu'il est dirigé économiquement et politiquement par une majorité ennemie à Ottawa. L'auteur affirme que la seule solution est l'Indépendance du Québec.

"Jean-Guy Labarre fut le seul particulier au Canada à présenter un mémoire à la Commission Gill, en octobre 1961, chargée d'enquêter sur l'assurance-chômage en général. M. Labarre préconisait la régionalisation de ces problèmes, donc le retour au Québec de ces juridictions afin d'y apporter les solutions qui s'imposaient. Depuis quelques années, l'auteur écrit des articles et prononce des conférences sur la question du chômage québécois.

"Jean-Guy Labarre est aussi l'auteur d'un volume à succès de 144 pages intitulé: "NON au drapeau canadien". En plus de nombreux articles de journaux, ce livre lui mérita des éditoriaux de Vincent Prince, de **La Presse,** et d'André Laurendeau, du **Devoir.** On le nomma l'historien du Fleurdelisé et il reçut la mention de "la personnalité canadienne-française du jour" au poste de radio **CKLM** de Montréal.

"'On chôme au Québec' est une brochure de 32 pages en vente partout à 25 sous ou aux **Editions Actualité,** C.P. 215, Succ. De Lorimier, Montréal. Un exemplaire de cette publication fut envoyé aux 95 députés de l'Etat du Québec."

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

Dans un éditorial en date du 1er décembre 1914, Hector Héroux, directeur de "La Liberté", en faisant allusion au procès intenté aux Canadiens français d'Ontario et aux remarques du magistrat Lennox qui ne reconnaissait aucun droit à la langue française au Canada, hors du Québec, M. Héroux, dis-je, terminait son éditorial par ces mots: "La majorité (anglophone) de l'Ontario perd son temps à vouloir exterminer nos compatriotes (ontariens)". Il déclarait en outre que si l'élément français de l'Ontario venait à perdre tous ses procès, y inclus son appel au Conseil privé, les Franco-ontariens n'en continueraient pas moins la lutte pour la défense de leurs droits.

Le correspondant de Fannystelle, Man., Yvonnic, notait que la Ste-Catherine s'était passée dans le plus grand calme puisqu'il n'y avait pas eu de veillées "sucrées". On attribuait cette anomalie au prix élevé du sucre en 1914. (Ou plutôt, n'était-ce pas le manque de demoiselles de 25 ans et plus dans la paroisse?)

Au Sacré-Coeur de Winnipeg, cependant, il en fut tout autrement. La Ste-Catherine avait été marquée par une soirée paroissiale au cours de laquelle les élèves de l'école présentaient une pièce. Le chroniqueur d'alors déclarait que les acteurs et les actrices s'étaient distingués par leur diction si nette et si française. Les participants étaient Renée Castela, Irène Piédalue, Simonne Chauvière, Regina Biolo, Georges Pélissier, Aimé L'Heureux, Henri Castela, Donat Leduc et Brunelle Léveillé. M. J. Collon se fit l'interprète de l'assistance pour remercier les religieuses enseignantes et les élèves.

Il y a 40 ans (1924)

Trois bandits faisaient irruption dans le bureau des postes de Moose Jaw, Sask., et réussissaient à mettre la main sur des paquets d'argent d'une valeur de $80,000 avant avant de prendre la fuite.

Une nouvelle école paroissiale catholique ouvrait ses portes à Brandon, Man. L'édifice avait coûté $10,000. Le journal ne donne pas le nom de cette école.

Son Exc. Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique, présidait la cérémonie d'intronisation de Son Exc. Mgr T. J. McNally, ancien évêque de Calgary, Alta, nommé au diocèse de Hamilton, Ont.

On rapportait que 160,413,608 boisseaux de grain avaient été exportés du port de Montréal.

Le gouvernement de la Norvège décidait du changement du nom de la capitale de ce pays de Christiania à Oslo. En fait, le nouveau nom de cette ville n'était que la reprise du nom qu'elle avait lors de sa fondation en 1048 A.D.

Les électeurs de la ville de St-Boniface élisaient R. J. Swain au poste de maire; le candidat défait était M. H. Béliveau à qui il ne manquait que 50 voix pour être élu. Le rédacteur de "La Liberté" blâmait le volte-face de certains électeurs canadiens-français et l'abstention d'un grand nombre d'autres pour la défaite de M. Béliveau. Cette élection brisait une entente de plusieurs années par laquelle un maire d'expression française succéderait à un maire d'expression anglaise, et vice versa.

Le Pacifique Canadien annonçait avec grandes manchettes que les voyageurs de ce réseau pourraient voyager de Winnipeg à Montréal dans 40 heures. Le trajet auparavant prenait 47 heures et 30 minutes.

Il y a 30 ans (1934)

Un suicide nouveau genre, annonce le service de presse: En effet, le procédé était pour le moins original . . . Un chômeur de Tampa, Floride, désirant en finir avec la vie, se précipita, tout nu, dans un nid de guêpes. Il obtint ce qu'il désirait, mais au milieu de souffrances atroces.

Un éditorial intitulé Jean-Baptiste Chômeur et signé par C. M. K., Antiesclavagiste, paraissait dans "La Liberté" du 5 décembre 1934. L'auteur de ces lignes expose avec maîtrise le sort du chômeur vis-à-vis de rien. Il emprunte même ces lignes parues dans "Le Patriote" de la Saskatchewan: "La maigre pitance qu'on nous jette comme on jette un os à un chien trop affamé, on nous la fait gagner mille fois par les rebuffades dont on accable notre extrême misère. Aucun égard, aucune délicatesse, aucune considération! Chaque secours, il faut le mendier, supplier les potentats et les implorer. Se voir oubliés ou ignorés par le favoritisme ou la rapacité, quelle source de souffrance morale ou physique!". (Exagérées, ces remarques? Allez demander ce qu'en pensent ceux qui ont passé ces années noires de la dépression et écoutez bien ce qu'ils vous diront.)

C'est le 2 décembre 1934 que Mgr W. Jubinville, vicaire général, en l'absence de Son Exc. Mgr Emile Yelle en voyage à Rome, bénissait la nouvelle chapelle de St-Vital, connue sous le vocable de St-Emile. M. l'abbé Albert Brunet, alors vicaire à la cathédrale, y célébrait la première messe.

Il y a 20 ans (1944)

Sous la manchette "Les provinces anglaises devraient avoir honte de leur campagne de dénigrement contre Québec", "La Liberté et le Patriote" du 1er décembre 1944 rapportait ainsi les paroles du major David MacLellan, officier de l'armée à son retour d'outre-mer. Cet officier, se déclarant plus anglais que les patriotards canadiens, affirmait que les deux tiers des conscrits dans l'armée territoriale, les "zombies" comme on les appelait alors, provenaient de provinces dites anglaises.

Deux aviateurs franco-manitobains étaient décorés de la "Distinguished Flying Cross". C'étaient l'officier d'aviation Denis-F. Turenne, de St-Boniface, et l'aviateur François Kerbrat, de St-Laurent, Man.

L'hon. C. G. Power, ministre de la Défense pour l'Air, avait démissionné du cabinet fédéral à la suite de la décision du gouvernement d'envoyer 16,000 conscrits canadiens outre-mer.

Le R. F. Jules Dostert, trappiste de St-Norbert, Man., mourait dans son monastère à l'âge de 77 ans. Le Frère Dostert avait fait la guerre de 1914-18 dans l'armée française. Quelques années après son retour d'Europe, étant devenu veuf, il décida d'entrer à la Trappe.

Les élèves de l'école de Laurier, Man., fêtaient les 64 ans de leur curé, M. l'abbé M. Pierquin, par une séance récréative. Les vedettes de cette soirée étaient: Irène Bouchard, Adéline Bouchard, Annette Smith, Lionel Smith, Michel Robert, Laurent Deremiens, Paul Maguet, Hervé Molgat, Gilberte Deremiens, Guy Lapointe, Albert Miron, Claude Deslauriers, Yves Callarec, Gabriel Gamache, Elaine Van Humbeck, Cécile Miron, Donald Van Humbeck, Raymond Anderson, Adrien Jeannotte, Rita Bouchard, Eveline Lapointe, Roma Bilodeau, Lucina Lapointe, Claudette Lapointe, Annette Desroches, Astrid Deremiens, Marguerite Lavoie, Béatrice Bilodeau et Thérèse Deremiens.

Il y a 10 ans (1954)

Les élèves des écoles de St-Denis, Vonda et Prud'homme, Sask., se réunissaient dans ce dernier endroit pour participer au festival régional de français. Les participants au concours de diction étaient: Raymond Martineau, Wilfrid Grimard, Bernadette Baril, Denis Billo, Marie-Claude Durand, Albert Grimard, Lilliane Denis, Marguerite Lepage, Irène Baril, Lucille Bussière, Huguette de Margerie, Lorette Labelle, Donald Préfontaine, Jacqueline Baril et Jean-Paul Grimard.

En plus des paroisses susmentionnées, plusieurs autres se groupèrent en région pour décider des meilleurs élèves qui participeraient au concours provincial de Prince-Albert. Les gagnants provinciaux avaient été: Hervé Pelletier, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Edgar Ruel, de Debden, Odile Valmont, de St-Brieux, Lucille Vandal, de St-Louis, Denise Dubé, de St-Brieux, Paul Charpentier, du collège Notre-Dame, et Donald Préfontaine, de Prud'homme.

La grande souscription organisée par Son Exc. Mgr P. F. Pocock dans le diocèse de Winnipeg battait son plein. On rapportait que les fidèles de l'archidiocèse avaient souscrit 75 pour cent de l'objectif d'un million de dollars qui leur avait été assigné. La souscription dans les maisons commerciales avait commencé par un don de $25,000 de la brasserie Shea de Winnipeg.

M. Daniel-A. Molgat, de Ste-Rose-du-Lac, Man., et ancien du collège St-Paul de Winnipeg et de la faculté de commerce de l'université de Montréal, recevait une bourse "Rhodes" pour l'année 1955.

La Rév. Sr Rose-Emmanuella, des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, vient d'être choisie secrétaire générale de la Conférence des Supérieures majeures des Etats-Unis. Elle appartient à la maison de Los Santos, Cal., de sa congrégation.

Sts-Martyrs-Canadiens

Réunion de la L.F.C.

La prochaine réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques qui aura lieu le jeudi 10 décembre, à 8 h. 30 p.m., prendra une allure toute différente. D'abord on y invite toutes les dames non-membres de la paroisse.

La réunion elle-même durera environ une demi-heure et sera suivie d'un programme varié, amusements divers. Mlle Patricia Desjardins sera des nôtres. Elle est si enchantée du groupe qu'elle désire venir le remercier personnellement.

Il serait bon de profiter de l'occasion pour apporter de petits cadeaux de Noël pour les patientes mentales et les familles moins fortunées, produits cosmétiques (en contenu de plastique préférablement), mouchoirs, poupées, jouets.

Partie de cartes

Le Comité protecteur des Guides et Jeannettes désire annoncer sa partie de cartes qui aura lieu le dimanche 13 décembre, à 8 h. p.m. Il y aura de très beaux prix à gagner. Que tous viennent encourager cette bonne oeuvre.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface 3158

Au terme des activités d'avant-Noël du Conseil, si on jette un regard en arrière, on constate qu'à date il y a eu une grande réussite au point de vue de participation des membres; ce fut le repas à la dinde. Quant aux autres activités, soirée du clergé, initiation, commémoration et assemblées générales, la masse des membres s'est montrée désintéressée. C'est inoui, nous avons environ 250 membres dans le Grand-Winnipeg qui, le lundi soir, sont trop occupés pour venir participer aux délibérations de leur Conseil et contribuer à les améliorer.

Si on s'arrête un instant pour penser au grand nombre de membres qui ont travaillé lors du repas à la dinde, on ne peut que constater combien le Conseil St-Boniface est riche en actif humain. S'il fallait que tous ces gens-là se décident un moment donné à assister aux assemblées, je ne dis pas régulièrement, mais seulement deux ou trois fois par année, imaginez le travail qui s'accomplirait si on tient compte de la besogne qui est battue par l'exécutif et les quelques membres qui sont assidus. Que de suggestions et bonnes idées pourraient venir de ces frères . . . Juges, membres de l'assemblée législative, maire, échevins, courtiers en assurance, ingénieurs, membres du corps enseignant, hommes d'affaires, fonctionnaires, médecins, avocats, dentistes, vendeurs, etc. Heureusement il y a un petit nombre dans les catégories précitées qui assiste leur Conseil indirectement et nous les en félicitons.

Tous les frères du Conseil, la main dans la main, pourraient peut-être par exemple trouver un moyen de doter le Conseil St-Boniface d'un local bien à lui sur un terrain où on n'aurait pas peur de se faire jeter dehors d'une année à l'autre. Ne l'oublions pas, les Chevaliers de Colomb de St-Boniface réussissent tout de même grâce aux quelques membres qui forment chaque année le Comité exécutif, mais il y a tellement de choses qu'on pourrait faire si les membres en général mettaient l'épaule à la roue.

A la prochaine réunion générale, venez faire des suggestions pour la session du Nouvel An et si vous le pouvez, offrez vos services au président du Comité des six points, votre Conseil a besoin de vous.

Avent

Comme nous le recommandait notre aumônier, nous avons ces jours-ci une bonne occasion de faire connaître la vie de Jésus-Enfant à nos petits et à nous préparer nous-mêmes pour célébrer un Noël chrétien. Laissant de côté notre amour propre et sans respect humain méditons en famille pendant l'Avent sur la venue de Jésus.

Cartes religieuses

Il a été suggéré que les Chevaliers de Colomb propagent dans St-Boniface l'usage des cartes de souhaits religieuses. Si chaque Chevalier encourage une ou deux personnes à se servir de ces cartes religieuses, l'idée se répandra assez vite et dans quelques années ce sera pratique générale au sein de notre population. N'oublions pas aussi que la courtoisie exige qu'on adresse à quelqu'un des souhaits dans la langue qu'il parle.

Pensée: n'oublions pas les pauvres et les malades aux Fêtes.

APRES-TOUT.



NOS AMIS, LES LIVRES

(A la bibliotheque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

Philosophie — Psychologie

Charles, Jules, **Teilhard de Chardin, sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie**
Chentrier, Théo, **Psychologie de la vie quotidienne ou l'art de vivre avec soi-même et avec les autres**
Combaluzier, Charles, **The Only Child**
Cresson, André, **Bergson, sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie**
Cresson, André, **Hegel, sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie**
Cresson, André, **Kant, sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie**
Cresson, André, **Pascal, sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie**
Daujat, Jean, **Psychologie contemporaine et pensée chrétienne**
Lacroix, Jean, **Maurice Blondel, sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie**
Lefebvre, Henri, **Marx, sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie**
Les 12-14 ans, Un âge charnière
Mesnard, Pierre, **Kierkegaard, sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie**

Religion

Alfonso M. di, **Le livre d'or de la prière de tous les temps**
L'athéisme, tentation du monde, réveil des chrétiens? Par Mgr Veuillot, A.-M. Henry, O.P., etc.
Demers, Guy, **Le mystère du mariage**
Dion, Gérard, ptre, **Le chrétien en démocratie**
Dubarle, Dominique, **Pour un dialogue avec le marxisme**
Georges-Albert, Frère, **La vie religieuse dans le paradoxe de l'Evangile**
Koninck, Charles de, **Tout homme est mon prochain**
Newman, John Henry, cardinal, **Apologia Pro Vita Sua**
Paul VI, pape, **Pèlerinage en Terre sainte, du 4 au 6 janvier 1964**
Richard-Molard, Georges, **Un pasteur au Concile**
Samson, Henri, S.J., **Propos spirituels d'un psychiâtre**

Sciences sociales — Pédagogie

Angers, François-Albert, **Essai sur la centralisation**
Barbeau, Victor, **Libre examen de la démocratie**
Beaudoin, Marie-José, **La rage des "goof-balls"**
Blum, Virgil C., S.J., **Freedom of Choice in Education**
Brown, J. J., **Start With $100, Common Sense Investing**
Canada, **Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme**
Canada, Department of Justice, **A Consolidation of the British North America Acts, 1867 to 1960**
Canada, Ministère de la Justice, **Codification des Actes de l'Amérique du Nord**
Cloitre, Yves-Marie, **Hohnny Hallyday, les idoles et les jeunes**
Denis, Charles, **Qu'est-ce que la bourse?**
Dumont, René, **Sovkhoz, Kolkhoz ou le problématique communisme**
Gandilhon, Jean, **Le développement des applications de la télévision à l'enseignement**
Giraud, Jean, **Comment enseigner par les moyens audio-visuels**
Gozard, Gilles, **Demain l'Amérique latine**
Gran, John M., **Why Children Become Delinquent**
Harvey, Pierre, **L'état actuel des institutions corporatives dans la province de Québec**
Laval, Université, Département des Relations Industrielles, **Socialisation et relations industrielles**
Mehling, Jean, **Analyse socio-économique d'une grève**
Mordal, Jacques, **25 siècles de guerre sur mer**
Parenteau, Hector-André, Frère, I.C., **Les robes noires dans l'école**
Roussan, Jacques de, **Les Canadiens et nous**
Van Thienen, Frithjof, **Huit siècles de costume**
Wauthier, Claude, **L'Afrique des Africains**

Linguistique

Feugère, Fernand, **Savez-vous ce que vous dites?**
Sélection du Reader's Digest, **Enrichissez votre vocabulaire**

Sciences pures

Braun, G. Z., **A la découverte de l'Algèbre**
Einstein, Albert, **La relativité**
Furon, Raymond, **Le problème de l'eau dans le monde**
White, Anne Terry, **Les grandes découvertes de l'archéologie**

Sciences appliquées

Baillargeon, Jacques, Dr, **La régulation des naissances**
Congrégation de Notre-Dame, Québec, **La cuisine raisonnée**
Goldbloom, Alton, Dr, **Le soin de l'enfant**
Lange, Elisabeth, **Viandes et grillades. Choix . . . achat . . . conservation . . . préparation**
Monartis, Jean, **Préservez votre peau!**
Savarin, Courtine, **Le tour du monde en 80 plats et 200 recettes succulentes**
Walker, Kenneth, **Histoire de la médecine**

Beaux-arts

Amberg, George, **Ballet in America**
Berendt, Joachim E., **The New Jazz Book**
Bosman, Anthony, **Pierre-Auguste Renoir**
Damase, Jacques, **Georges Braque**
Dasseville, **J'améliore ma maison**
Jedlicka, Gotthard, **Henri de Toulouse-Lautrec**

Littérature

Camus, Albert, **Les justes. Pièce en cinq actes**
Hamelin, Jean, **Le renouveau du théâtre au Canada français**
Leclerc, Rita, **Germaine Guèvremont**
Rilke, Rainer-Maria, **Poèmes et proses**
Simard, Jean, **13 récits**

Géographie

Dorion, Henri, **La frontière Québec-Terre-Neuve**
Fourastié, Jean, **La civilisation de 1975**
Launay, Jacques de, **Les grandes controverses de l'histoire contemporaine 1914-1945**

Histoire

Brunet, Michel, **Histoire du Canada par les textes. T. 11: 1855-1960**
Daniel, James, **Le coup de tonnerre du Cuba. Histoire d'une crise internationale** (22 octobre 1962)
Eccles, W. J., **Canada Under Louis XIV, 1663-1701**
Frégault, Guy, **Histoire du Canada par les textes.** T. 1: 1534-1854
Hamelin, Jean, **Les moeurs électorales dans le Québec, de 1791 à nos jours**
Nkrumah, Kwame, **L'Afrique doit s'unir**

Biographie

Benoit, Pierre, **Lord Dorchester (Guy Carleton)**
Bullock, Alan, **Hitler ou les mécanismes de la tyrannie**
Carolina Maria de Jésus, **Ma vraie maison**
Gagnon, Marcel-A., **La vie orageuse d'Olivar Asselin**
Huguenin, Jean-René, **Journal**
Labelle, Georges, **Ma dernière bouteille**
Lapointe, Renaude, **L'histoire bouleversante de Mgr Charbonneau**
Laporte, Pierre, **The True Face of Duplessis**
MacGregor-Hastie, Roy, **Mao Tsé-Toung**
Mannoni, Eugène, **Moi, général de Gaulle**
Plumyène, Jean, **Pétain**
Rétif, A., **Marie de l'Incarnation et la mission**
Richard, Pierre, **Cinq ans prisonnier des Viets**
Walter, Gérard, **César**
Walter, Gérard, **Lénine**
Winowska, Maria, **Paul VI, pape de l'Epiphanie**

Roman

Boulle, Pierre, **La planète des singes**
Cesbron, Gilbert, **Entre chiens et loups**
Clay, Julien, **Il n'y a pas de justice**
Marenis, Jacqueline, **Dimanche à Rome**
Nord, Pierre, **Deuxième manche à Cuba**
Nord, Pierre, **Espionnage à l'Italienne**
Saint-Exupéry, Antoine de, **Le petit prince**
Sélection du Reader's Digest, **Les grands succès du livre**

(Suite à la prochaine semaine)

Progrès du service touristique de la Chambre de Commerce

par Henri LANE

Le mardi soir 1er décembre, l'hôtel Marion était le centre des activités de la Chambre de Commerce de St-Boniface lors de sa réunion annuelle. A la table d'honneur on remarquait M. le maire et quatre de nos échevins, MM. Couture, Guyot, Ursel et McGurran, ainsi que M. Bernard Wolfe, du gouvernement métropolitain. Parmi les quelque cinquante personnes présentes, il y avait une forte représentation du groupe canadien-français.

M. Desprès donna le rapport du Bureau du tourisme de la Chambre de Commerce et notait une augmentation considérable entre les années 1963 et 1964. En 1963, 212 automobilistes s'étaient enregistrés contre 692 pour 1964; en 1963 le Bureau du tourisme distribuait 950 feuillets de publicité contre 2,822 en 1964; ce qui est fort encourageant.

M. le maire

Le président, M. F. Lees, souhaita la bienvenue aux membres et à leurs amis et invita M. le maire à prendre la parole. M. le maire salua l'ancien président et autres anciens membres présents et remarqua la présence de nouvelles figures, attestant au renouvellement continuel de la Chambre.

Répondant aux plaintes des marchands de la rue Marion, en ce qui a trait à la circulation, dû aux travaux en cours, M. le maire fait remarquer que les marchands de la rue Provencher ont dû souffrir du manque de clients lorsque le pont Provencher a été fermé durant six semaines et ajoute qu'il est heureux de constater qu'avec la coopération du Métro la circulation sur la rue Marion n'est pas arrêtée complètement et que les propriétaires d'entreprises sur cette rue seraient très sages de les garder, car il entrevoit qu'avec les projets intéressants qui s'annoncent, la rue Marion sera une des grandes rues commerciales du Grand-Winnipeg; M. le maire souligne le fait que beaucoup de touristes se présentent aussi à l'hôtel de ville et que l'ouverture du musée de St-Boniface apportera un témoignage de notre histoire et saura intéresser un plus grand nombre de touristes. Ce qui impressionne les touristes, c'est l'atmosphère française, et ils voudraient en jouir encore davantage.

M. le maire remercia la Chambre de Commerce, en son nom et au nom du Conseil, pour le beau travail qu'elle accomplit et lui promet toute la coopération nécessaire au plus grand bien de la ville.

M. Bernard Wolfe

M. Bernard Wolfe, s'exprimant d'abord en français, remercie la Chambre pour son invitation et transmet les excuses de MM. Bonnycastle et Ostrander qui n'ont pu venir. La Chambre de Commerce de St-Boniface occupe une place unique dans l'Ouest canadien, puisqu'elle est la seule Chambre bilingue à l'ouest du Québec; se trouve dans la capitale française de l'Ouest et est un exemple de la bonne entente et de l'unité qui contribuent si grandement à l'épanouissement de la Confédération; il félicita la Chambre pour son bel esprit de coopération avec la ville de St-Boniface et du Métro; il fait entrevoir les projets du Métro qui renouveleront le visage de St-Boniface et ajoute que la Chambre de Commerce devra être prête à participer activement à ces projets. Le Métro, souligne M. B. Wolfe, a aussi contribué financièrement à la rénovation de l'ancienne maison provinciale des Soeurs Grises et il contribue aussi à la Société Historique de St-Boniface qui fait un immense travail pour le bien de la ville et au Cercle Molière qui se distingue toujours par son excellence artistique. Il félicite la Chambre de Commerce pour tout le beau travail accompli et émet des voeux de succès pour l'avenir.

Trois projets

M. le maire fait savoir ensuite que le Comité du centenaire de la Confédération de la ville de St-Boniface a soumis au Conseil trois projets. Ce conseil étudiera ces projets et, d'ici quelques semaines, se fixera sur un choix, soit un centre culturel ou une arène sportive; il serait heureux, dit-il, de voir s'élever une arène qui pourrait accommoder 3,600 personnes.

Il y eut ensuite une période de discussions sur la question d'un autobus qui serait au service des citoyens au nord la rue Provencher. Cette discussion fut plutôt longue.

M. G. Demey, 2è vice-président, remercia M. le maire, les échevins et le représentant du Métro pour toutes les explications qu'ils ont bien voulu donner si librement.

Pour clôturer la réunion, M. le maire remit au président, M. F. Lees, une décoration en forme d'écusson portant les armes de la ville.

Tous se déclarèrent enchantés de la réunion, et le secrétaire, M. R. Milette, dit son désir qu'un plus grand nombre de marchands et de citoyens se joignent à la Chambre de Commerce à l'avenir.

PETITE NOTE

Assemblée générale

A leur assemblée générale du 1er novembre, les Dames de Ste-Anne de la basilique de St-Boniface ont élu leur nouvel exécutif. Voici le résultat de cette élection: présidente, Mme Alphonse Dufault; 1ère vice-présidente, Mme Léo Fluet; 2e vice-présidente, Mme Alphonse Savard; secrétaire, Mme Georges Hébert; trésorière, Mme Michael Ludwich; conseillères, Mmes Henri Orieux, Alexandre Rowan, Pierre DeGagné et Philippe Gobeil.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 20 décembre, à 3 h. p.m. On aimerait bien voir plus de membres aux assemblées, car on a repris l'étude du bulletin "La Famille Chrétienne" qui a comme programme d'action cette année "le chrétien adulte dans la foi".

Toutes les dames pourraient tirer profit de ces discussions.

Visiteuses jécistes

La Rév. Sr Reine-Esther, S.S.A., conseillère pédagogique au mouvement national de la J.E.C., et Mlle Céline Roy, dirigeante nationale (originaire de Delmas, Sask.) ont passé quelques jours à St-Boniface, du 26 au 30 novembre.

Durant leur court séjour au Manitoba, elles ont tenu des réunions spéciales à l'hôpital général St-Boniface, auxquelles participaient des prêtres, des assistants et des assistantes jécistes. Elles rencontrèrent aussi des membres des deux fédérations jécistes diocésaines (des secteurs masculin et féminin), et des adultes responsables de la commission permanente de la J.E.C. et du comité des religieuses assistantes. De plus, elles donnèrent deux conférences au grand séminaire de St-Boniface.

M. l'abbé Léo Beaulieu, directeur diocésain de l'Action catholique, promet un rapport complet des activités des deux visiteuses pour la semaine prochaine.

Vient de paraître

L'épopée des des martyrs Baganda

"Vivante Afrique", la toujours intéressante revue générale des Missions d'Afrique, vient de publier un numéro consacré entièrement aux 22 martyrs de l'Ouganda, canonisés le 18 octobre dernier.

L'histoire des martyrs est racontée par Soeur Marie-André-du-Sacré-Coeur, S.M.N.A., et M. Roger Saussus. Un évêque anglican, Stephen Neill, évoque la vie et la mort des martyrs anglicans. Deux Ougandais, Mgr William Mpuga et Son Exc. Mgr Adrien Ddungu, ainsi que le R. P. Yves Tourigny, P.B., mettent en évidence le rayonnement des martyrs. Dans ces pages, c'est aussi toute l'histoire de l'Eglise de l'Ouganda qui est évoquée.

Une abondante illustration de qualité (8 pages en couleurs et 30 pages en blanc et noir) permet au lecteur de mieux connaître le milieu dans lequel ont vécu ces martyrs, et aussi l'Ouganda de 1964.

(No 234, septembre - octobre 1964, 64 pages, $0.70 poste incluse.)

En dépôt à "Vivante Afrique", 11,100, boulevard de l'Acadie, Montréal 12, Qué.

A la télévision

Le programme de télévision spécialement consacré à l'enseignement du français aux élèves anglophones de 1ère année, à l'école Earl Grey de Winnipeg, ne sera pas présenté le 3 décembre, mais bien le jeudi 10 décembre à 10 h. 30 de l'avant-midi. L'institutrice de ces élèves est Mlle Marie Masson, de St-Boniface, qui lançait "cette expérience pédagogique" il y a déjà quelque sept ans, officieusement d'abord avec la permission de son principal, officiellement maintenant. Ne manquez pas, si vous le pouvez, de voir ce programme spécial, inclus dans "Across Canada".

L'Association à l'oeuvre

En glanant

Dans notre chronique du 6 novembre dernier, nous avons parlé du régime linguistique scolaire dans la République socialiste soviétique de Biélorussie. Afin de pouvoir établir une autre comparaison entre notre propre régime linguistique et celui d'autres pays, nous donnons aujourd'hui quelques extraits des lois scolaires en vigueur en Belgique.

Le régime linguistique en Belgique

Chapitre I — Enseignement primaire.

I — Région flamande, région wallonne et communes d'expression allemande.

Article 1 — La langue de l'enseignement dans les écoles gardiennes et les écoles primaires communales, adoptées et adoptables, est le flamand dans la région flamande du pays, le français dans la région wallonne et l'allemand dans les communes d'expression allemande (qui ne forment cependant que quelques villages).

Article 2 — Les enfants dont la langue maternelle ou usuelle n'est pas la langue régionale ont le droit de recevoir l'enseignement dans leur langue maternelle. Toutefois, les communes et les directions d'écoles adoptées ou adoptables demeurent juges de la réalité de ce besoin linguistique et de l'opportunité d'y donner satisfaction. Il ne sera pas tenu compte des enfants dont les parents ne possèdent pas la nationalité belge.

Article 3 — Les communes et les directions des écoles adoptées ou adoptables peuvent organiser, à partir de la cinquième année d'études primaires, un cours didactique de seconde langue.

A la demande de chefs de famille, représentant vingt-cinq enfants par degré d'études, le ministre, après avoir pris l'avis des autorités scolaires locales, inscrira au programme des 3e et 4e degrés, un cours facultatif de deuxième langue, dont l'horaire sera établi dans les mêmes conditions.

Les cours prévus aux alinéas 1er et 2e ne dépasseront pas trois heures au troisième et six heures au quatrième degré.

Le personnel chargé de donner ces cours sera recruté parmi le personnel ordinaire des écoles locales.

Article 4 — A partir du deuxième degré d'études primaires, les enfants admis dans les classes prévues à l'article 2 sont tenus d'apprendre la langue de la région de manière à pouvoir suivre avec fruit, à l'issue du troisième degré primaire, soit les cours du quatrième degré primaire, soit les cours de l'enseignement technique, soit les cours de l'enseignement moyen donnés dans la langue de la région.

II — Agglomération bruxelloise et frontière linguistique.

Article 5 — Dans les écoles de l'agglomération bruxelloise et des communes bilingues de la frontière linguistique, la langue de l'enseignement est la langue maternelle ou usuelle de l'enfant.

Article 6 — Dans les localités visées à l'article précédent, l'enseignement de la seconde langue nationale est obligatoire, à partir de la troisième année d'études primaires, à concurrence d'au moins trois heures par semaine, sans pouvoir à aucun moment excéder six heures.

Dans les mêmes localités, un arrêté royal, délibéré en conseil des ministres et publié au Moniteur, pourra, si les circonstances locales justifient ces mesures, autoriser l'étude de la seconde langue avant la troisième année d'études et l'organisation de cours répétés en seconde langue, sans qu'il puisse être dérogé au principe général de l'article 5 et sans que le tiers de l'horaire général puisse être dépassé.

III — Disposition commune.

Article 7 — En cas de doute sur l'exactitude de la déclaration du père de famille en ce qui concerne la langue maternelle ou usuelle de l'enfant, il est soumis à l'examen, dans le courant du premier mois de l'année scolaire, par un jury composé de deux membres de l'inspection et du chef de l'école ou de l'instituteur désigné par lui. Si la décision du jury est négative, le collège échevinal et la direction scolaire privée, de même que le chef de famille intéressé, peuvent en appeler au ministre compétent.

Chapitre II — Les articles 8 à 20 concernant l'enseignement moyen.

Chapitre III — Dispositions diverses.

Article 21 — Font partie de l'agglomération bruxelloise, les communes que la loi sur l'emploi des langues en matière administrative range dans cette agglomération.

Sont considérées comme bilingues, les communes de la frontière linguistique que la même loi définit comme telles.

Article 22 — Dans toute commune où le recensement décennal établit la présence d'une population de plus de 20 p. c. parlant habituellement une langue autre que la langue régionale, l'enseignement de cette seconde langue pourra, si les communes et les directions des écoles adoptées ou adoptables en décident ainsi, commencer dès le deuxième degré.

Article 23 — Dans l'application de la présente loi aux communes d'expression allemande et à celles de la frontière linguistique allemande, les dérogations justifiées par les circonstances locales pourront être décidées par arrêté royal motivé et publié au Moniteur.

Article 24 — Concerne l'enseignement moyen.

Article 25 — Toute décision des autorités scolaires locales relative à un changement apporté au régime linguistique devra être portée à la connaissance du ministre de l'instruction publique.

Article 26 — Pour être admis désormais à enseigner soit en français soit en flamand, soit en allemand, tout membre du personnel enseignant devra produire un diplôme constatant qu'il possède une connaissance approfondie de la langue de son enseignement.

Article 27 — Le ministre de l'instruction publique chargera spécialement des inspecteurs de contrôler, dès le début de l'année scolaire, l'application des dispositions de la présente loi.

Ces inspecteurs seront désignés, par arrêté royal, sur une double liste de candidats présentés par l'Académie royale de langue et de littérature françaises et par l'Académie royale de langue et de littérature flamandes.

Article 28 — Les dispositions de la loi organique de l'enseignement primaire relatives au retrait des subventions scolaires pour inobservation des prescriptions légales, sont applicables en cas de violation des prescriptions contenues dans les articles 1er à 7, 25 et 26 de la présente loi.

La liquidation de toutes subventions sera suspendue en cas d'inobservation des prescriptions légales, constatée à deux reprises par les inspecteurs spéciaux dont il est question à l'article 27.

Visites

M. A. Guénette, de St-Lazare, membre élu du secteur no 6, s'est adressé aux paroissiens de Ste-Rose-du-Lac, le 22 novembre dernier, à l'occasion de la perception annuelle de l'Association d'Education.

Mme J. Désilets, de Powerview, représentant l'Association d'Education, lors de la remise des prix et diplômes de français à Saint-Georges.

Le R. F. Fernand Marion, C.S.V., représentant de l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba au Comité Exécutif de l'Association d'Education, était le porte-parole de cette dernière lors de la remise des prix et diplômes de français à St-Pierre-Jolys, tandis que M. Roger Smith, membre élu du secteur no 5, s'acquittait de la même mission à Ste-Anne-des-Chênes.

Le Dr André Lachance, ancien membre de l'Exécutif, se rendit de son côté à Fannystelle pour y prendre la parole à l'occasion de la perception annuelle de l'A.E.C.F.M.

Merci à tous ces dévoués amis de l'Association d'Education.

Le Comité de Publicité de l'A.E.C.F.M.



Mariage Kerr-Taylor—Pariseau

Le samedi 7 novembre, à midi, en la basilique de St-Boniface, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, bénissait le mariage de Mlle Jeannette Pariseau, fille de M. et Mme Maurice Pariseau, à M. John Kerr-Taylor, fils de M. et Mme William Kerr-Taylor, dans une cérémonie avec échange d'anneaux. Mlle Cécile Fredette exécuta des cantiques appropriés, accompagnée à l'orgue par M. Marius Benoist.

La mariée fit son entrée au bras de son père, vêtue d'une longue robe fourreau en gros-grain fin garnie d'appliqués de dentelle et de perles et descendant délicatement en forme de traine. Les manches se terminaient en pointes de lis. Son long voile de soie importée touchait le sol. Elle portait une cascade de roses rouges, de stéphanotis et de lierres et un collier et des boucles d'oreilles en perles fines, cadeau du marié.

La dame d'honneur, Mme Marie Laurencelle, et les demoiselles d'honneur, Mme Eleanor Kowalewish, Mlles Joan Cousins et Marlene Hogue, étaient vêtues de robes courtes en velours rouge avec encolure genre bateau, manches courtes et jupes croisées en forme de cloche. Leurs coiffures de poinsetties sur velours rouge, leurs souliers assortis et leurs bouquets de chrysanthèmes nains complétaient leur ensemble. Debra Kerr-Taylor était bouquetière.

M. Raymond Kerr-Taylor était garçon d'honneur, tandis que MM. Trevor Kerr-Taylor, Norman Watt et Roger Pariseau agissaient comme huissiers.

Pour l'occasion, la mère de la mariée revêtait une robe courte en faille pure soie de couleur vert forêt décorée de perles de cristal sur appliqués de dentelle, avec jupe cloche. Elle était coiffée d'une jolie toque de soie brochée. Elle portait des souliers et un sac à main assortis et un bouquet de corsage d'éclats de chrysanthèmes. La mère du marié avait choisi une courte robe fourreau de dentelle mauve, accessoires blancs et bouquet de corsage d'éclats de chrysanthèmes blancs. La grand-mère maternelle de la mariée revêtait un deux-pièces en crêpe de soie bleu marine, chapeau assorti et bouquet de corsage d'oeillets blancs. Mme William Wawyduk, tante de la mariée, portait une courte robe fourreau en brocart or, accessoires assortis et bouquet de corsage de roses "Johanna Hill".

A la réception à l'hôtel Pembina, M. William Dawydun proposa le toast à la mariée et M. John Hogue, oncle de la mariée, récita le bénédicité.

Pour le voyage de noces dans l'Est, la mariée portait un deux-pièces de velours rouge, un grand chapeau de velours noir, accessoires noirs et bouquet de corsage de gardénias.

Les nouveaux mariés établiront leur résidence à Toronto.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: MM. et Mmes William et Trevor Kerr-Taylor, de Blind River, Ont., M. et Mme Raymond Kerr-Taylor et leur famille et M. Norman Watt, de Toronto, Ont., et M. et Mme John Hogue, de Sudbury, Ont.

L'hôpital générale St-Boniface honore ses employés

Le 12 novembre, l'hôpital général St-Boniface donnait son deuxième banquet annuel en l'honneur des employés ayant contribué plus de 15 années de service.

Trente-huit employés, accompagnés chacun d'un invité spécial, étaient réunis à la cafétéria pour entendre l'administratrice, la Rév. Sr Lucille Gosselin, leur exprimer sa gratitude pour leurs longues années de service.

Le programme de la soirée débuta par une courte réception à la salle de conférence, où les religieuses et le personnel administratif recevaient les invités. Etait aussi présent, comme invité d'honneur, M. C. L. Pickering, de la Commission Hospitalière du Manitoba, accompagné de son épouse. M. Pickering profita de l'occasion pour rencontrer les employés qu'il avait connus lors de son emploi à l'hôpital comme contrôleur.

A la suite d'un succulent repas, servi royalement à la cafétéria, la Rév. Soeur supérieure transmit son message et ensuite présenta une médaille aux cinq employés à l'honneur. Mme Yvonne Rodrigue, M. Jules Joanis et Mlle Hélène Dauphinais reçurent une médaille verte et or pour avoir contribué 15 années de service. Mlle Rose Pelletier et M. Rosaire Fontaine recevaient une médaille bleue et or pour leurs 20 années de service. Le maitre de cérémonies fit remarquer spécialement à l'auditoire ceux qui avaient contribué 25 années et plus de service: M. Henri Lamoureux 26 années, Mlle Maria Delorme 26 années, M. Louis Hébert, 27 années, Mme Margaret De Cuypere 28 années, M. Cyril Dorge 28 années, Mme Martha Champagne 28 années, M. Avila Levacque 31 années, Mlle Pauline Pawlowski 34 années, et M. Eugène Lavallée 38 années.

Une invitée à cette belle soirée mérita tout particulièrement l'attention du groupe réuni. Cette employée, Mme Anna Tarro, avait été au service de l'hôpital de 1924 à 1951. Depuis 1951, Mme Tarro est à l'emploi du Manitoba Cancer Foundation, mais elle n'a pas quitté l'hôpital puisque cette société occupe un local à l'hôpital même. C'est donc dire que Mme Tarro s'est dévouée pendant 40 ans aux services des malades.

Une religieuse, Soeur Yvonne Daigle, en charge de la salle d'opération, fut signalée à l'audience pour ses 18 années de service à l'hôpital.

M. Ronald A. White, assistant-administrateur, présenta M. Pickering, et fit mention de ses nombreuses années à l'emploi des Soeurs Grises à Regina et à St-Boniface.

M. Pickering élabora les contributions importantes de l'hôpital dans le passé envers la population manitobaine. Il se dit confiant que l'hôpital ne se contenterait pas de ses succès antérieurs, mais que toujours il continuerait à améliorer la qualité du service au patient et à donner libre essor à son développement. Il nota que l'hôpital n'est pas simplement un édifice, mais qu'il personnifie un groupe d'employés dont l'hôpital est heureux et fier d'honorer pour leur dévouement.

Mme De Cuypere clôtura cette agréable soirée en exprimant à l'administration, les remerciements et l'appréciation des employés présents. Elle termina par une remarque personnelle: "Je suis heureuse d'avoir eu le privilège de collaborer au beau travail de cette institution. Notre tâche quotidienne tend toujours vers un but commun — la lutte contre la maladie — et nous sommes tous fiers de faire partie de cette vaillante équipe".

A ceci sont reconnaissables les enfants de Dieu et les enfants du diable: quiconque ne pratique pas la justice n'est pas de Dieu, non plus que celui qui n'aime pas son frère. (I Jn 3, 10)



Décès

MME P. LEVEQUE

Le vendredi 23 octobre est décédée au Sanatorium de St-Boniface, Mme Philomène Lévêque.

Le service fut chanté le mardi 27 octobre en la basilique de St-Boniface par M. l'abbé Y. Boisvenue avec diacre et sous-diacre.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme Albert Mousseau, de St-Boniface, et un fils, Adrien, de San Gabriel, Cal.

Remerciements

Les familles A. Mousseau et A. Lévêque désirent remercier tous ceux qui ont offert des messes, prières et cartes de sympathie à l'occasion de ce deuil.

MME L. GOBEIL

Le 10 novembre est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mme Laura Gobeil, âgée de 60 ans, de l'avenue Cathédrale. Née à St-Boniface, elle avait été employée par la Compagnie T. Eaton pendant 34 ans.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Thérèse (Mme W. Stimpson); un fils, Albert; trois soeurs, Mmes G. Marcoux et V. Hamilton et Mlle Jeanne Antaya, et un frère, M. Denis Antaya.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le 13 novembre. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

MME A. HUPPE

Le 17 novembre est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mme Aimé Huppé (Eva), âgée de 58 ans. Les prières furent récitées au salon funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le 19 novembre. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière paroissial.

Née à St-Boniface en 1906, Mme Huppé y avait résidé pendant toute sa vie. Elle fut précédée dans la tombe par son époux en 1963 et laisse dans le deuil trois frères et une soeur.

L'ACTA possède deux centres dans l'Ouest canadien

A l'occasion du congrès annuel des Amis canadiens du théâtre amateur, à Montréal, Mme Régine Marsh, présidente du comité pour l'Ouest canadien élue présidente nationale, a fait le rapport suivant:

J'ai le plaisir et l'honneur de vous soumettre le rapport des activités du Centre de St-Boniface.

En général, nous avons poursuivi notre travail de promotion culturelle française. D'après un relevé de la situation dans notre région, nous avons conclu qu'afin d'en venir plus directement aux prises avec les nombreux problèmes, il s'agissait d'établir une facilité de travail au préalable impossible dans notre région trop vaste. Nous avons donc proposé au Conseil d'administration, la dissolution de notre Centre de quatre provinces et proposé la création de deux centres de deux provinces chacun. Donc, le nouveau Centre de Vancouver se chargera des problèmes de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, tandis que le Centre de St-Boniface se chargera du Manitoba et de la Saskatchewan.

Colombie-Britannique

Ce fut sous notre égide que l'ACTA fut invitée au comité régional du Festival d'Art Dramatique. Nous eûmes aussi le plaisir de promouvoir la clinique de théâtre de M. Julien Forcier dans cette région, mais nous laissons au représentant du Centre de Vancouver de vous faire part des autres activités de ce nouveau Centre.

Alberta et Saskatchewan

Nous n'avons pu nous rendre personnellement dans ces régions. Nous espérons que le Centre de Vancouver trouvera les moyens d'établir liaisons avec les groupes de l'Alberta. Nous nous chargeons d'étudier les problèmes de la Saskatchewan lors de notre prochain séjour dans cette région. Nous demandons à M. Guy Parizeau, de retour à Gravelbourg après une absence d'un an, de bien vouloir reprendre le poste de conseiller représentant la Saskatchewan à notre comité.

Manitoba

D'abord notre troupe indépendante, le Cercle Molière: lors de notre dernier rapport, nous avons fait part des débuts de la clinique de M. Forcier. Il passa ensuite six semaines à St-Boniface. Les résultats de son travail nous poussent à recommander de tels projets. Son travail consista en la mise en scène du "Lieutenant Tenant" de Pierre Gripari, avec l'Atelier du Cercle Molière, c'est-à-dire avec le groupe de jeunes recrutés l'année dernière. A ce groupe vinrent se joindre quelques anciens afin d'aider les jeunes. En plus du spectacle, M. Forcier réserva trois soirs par semaine pour des cours qui furent suivis assidûment par une quinzaine de comédiens. Avant son départ, M. Forcier établit la continuation de l'Atelier qui quelques mois plus tard passait au rang d'équipe majeure du Cercle. Des sept interprètes de la deuxième représentation de la saison, "Mousseline", quatre étaient venus au Cercle par l'Atelier. Ce spectacle fut aussi présenté aux étudiants de Fort William, Ont.

C'est encore dans le groupe de l'Atelier que Robert Séguier, metteur en scène du "Journal d'Anne Franck" recrutait une bonne partie de sa distribution dont l'interprète du rôle principal. Finalement, pour clôturer la saison du Cercle, on confie la dernière représentation de l'année à l'Atelier qui donna des extraits de pièces pour les écoles de St-Boniface.

A noter dans notre région . . . notre progrès à intéresser les maisons d'éducation à former des cercles dramatiques. Au printemps dernier, à la demande du Manitoba Theatre Centre, intéressé à voir son Festival des Ecoles secondaires devenir bilingue, nous avons fait le recrutement de trois groupes dont la collaboration nous a été très précieuse. Ces trois inscriptions françaises: le Collège St-Joseph d'Otterburne, l'Académie St-Joseph de St-Boniface et l'école secondaire de St-Norbert ajoutèrent un éclat au Festival et en assurèrent le succès. Les résultats de cette entreprise nous furent favorables auprès des autres écoles françaises qui veulent aussi participer à établir la compétence canadienne-française dans le domaine du théâtre. Nous avons maintenant une liste d'une dizaine de maisons d'éducation intéressées au travail de l'ACTA. Ce succès est aussi dû en grande partie à l'enthousiasme de notre nouveau comité. Je souligne ici la collaboration du Collège de St-Boniface, représenté à notre comité par le R. P. Louis Hébert, S.J. Les autres membres de notre comité sont: Mlle Léonie Guyot, MM. A. Tétrault, Roland Mahé, Guy Pariseau et Christian LeRoy.

Au prochain Festival des Ecoles secondaires, nous prévoyons un autre succès de nos groupes français.

Au mois de mai, le metteur en scène du Studio Theatre (théâtre d'amateurs) du Manitoba Theatre Centre, dirigé par M. Robert Sherrin, recrutait l'entière distribution d'une adaptation anglaise de "Georges Dandin (excellent succès), le rôle principal joué par un jeune Canadien français qui n'avait jamais parlé cette langue. Son talent et son enthousiasme remarquables furent notés et le mois dernier c'est avec plaisir que le Manitoba Theatre Centre lui décerna une bourse afin de lui faciliter sa première année à l'Ecole Nationale du Théâtre où il commencera ses études le mois prochain, en français!

Nous espérons obtenir les services d'un metteur en scène français. Le Cercle Molière et les maisons d'éducation profiteraient énormément du projet. Ces visites si courtes quelles soient sont pour nous d'une valeur incroyable . . . en attendant de pouvoir trouver les moyens de nous assurer un metteur en scène qualifié, en permanence, c'est-à-dire d'avoir un des nôtres qui, après un temps d'études dans l'Est, reviendra animer et diriger notre théâtre. Nous croyons sincèrement à la possibilité d'un tel projet.

Aujourd'hui, au Manitoba, pour assurer une qualité à notre théâtre, il faut apprendre en anglais ce que nous voulons appliquer en français. Comme exemple: cette fin de semaine-ci, le Manitoba Theatre Centre a généreusement inclus la liste de l'ACTA à celle des gens de théâtre qui auront l'occasion d'une fin de semaine d'études de technique de la scène (décors, costumes, éclairage, etc.) dirigée par un excellent professionnel en anglais! Nous sommes reconnaissants, mais il nous faut voir nous-mêmes à notre propre évolution; ce sera la preuve d'une véritable compétence.

Regine MARSH,
présidente de l'ACTA,
St-Boniface.

St-Eustache

Mariage Leclerc-Bergeron

Le 14 novembre, dans l'église de St-Eustache, M. l'abbé U. Paquette, curé, bénit le mariage de Mlle Germaine Bergeron, fille de M. et Mme Arthur Bergeron, à M. Willie Leclerc, fils de M. et Mme René Leclerc.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était toute ravissante dans une longue robe blanche de poult-de-soie garni de dentelle Chantilly et de perles. Un panneau formait une courte traîne. Elle portait un court voile bouffant en tulle de soie retenu par une couronne. Son bouquet se composait de gardénias.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Alice Beaudry, amie de la mariée, et Lilliane Leclerc, nièce du marié, vêtues de longues robes bleu paon, ligne empire; elles portaient des bouquets des fleurs blanches.

Les garçons d'honneur étaient MM. Martial Fontaine, neveu de la mariée, et Raymond Fleury, ami du marié. MM. Léo Leclerc et Rodolphe Bergeron, frères des mariés, agissaient comme huissiers.

Mlle Eveline Pilon, de Ste-Agathe, exécuta des chants, accompagnée à l'orgue par Mme Jeannette Bergeron.

La cérémonie nuptiale fut suivie d'un banquet à la salle Monterey où plusieurs parents et amis se réunirent. M. Gilbert Neirinck, beau-frère de la mariée, était maître de cérémonies. M. Raymond Fleury proposa le toast à la mariée. Le marié répondit ensuite en termes très appropriés.

La journée se termina par une soirée dansante où de nombreux parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces en Californie et à Vancouver, chez les soeurs des mariés. A leur retour, ils habiteront à St-Eustache.

Parmi les invités venus de l'extérieur, on note: M. et Mme Léopold Bouvier, MM. Cléophas, Xavier et Antoine Bouvier, de Lisieux, Sask.., et M. et Mme Stanley Gillis et leur famille, d'Altamont.

JEUNESSES MUSICALES DU CANADA



Le Quatuor à cordes de Copenhague

Le centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada présente un récital du Quatuor à Cordes de Copenhague le lundi 7 décembre, à 8 h. 15 p.m., à l'Institut Collégial St-Joseph. Les personnes qui ne sont pas encore membres des JMC pourront se procurer des abonnements le soir du concert. Le programme se compose de trois quatuors: le Quatuor en sol majeur K. 387 de Mozart; le Quatuor en fa majeur, opus 18 No 1, de Beethoven et le Quatuor No 1, opus 46, de Holmboe.

On a pu dire qu'un quatuor à cordes bien réussi représente le summum de l'art musical, et les quatuors de Mozart et de Beethoven comptent parmi leurs oeuvres les plus importantes. Il se trouve que le Quatuor à Cordes de Copenhague est particulièrement renommé pour son interprétation des quatuors de Beethoven qui sont tous à son répertoire. Le troisième compositeur au programme, Vagn Holmboe, est un musicien danois contemporain qui, s'inspirant du folklore très riche du Danemark, s'est appliqué à donner une orientation vraiment nationale à la musique de son pays.

Le Quatuor à Cordes de Copenhague arrive d'Italie où il a fait une tournée en octobre. Sa série de récitals JMC terminée, il se produira en Scandinavie et en Allemagne. La saison 1965-66 le verra aux Etats-Unis, en Allemagne, en Belgique, en Suisse (au Festival de Lucerne) et en Finlande.

Les JMC de St-Boniface sont fiers de présenter à leur auditoire ce groupe acclamé partout comme l'un des meilleurs ensembles de musique de chambre. Ce récital aura lieu à l'Institut Collégial St-Joseph le lundi 7 décembre, à 8 h. 15 p.m.

Chronique des Clercs Servants de la basilique-cathédrale

(Publication retardée)

Ceci étant la première chronique, je vais d'abord me présenter:

Ce que je suis: je suis un mouvement, ou plutôt, un simple groupe de jeunes catholiques de la paroisse de la cathédrale. Je ne suis pas nouveau à St-Boniface, mais j'élargis lentement mes cadres.

Ce que je fais: mon premier devoir, c'est d'assurer le service de l'autel, mais j'ai aussi un grand intérêt au secours des pauvres et des moins fortunés.

Comment je fonctionne: mon organisme se compose comme suis: à ma tête, j'ai un aumônier et un directeur; ensuite je me divise en plusieurs sections: ce sont les services des clercs servants. Il y a: le service de l'autel, qui se dirige avec un sous-directeur en charge et un comité élu; le service des pauvres, mené lui aussi par un sous-directeur et un comité; le service de publicité, qui assure la propogation du mouvement. Il a à sa tête deux sous-directeur; enfin, tous les sous-directeurs forment avec le directeur en chef un comité central. Ainsi nous réunissons tous les clercs servants deux fois par mois pour une réunion générale.

Depuis quelques mois déjà, un fétus avait pris naissance! De jours en jours, il prônait un peu plus de vigueur, et enfin le 22 novembre, à 1 h. p.m., il s'y produisit un enfantement. Oui, chose merveilleuse, un bazar avait pris forme et digne d'un charme unique, émerveillait maintenant la petite ville de St-Boniface.

Les portes du gymnase Notre-Dame venaient de s'ouvrir. Apparut soudainement une foule en délire qui assaillit les petits kiosques. On était tous curieux, on voulait voir ce que ce monstre avait à nous offrir. Quelques-uns, poussés par une divinité mystérieuse, plongèrent discrètement la main dans leurs bourses. Bientôt tout le monde désirait tenter sa petite fortune. Que l'on gagnait, ou même perdait ce n'était pas un problème, l'argent allait aux pauvres.

Aussi, on avait faim . . . donc nécessairement on mangeait; il y avait de quoi pour régaler tout les appétits. Du kiosque des pâtisseries s'exhalaient une odeur savoureuse. Ah oui! les chiens-chauds, il ne faut pas les oublier. Ses jeunes filles n'avaient qu'à les toucher et l'on jouissait d'un goût inexprimable.

"Monsieur, voulez-vous acheter un collier ou une robe?" Oui, encore ici s'éveillait le savoir-faire des "Petites" de l'Académie. Un jeune homme en les apercevant ne pouvait refuser. Hypnotisé par ce charme féminin, il fallait qu'il achète, et il achetait.

Le soleil tombait, la journée tirait à sa fin, le monstre agonisait, mais il fallait remercier tous ceux qui étaient venus nous encourager; on leur présenta donc une soirée de variétés.

La vache au lait d'or, j'imagine qu'elle fut bien appréciée. Notre animateur, Roger Auger, accompagné de deux hôtesses, sut intéresser une foule enthousiaste.

Notre vache s'est pourtant bien conduite. Tous gagnant comme perdant sont partis heureux d'avoir fait sa connaissance.

Enfin, nous voudrions remercier tous ceux qui sont venus nous encourager.

Merci beaucoup, et à l'année prochaine . . .

M. G. Gauthier succède à M. Robert Choquette

OTTAWA — M. Georges Gauthier d'Ottawa a été nommé commisaire adjoint à la commission du centenaire. Il remplace M. Robert Choquette qui a été nommé consul général du Canada à Bordeaux, en France.

M. Gauthier, originaire de Sorel, fait partie de la commission du service civil depuis 1943. Il occupera son nouveau poste à partir du 1er décembre.

Ste-Agathe

Assemblée de l'A.P.M.

Le 26 novembre eut lieu une assemblée de l'Association de Parents et Maîtres, très constructive. M. Hector Bahuaud, président, récita la prière d'ouverture et souhaita la bienvenue à l'assistance plus nombreuse que d'habitude. La secrétaire, Mme Doris Lemoine, fit un rapport détaillé de la dernière assemblée et la trésorière, Mme René Pilon, présenta le rapport financier.

La Rév. Sr Hélène-Monique dirigea et accompagna au piano les chants très bien exécutés par les élèves des 2e et 3e années et ceux des 4e et 5e années. M. Bahuaud, au nom de l'assemblée, remercia Soeur Hélène-Monique et les élèves.

On applaudit Mme Denise Gagnon, qui présenta le rapport de la journée d'étude qui eut lieu récemment à St-Charles. Mme Patricia St-Vincent présenta M. l'inspecteur Duhamel, conférencier. En termes choisis, émaillés de réparties spirituelles, tantôt en français, tantôt en anglais, il amena l'auditoire à réfléchir sur la coopération qui doit exister entre les écoles élémentaires et secondaires, les professeurs entre eux, aussi bien qu'entre parents et maîtres.

Il suggéra qu'on étudie les projets de loi scolaires, qu'on en discute afin de présenter en temps opportun les réclamations et recommandations désirées.

Depuis la dernière assemblée, l'Association a essayé d'obtenir l'usage de l'autobus scolaire pour activités post-scolaires, mais sans résultat tangible. On se propose cependant de continuer ce travail.

Soirée sociale

La soirée sociale en l'honneur de Mlle Claudette Malo et de M. Maurice Péloquin, le 28 novembre, fut bien réussie. Ils en garderont un très plaisant souvenir et remercient encore les organisateurs et tous ceux qui y ont participé.

Partie de cartes

La partie de cartes de la Société d'Agriculture du 29 novembre fut très amusante. La chance a favorisé Mmes René Pilon et Gérard Beaudoin, MM. René Nolette et Clovis Baudry. M. Raymond Reynaud, de Lorette, gagna le gâteau aux fruits de la loterie; Mlle Louise Dorge, la vadrouille; Mlle Germaine Joyal, les napperons de nylon, et M. Jean-Charles Fontaine, une boîte de chocolats.

Le CN vendra un billet spécial pour Européens

OTTAWA — Le Canadien National annonce que depuis le 1er décembre il offre en vente à l'intention des Européens un billet appelé Canrailpass qui leur permettra de parcourir pendant 30 jours consécutifs toutes les parties du Canada desservies par le réseau du CN.

Le prix du Canrailpass sera de $99 pour les adultes et de $50 pour les enfants de cinq à 12 ans.

La nouvelle a été annoncée récemment au 19e congrès fédéral-provincial du tourisme par M. Pierre Delagrave, vice-président des ventes et services voyageurs du CN.

Le Canrailpass vise à inciter les Européens à voyager au Canada par le chemin de fer et à augmenter le nombre des visiteurs à l'occasion de 1967, l'année du centenaire. Le billet sera réservé aux voyageurs de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe continentale.

Le détenteur d'un Canrailpass pourra visiter le Canada d'un océan à l'autre. Les arrêts en chemin seront autorisés durant les 30 jours de validité du billet.

On pourra se procurer le Canrailpass aux bureaux du CN en Grande-Bretagne et à Paris ainsi que dans les agences européennes autorisées. Pour voyager dans les trains du CN, le titulaire du Canrailpass n'aura qu'à présenter son billet et son passeport au conducteur.

Le billet ne comprend que le transport par chemin de fer. Mais les titulaires de ce billet peuvent faire des réservations de couchettes et de fauteuils de voitures-lits au Canada. Ces réservations, en vertu des tarifs Rouge, Blanc et Bleu, donneront droit à des repas gratuits dans les trains ayant une voiture restaurant.

Quand vous aurez un peu souffert, le Dieu de toute grâce, qui vous a appelés à sa gloire éternelle, dans le Christ, vous rétablira lui-même, vous fortifiera, vous rendra inébranlables. (I Pierre 5, 10)

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

Assemblée générale

C'est dimanche prochain, 6 décembre, qu'aura lieu, au collège, la grande réunion officielle de l'année. Après la messe de 4 h. p.m., pendant qu'un programme spécial occupera les dames, les Anciens entendront les rapports du président et des divers comités, éliront un nouveau Conseil et discuteront des affaires nouvelles. A 6 h., souper-buffet sur place, suivi d'un divertissement approprié. Cette assemblée générale, la dernière rencontre de l'année, devrait remporter le même succès que les précédentes. Invitation pressante à tous les Anciens.

L'Association peut être contente d'une année bien remplie: tenue régulière des rencontres mensuelles, grand gala d'octobre, rédaction d'un mémoire sur le biculturalisme, travail de l'Oeuvre des Bourses, sans parler de l'activité particulière de classes ou de groupes, comme celui des Anciens du Vieux Collège qui se sont réunis cet été.

R.I.P.

Un Ancien en vue, Bernard Goulet (1918-1925), est décédé à Ottawa le 1er décembre, à la suite d'une opération. Il était membre du Conseil d'administration de Radio-Canada. Ses condisciples et amis se réjouissaient de le revoir à St-Boniface, il y a deux semaines. Frère de quatre Anciens, il était le fils de Roger Goulet (B.A. 1891), le premier président de notre association, fondée en 1910. A son épouse et à ses enfants, à ses frères et ses soeurs, l'Association des Anciens offrent ses vives condoléances.

L'état financier de la B. de M. révèle de nouveaux records

MONTREAL, 30 nov. — De nouveaux records pour l'actif, les prêts, les dépôts et les bénéfices apparaissent dans les états financiers de la 147e année de la Banque de Montréal pour l'exercice clos le 31 octobre, qui sont parus aujourd'hui.

L'actif s'est accru de $393 millions et fait $4,668 millions, tandis que les prêts de toutes catégories se montent à $2,729 millions, en hausse de $309 millions sur 1963. Les bénéfices nets à $17,854,883 ou $2.94 par action, après déduction de $18,-211,471 de provision pour impôts, l'emportent de 6.6 pour cent sur 1963, où les bénéfices ont été de $2.75 par action.

Les dépôts — au total de $4,340 millions — marquent un accroissement de $379 millions, ou 9.5 pour cent, sur le chiffre de 1963. L'épargne individuelle a augmenté de $92.5 millions et s'établit à $2,030 millions, dépassant ainsi les $2 milliards pour la première fois.

Le total de $2,729 millions pour les prêts englobe une augmentation de $317 millions dans la catégorie de base: "prêts commerciaux et autres prêts". Les prêts hypothécaires LNH et les prêts à demande se chiffrent respectivement à $211 millions et $267 millions.

Les valeurs en portefeuille figurent pour $1,143 millions, soit $43.5 millions de plus qu'il y a un an. L'actif "rapidement" réalisable de $2,031 millions reflète la tradition de haute liquidité des avoirs qui caractérise la banque.

Les dividendes versés pour l'exercice aux 23,000 actionnaires de la banque ont atteint $13,365,000 ou $2.20 par action, soit cinq cents de plus qu'en 1963.

Une fois les dividendes payés, il reste un solde de bénéfices pour l'exercice de $4,489,883 à ajouter au solde de bénéfices non répartis de $1,067,716 qui a été reporté à nouveau de 1963. Cela donne un total de $5,557,399, dont $4 millions ont été virés au compte de Réserve, lequel atteint maintenant $158 millions. Le solde de bénéfices non répartis qui est reporté s'établit à $1,-557,599.

M. A. Rouleau est élu président du Conseil de la Coop. du Québec



M. Alfred Rouleau

QUEBEC — M. Alfred Rouleau, de Lévis, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, vient d'être élu à la présidence du Conseil de la Coopération du Québec. Il succède à M. Paul-Emile Charron, directeur général adjoint de la Fédération de Québec des Unions régionales des caisses populaires Desjardins, qui demeure membre du comité exécutif.

Le Conseil s'est donné également un nouveau vice-président en la personne de M. Raymond Houde, de Montréal, directeur général du Centre de Psychologie et de Pédagogie, association coopérative.

Outre MM. Rouleau, Houde et Charron, les autres membres de l'exécutif qui ont été élus sont MM. Jacques Towner, gérant général de la Fédération des Magasins CO-OP; Guy Bernier, directeur général de Pêcheurs-Unis de Québec; Roland Côté, directeur général de la Fédération des coopératives d'habitation; J. Romuald Paiement, président de la Fédération des Mutuelles-incendie; Louis-Philippe Savard, directeur des ventes à La Société des Artisans, et Jacques de la Chevrotière, directeur général des Services de Santé du Québec.

Activités

Le nouveau président du Conseil de la Coopération est directeur général de L'Assurance-Vie Desjardins depuis sa fondation et administrateur depuis 1960. Il est aussi président de La Sauvegarde, compagnie d'assurance-vie, depuis l'acquisition de cette institution par le Mouvement Desjardins en 1962. Il siège également au Conseil de la Vie française.

En plus de s'acquitter de ses responsabilités professionnelles, M. Rouleau s'est toujours intéressé activement aux questions économiques, sociales, religieuses et nationales. Ses connaissances et son expérience ont été mises à contribution au sein de plusieurs organismes. Il est présentement membre du sous-comité des recherches de la Section des assurances de l'Alliance coopérative internationale et membre de la Commission d'éducation économique de l'Association canadienne des éducateurs de langue française.

L'accession de M. Rouleau à la présidence du Conseil de la Coopération survient au moment où cet organisme, à l'occasion de son 25e anniversaire de fondation, connaît un nouveau départ à la suite de la redéfinition de ses objectifs et de son rôle en fonction des besoins actuels du mouvement coopératif québécois, tant sur le plan de la précision et de la diffusion de sa doctrine que sur le plan de la coordination de son activité.

Le secrétaire et le trésorier du C.C.Q. sont MM. Louis-Joseph Marcotte et Albert Côté, qui ont été confirmés respectivement dans leurs fonctions pour la nouvelle année.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

35-152-35C.

Nouveaux élus et nouveaux bureaux à Fidelity Life



A. E. ABRAMS

M. A. E. Abrams, C.L.U., vient d'être nommé gérant de la nouvelle succursale Winnipeg Centre de la Fidelity Life Insurance Company. M. Abrams possède une vaste et fructueuse expérience dans le domaine de l'assurance-vie et est un nouveau diplômé de l'école Life Insurance Agency Management, de Chicago.

M. E.-M. Marchand est gérant de Fidelity Life's Manitoba Branch. Il est depuis longtemps associé à la compagnie en tant que vendeur, gérant de district et de succursale.

NOUVEAUX BUREAUX

Les succursales Manitoba et Winnipeg Centre sont situées conjointement dans les nouveaux locaux, à 500 Edifice I.B.M., 373, avenue Broadway, Winnipeg 1, Manitoba. Tél.: 947-0341.

***



E.-M. MARCHAND

M. et Mme Israël Pelletier, de Ste-Amélie, célèbrent leur 40e anniversaire de mariage

STE-AMELIE — Le samedi 21 novembre, M. l'abbé A. Gervais, curé, célébrait une grand-messe d'action de grâces à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Israël Pelletier. Quatre de leurs petits-fils, Arthur, Ernest, René et Daniel Gagnon, membres des Chevaliers de l'Autel, servirent la messe. Mmes Jeanne Guillas et Agnès Vandenbosch exécutèrent le "Panis Angelicus", "Je te révère" et un "Magnificat".

Après la messe, un bouquet spirituel offert par les enfants fut présenté aux jubilaires par M. le curé.

Un souper de famille, auquel étaient présents leurs cinq enfants et 22 petits-enfants, fut servi à la demeure de M. et Mme R. Gagnon. M. l'abbé Gervais proposa le toast aux heureux époux. Une soirée dansante eut lieu à la salle de Ste-Rose-du-Lac où de nombreux parents et amis vinrent souhaiter aux jubilaires encore bien des années de bonheur.

Les personnes suivantes ont assisté à la fête: M. et Mme Benoit Pelletier et leur famille, de Winnipeg, M. et Mme Maurice Pelletier, Mme G. Beddome, M. W. Proulx et son fils, Paul, M. et Mme B. Worall (Simone) et leur famille et M. et Mme André Guillas (Jeanne) et leur famille, tous de Ste-Rose-du-Lac, M. Eugène Leclerc et Mme Adèle Desjardins, de Laurier, et M. Paul Pelletier, de Ste-Amélie.

Décès

Le 21 novembre est décédée à l'hôpital de McCreary, Mme Stephanie Clark, âgé de 61 ans. La messe de Requiem fut célébrée en l'église de Ste-Amélie par M. l'abbé A. Gervais. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Angela (Mme E. Jarvis) et Jane, de Rudy Creek; trois soeurs, Claire (Mme J.-B. Denis), de Vancouver, C.-B., Maria (Mme Turgeon), de Port Arthur, Ont., et Léa (Mme Gagné), de Duluth, Minn., et deux frères, MM. Joseph et Raymond Pinette, de Ste-Rose-du-Lac.

Remerciements

Les membres de la famille Clark désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par honoraires de messe, par leur présence à la veillée de prières, aux funérailles ou de toute autre façon, à l'occasion de leur récent deuil. Merci aux chantres de Ste-Rose-du-Lac, au R. P. E. Dorge, O.M.I., et aux Soeurs Grises.

Ça et là

Prompt rétablissement à Mme Gladys Coss, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

M. Bill Pritchard, de Winnipeg, rendait visite à M. et Mme J. Vandenbosch, dimanche dernier.

Mme Claire Denis, de la Colombie-Britannique, rendait visite à sa parenté et à MM. et Mmes E. et Ludger Soucy.

MM. Aimé Corbel, Léonard Casavant et Emile Verhaeghe, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Martin Norstrum, de Dryden, Ont., sont en visite pour deux semaines chez leurs parents, M. et Mme A. Fayant, et leur famille.

M. Arthur Desjardins et sa mère, Mme Adèle Desjardins, de Laurier, assistèrent aux funérailles de Mme Clark et rendirent visite à M. et Mme E. Denis.

La partie de cartes du 22 novembre, organisée par le Club athlétique de Ste-Amélie, fut un vrai succès. Merci aux dames qui apportèrent les tartes et qui servirent le délicieux goûter après la soirée, ainsi qu'à tous ceux qui sont venus encourager les jeunes.

(Publication retardée)

Naissances

A M. et Mme John Brook (Juliette Landry) est né un fils le 16 juillet.

A M. et Mme Germain Moriaux est née une fille le 19 novembre.

A M. et Mme Peter Bilous, de Neepawa, est née une fille le 15 novembre.

Félicitations aux heureux parents.

Ça et là

Ronald Vandenbosch et les petites Darlene Verhaeghe et Laurence Vandepoele ont eu les amygdales enlevées, le 18 novembre, à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

MM. et Mmes Jules Leperre et Guy Guillas, ainsi que M. Réal Denis, se rendirent à Neepawa pour rendre visite à Mme Bilous, hospitalisée.

M. Louis Verhaeghe, de Wabowden, était de retour chez lui.

M. Gilbert Vandenbosch, de Thompson, était de passage récemment chez ses parents, M. et Mme J. Vandenbosch.

M. Gérard Verhaeghe assista au congrès des commissaires d'écoles. Accompagné de son épouse, il alla au collège d'Otterburne rendre visite à son fils, Raymond.

M. et Mme Alois Stomp sont partis le 24 novembre pour Winnipeg où Mme Stomp dut subir une opération, le 26 novembre. Mme K. Butterfield gardera la maison.

M. et Mme Maurice Delaurier et leurs enfants, de Dauphin, ont rendu visite à MM. et Mmes Albert Delaurier et André Pinette, le 22 novembre.

M. et Mme Elsime Soucy et leur petit fils, de St-Adolphe, ont passé une semaine chez M. et Mme E. Soucy. MM. Johnny et Jimmy Berthelette, de St-Adolphe, étaient aussi en promenade chez M. et Mme E. Soucy.

A l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme I. Pelletier, le 21 novembre, M. et Mme Benoit Pelletier, de Winnipeg, et M. Ernest Gagnon, du Juniorat de la Ste-Famille, étaient de passage à Ste-Amélie.

MM. Aimé Corbel et Léonard Casavant, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 21 novembre avec leurs parents.

M. Marcel Corbel est allé passer quelque temps chez son beau-frère à Portia.

Condoléances à M. et Mme Charlie Berthelette, de Winnipeg, à l'occasion du décès de leur père et beau-père, M. J. Berthelette, de McCreary, et à M. et Mme E. Jarvis et Mlle J. Clark, de Reedy Creek, à l'occasion du décès de leur mère et belle-mère, Mme Stéphanie Clark.

Elie

Naissances

Félicitations à M. et Mme Fernand Allard à l'occasion de la naissance d'une fille, Chantale, et à M. et Mme Léon Breland, d'une fille, Judith.

Décès

Condoléances à M. et Mme Maurice Beaudry, qui ont perdu leur bébé. La messe des anges fut célébrée le 27 novembre et l'enterrement eut lieu au cimetière local.

Ça et là

Les 19 et 20 novembre avait lieu le congrès des commissaires d'école de la région. Parmi les invités on remarquait MM. René Préfontaine et B. Wolfe. Les dames de la paroisse servirent un succulent souper.

M. et Mme Léo Lévesque sont partis en voyage à Montréal.

M. et Mme Fernand Gervais sont de retour d'un voyage en Californie.

Mme Maurice Beaudry désire annoncer que la quête pour les aveugles rapporta la somme de $76.85. Remerciements à tous.

Mariage

Le 21 novembre, M. l'abbé H. Roy, curé, bénissait le mariage de Mlle Rita Alarie, fille de M. et Mme Alfred Alarie, à M. Réginald Bernard, fils de M. et Mme Magloire Bernard.

La mariée était ravissante dans une longue robe blanche avec court voile retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

La fille d'honneur était Mlle Carole Bernardin et le garçon d'honneur, M. Cyr, neveu et nièce des mariés.

La réception et la soirée eurent lieu à la salle Monterey.

A leur retour d'un voyage de noces au Colombie-Britannique, les nouveaux mariés demeureront à Elie.

St-Laurent

Bazar paroissial

Il y aura un bazar les 4, 5 et 6 décembre à la salle paroissiale. Tous les paroissiens sont invités à participer à cette bonne oeuvre. Les portes ouvriront chaque soir à 8 h.

On servira du café, du thé et un assortiment de sandwichs, gâteaux et tartes. Il y aura beaucoup d'articles à vendre et tous les soirs un bingo avec de beaux prix.

Dimanche après-midi, de 2 h. à 4 h., il y aura pour les enfants partie de bingo et différents jeux.

Cours de couture

Le mercredi 9 décembre, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale, la première partie du cours de couture se terminera. On fera une parade de mode, un peu de comédie, le tout suivi d'un goûter. Bienvenue à tous.

Visiteurs

M. Jean Guiboche, de Kamsach, Sask., et sa soeur, Mme A. Donaven, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme T. Guiboche.

Mariage Lambert-Bruce

Le samedi 21 novembre, à 3 h. p.m., dans l'église de St-Laurent, avait lieu le mariage de Mlle Doreen Bruce, fille de M. et Mme Arthur Bruce, à M. Laurent Lambert, fils de M. et Mme Yves Lambert. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., officiait à la cérémonie religieuse.

Précédée de son cortège, la mariée fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était charmante dans sa longue robe blanche et son long voile bouffant retenu par une petite couronne. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Gisèle Bruce et Fleurette Lambert, soeurs des mariés, Vivian Buors, Audrey Bruce et Joyce Larson, cousine et amies de la mariée, portaient des courtes robes blanches avec voiles courts bleu pâle et bouquets de fleurs de même nuance que les voiles.

Les garçons d'honneur étaient MM. Claude Lambert et James Bruce, frères des mariés, Robert Combot, Paul Buors et Marcel Lambert, cousin et amis du marié. M. Y. Lambert servait de témoin au marié.

La mère de la mariée portait une toilette aqua avec accessoires blancs et la mère du marié revêtait un ensemble beige avec accessoires bruns. Toutes deux portaient des bouquets de corsage de fleurs blanches.

Au cours de la messe nuptiale, de beaux cantiques furent exécutés par Mmes Jos. Fontaine et Henri Combot, tandis que M. François Gratton touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, tous se rendaient pour la réception à la salle de banquet à Woodlands, Man.

Les meilleurs voeux de tous accompagnent les nouveaux époux.

Visiteurs

Le 21 novembre, M. et Mme Jos. Boucher recevaient la visite de leurs filles et gendres, MM. et Mmes R. Doiron et leur fils et Julien Belot, de St-Boniface.

M. et Mme Jos. Prairie ont eu la visite de Mme Berthe Coutu et sa fille, Anita, de Winnipeg, accompagnées de M. et Mme Fudge et leurs enfants, de Kenora, Ont., le 21 novembre.

Baptême

Maurice-Marc-Joseph, fils de M. et Mme Marcel Combot, né le 11 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Fred Lavallée, de Winnipeg, oncle et tante de l'enfant.



Mlle Simone Rochon, élève de l'Institut Collégial St-Pierre et du département musical du couvent de St-Pierre-Jolys que dirigent les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, a mérité la bourse "Mrs. James A. Richardson Scholarship" ($70.00) pour ses succès en musique, matières de 11e année. Cette bourse est décernée par le "Western Board of Music Examinations" aux candidats des centres ruraux pour les examens de musique de 5e à 12e années. Simone obtint les résultats suivants: Piano VII, 83 pour cent; Théorie IV, 88 pour cent.

* * *



Mlle Cécile Sicotte, rhétoricienne au collège de St-Boniface cette année, fréquentait en 1963-64 l'Institut Collégial St-Pierre. Elle vient de recevoir une bourse d'études de $300, octroyée par le gouvernement provincial.

* * *



Mlle Paulette Turenne, actuellement rhétoricienne au collège de St-Boniface, fréquentait en 1963-64 l'Institut Collégial St-Pierre. Elle y mérita la bourse de $100 décernée par le local M.T.S. des instituteurs de la division scolaire de la Rivière-Rouge à l'élève qui s'est classé premier dans ladite division aux examens du Département d'Education, 12e année, en juin 1964.

Transcona

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques, section paroissiale de l'Assomption, se tiendra le mardi 8 décembre, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école, 609, avenue Rosseau est.

La partie récréative du programme prendra la forme d'une soirée de Noël. Mme C. Helbren est en charge de la soirée. Bienvenue à tous.

Ross

Décès

Le 27 novembre, à sa résidence, est décédé M. Eugène Gauthier, âgé de 56 ans. Les prières ont été récitées le 30 novembre, à 8 h. p.m., à la chapelle de Ross. La grand-messe fut chantée par M. l'abbé L.-P. Jean, le lendemain matin, en l'église paroissiale de Ste-Geneviève. L'enterrement eut lieu au cimetière local.

M. Gauthier naquit à Ross où il passa toute sa vie. Il laisse dans le deuil son père, M. David Gauthier; cinq frères, Hormisdas et Adélard, de New Westminster, C.-B., Armand, de Lorette, Alfred, de Ross, et Rosario, de St-Boniface, et cinq soeurs, Mmes D. Tétrault (Albina), L. Lansard (Antoinette), A. Duhamel (Henriette), de Ross, A. Vandal (Agnès) et M. Duhamel (Angéline), de St-Boniface.

Institut Collégial St-Pierre

ST-PIERRE, MAN.

Prix et collation des diplômes

En cet après-midi ensoleillé du 22 novembre, quelle belle fête française pour la jeunesse des écoles élémentaire et secondaire de St-Pierre! Pour nous, héritiers de notre belle langue, quelle fierté de la voir triompher dans l'impressionnante cérémonie de la collation des prix et des diplômes, événement annuel qui couronne les succès des examens français de l'Association d'Education. En effet, trois cent cinquante élèves méritants de St-Pierre reçoivent aujourd'hui un diplôme, symbole de leur fierté française et de leur désir d'apprendre toujours mieux leur langue maternelle.

Magnifique spectacle d'ensemble donc que ce nombre imposant de demoiselles en uniformes scolaires et de garçons si chics quand ils sont revêtus de leurs habits du dimanche. Les parents, venus nombreux pour encourager les succès de leurs enfants, oublient qu'ils sont tassés à l'arrière-plan de la salle tellement ils sont ébahis devant ce groupe d'élèves rayonnants et disciplinés tout à la fois. Bientôt, l'hymne national, chanté avec un entrain patriotique, résonne dans la salle comble et ouvre "l'aventure annuelle" de cette distribution de prix. La chorale (107 membres!), sous la direction dynamique de la Rév. Sr Gérard, ravit l'auditoire par le chant mélodieux de "L'Angelus" d'Allaire. L'accompagnatrice est Hélène Roy, de la 11e année.

Puis, nous sommes heureux d'entendre M. Richard Roy, professeur à l'Institut Collégial, donner la lecture des notes et des prix, tandis que M. Jean-Marie Gagnon, président du Cercle local de l'Association d'Education, présente les prix. Sans être trop orgueilleux, il nous faut tout de même admettre qu'il y a de fort belles notes dans ce palmarès et cette liste et que nombreux sont les élèves qui méritent la mention "Grande distinction"!

En plus des notes de français, on proclame les résultats des élèves du Département musical du couvent de St-Pierre. Les diplômes de théorie et de piano sont nombreux et les succès sont impressionnants. Puis, un groupe de filles de la 6e année s'alignent sur le théâtre. Sous la direction de Mlle Irène Garand, elles présentent avec soin un choeur parlé: "L'Annonciation" de Marie Noël. Enfin, des bourses et des prix spéciaux sont décernés aux élèves qui se sont classés premiers dans chaque matière aux examens finals de juin 1964.

Pour terminer cet après-midi radieux, nous avons l'honneur d'entendre le délégué de l'Association d'Education, le R. F. Fernand Marion, C.S.V., directeur du collège St-Joseph d'Otterburne. Nous avons aimé son discours parce que, tout en étant bref, il était encourageant et nous suggérait de précieux conseils. M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, seconde les paroles du Frère Marion en nous rappelant l'importance et la beauté de la culture française.

Le chant de l'Association, dirigé par Philippe Rioux, élève de l'école secondaire, et accompagné par Anita Rochon, de la 12e année, résume bien nos résolutions. Oui, "nous parlerons la langue de nos pères et nous chanterons les chansons de nos mères"!

Les prix de l'examen français sont décernés aux élèves suivants: 12e année, Paulette Turenne, 90%; 11e année, Paulette Carrière, 86%; 10e année, Simone Rochon, 91%; 9e année, Louise Lahaie, 90%, Elaine Berthelette, 80%; 8e année, Monique Desharnais, 84%; 7e année, Dolorès St-Arnaud, 89%; Laurette Cahill, 88%; 6e année, Robert Téssier, 94%, Yvonne Turenne, 91%; 5e année, Suzanne Mulaire, 88%, Madeleine Roy, 84%; 4e année, Denyse Côté, 95%, Madeleine Tessier, 92%; 3e année, Renée Dandenault, 92%, Paul Lavergne, 91%.

Prix spéciaux de français décernés par M. Damien Giordani, consul de France, pour application et succès dans l'étude du français, mérités par Hervé Bourgeois, Claudette Lacroix, Annette Hébert, Claire Pilotte, Edmond Beaudry, Robert Pilotte, Céline Proulx, Suzanne Vauclair, Réal Turenne, Patricia Vinet, Claudette Desharnais, Roger Préfontaine, Kathleen Perron, Gisèle Préfontaine.

Résultats des examens et diplômes de piano et de théorie décernés par l'université du Manitoba aux élèves du Département musical du couvent de St-Pierre:

Bourse "Mrs. James A. Richardson Scholarship" de $70.00 décernée par le "Western Board of Music Examinations" à l'élève qui s'est classé troisième parmi les candidats des centres ruraux, 5e à 12 années, méritée par Simone Rochon, piano VII, 83% et théorie IV, 88%; diplômes, Cécile Sicotte, harmonie V, 81% et histoire VI, 70%; Claudette Lacroix, harmonie V, 68% et histoire VI, 81%; Huguette Mulaire, théorie IV, 86% et piano VII, 73%; Dolorès St-Arnaud, théorie III, 89% et piano V, 72%; Denise St-Arnaud, théorie III, 87% et piano V, 70%; Monique Desharnais, théorie II, 97% et piano V, 71%; Gabrielle Joubert, théorie I, 99% et piano III, 73%; Jocelyne Mulaire, piano VII, 81%; Lise Préfontaine, piano VI, 68%; Jacqueline Mulaire, piano V, 71%; Yvonne Turenne, piano IV, 78%; Anita Rochon, harmonie V, 78%; Hélène Roy, théorie IV, 84%; Patricia Vinet, théorie III, 83%; Claudette Desharnais, théorie II, 96%; Bernadette Dotremont, théorie I, 99%; Suzanne Mulaire, théorie I, 97%; Kathleen Perron, théorie 1, 91%; Louise Latour, théorie 1, 87%.

Bourses d'études: bourse de $100.00 offerte par les instituteurs de la Division scolaire de la Rivière-Rouge à l'élève qui s'est classé premier dans cette division aux examens du Département d'Education de juin 1964, 12e année, méritée par Paulette Turenne; bourses du gouvernement manitobain: 12e année, bourse de $300.00 pour études universitaires, méritée par Cécile Sicotte; 11e année, $50.00, Claire Pilotte; 10e année, $50.00, Robert Pilotte et Yvonne Massicotte; $25.00, Céline Proulx; 9e année, $50.00, Régine Dotremont.

Prix spéciaux décernés aux élèves qui se sont classés premiers dans chaque matière aux examens finals de juin 1964, mérités par les élèves suivants de l'Institut Collégial: Paulette Turenne, Guy Hébert, Jeannette Turenne, Gilbert Lahaie, Anita Rochon, Evelyne Raffard, Shirley Taylor, Omer Fontaine, Jocelyne Mulaire, Yvonne Massicotte, Simone Rochon, Rita Bohémier, Louise Lahaie, Lucille Gagné, Réal Turenne, Monique Péloquin, Régine Dotremont, Raymond Perron, Denise St-Arnaud, Gérald Marquis.

Une équipe de la 12e année.

St-Léon

Fierté nationale

Le 27 novembre avait lieu, à la salle paroissiale, la soirée de la Fierté nationale. Malgré la tempête, il y eut de nombreux parents et amis. Quelques invités ne purent malheureusement s'y rendre.

Grâce à la coopération de tous, la soirée fut un succès. Après l'"O Canada", le maître de cérémonies, M. Gérald Labossière, souhaita la bienvenue à tous les présents à la soirée "Talents de chez nous". Ensuite parurent tour à tour sur la scène les tout-petits avec leurs contes, les 2e et 3e années avec un chant mimé "Bonhomme! Bonhomme!", les 4e, 5e et 6e années avec une saynète intitulée "La clef de St-Pierre" et la chorale de l'école qui interpréta cinq chants, entre autres "Le Carillon" à trois voix égales.

M. Fernand Labossière, président de la Commission scolaire, fit la distribution des trophées et des prix aux élèves les plus méritants. Après la distribution des diplômes de français par MM. Lucien George et Urbain Rondeau, M. F. Labossière adressa quelques mots d'encouragement à tous les jeunes écoliers.

Parmi les jeunes, quelques-uns se distinguèrent particulièrement par leurs beaux talents, entre autres: Yolande Rondeau, de la 1ère année, avec son monologue "J'ai une fille à marier"; Francis Labossière, de la 3e, qui déclama "Je suis né un dimanche", et Jocelyne et Ivan Labossière, des 11e et 8e respectivement, qui interprétèrent trois chants de leur répertoire: "Mon beau sapin", "Maman" et la "Berceuse" de Brahms. Ghislaine George, de la 11e année, et Joanne Lafrenière, de la 8e année, exécutèrent des morceaux au piano et à l'accordéon. Et que dire des deux comédiens, Gilles Martel et Ivan Labossière, tous deux en 8e année, qui divertirent si bien l'auditoire avec une comédie intitulée "Les quatre prunes!".

Six élèves de l'école secondaire présentèrent aussi une comédie en un acte "En ce temps-là". Félicitations aux actrices, Adrienne Labossière, Paulette Martel, Lorraine Leblanc, Clara Labossière, Ghislaine George et Patricia Rondeau. Rose-Marie Labossière, de la 3e année, y jouait le rôle de la fillette studieuse.

M. l'abbé Réginald Prescott, curé, adressa aussi quelques mots soulignant l'importance que prend une telle soirée comme stimulant à l'étude et aussi au développement de beaux talents. Il souligna combien les Canadiens français doivent être fiers de la langue et de la culture françaises et combien on doit désirer se perfectionner.

Après avoir remercié tous les auditeurs et spécialement les acteurs, chanteurs et tous ceux qui avaient contribué au succès de cette soirée, M. G. Labossière souhaita le bonsoir.

M. et Mme Louis Lambert, de St-Pierre, célèbrent leur 50e anniversaire de mariage

ST-PIERRE — Récemment, on fêtait à St-Pierre le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Lambert.

C'est dans l'église paroissiale que la célébration débuta. Après le renouvellement des promesses conjugales, M. l'abbé F. Desjardins, vicaire, offrit, en l'honneur des jubilaires, une messe d'action de grâces. Deux petits-fils des jubilaires, Marcel Pilotte et Fernand Dupuis servaient au choeur.

Pour rehausser la cérémonie, un choeur de chant, auquel les filles des jubilaires faisaient partie, a entonné durant la messe quelques cantiques appropriés à l'occasion.

Pour la soirée, un nombre imposant de parents et amis se sont réunis au Centre récréatif pour célébrer avec les héros du jour cet événement mémorable. Au début de cette fête de famille, on présenta un court programme dirigé par Armand Desharnais, neveu des jubilaires. Une adresse fut lue par l'aînée des petits-enfants, Claire Pilotte, après quoi Marcel Pilotte la présenta à M. Lambert, tandis que Paulette Dupuis offrit à Mme Lambert un bouquet de roses. M. Lambert répondit allégrement à ces gestes touchants.

A ce moment, le maître de cérémonies lut trois messages de félicitations venant d'un fils des jubilaires, Hector, de Kamloops, C.-B., de l'hon. D. Roblin et de l'hon. E. Willis. Puis on procéda à des numéros musicaux. "Voulez-vous danser, grand-mère?" fut chanté par les enfants et petits-enfants réunis. Mme W. Carrière rendit le "Santa Lucia" en français. Les petites Paulette Dupuis, Claudette, Hélène et Lise Desharnais exécutèrent des morceaux de piano. Mme Ulysse Lambert et M. J.-F. Lambert ont égayé les présents de leur chanson.

M. Edmond Préfontaine, ancien voisin de M. Lambert, ajouta son mot de félicitation. Enfin, M. le vicaire félicita l'heureux couple et exprima son plaisir d'assister à une telle réunion de famille.

Les jubilaires reçurent de leurs parents et amis des témoignages d'estime et d'affection, ainsi qu'une bourse substantielle. Ils garderont de ce jour un heureux souvenir.

Les heureux jubilaires s'unissent à leur famille pour remercier très cordialement tous ceux qui leur ont offert félicitations, voeux et cadeaux et qui ont contribué au succès de cette fête.

Noces d'argent à Ste-Elisabeth de M. et Mme Ovila Collette

STE-ELISABETH — Le 21 novembre, M. et Mme Ovila Collette célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Le soir, une réception en leur honneur avait lieu à la salle paroissiale d'Aubigny où de nombreux parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux et partager la joie des jubilaires.

M. Aurèle Desaulniers, de St-Boniface, ami de la famille, présidait comme maître de cérémonies. M. Norman Collette se fit le porte-parole de la famille pour formuler des voeux de santé, de longue vie et de bonheur à ses bons parents et pour leur offrir des félicitations chaleureuses.

M. et Mme Collette sont les heureux parents de douze enfants, tous présents à la fête: Rose-Marie (Mme Léon Rioux), de Vancouver, C.-B., Norman, de Cochenour, Ont., Pauline (Mme Jean-Paul Cadieux), de Portage-la-Prairie, Eveline (Mme Jean-Paul Gauvin) et Thérèse, de St-Boniface, Rita, Doris, Irène, Alain, Carole, Robert et Donald, à la maison.

Pour la circonstance, Mme Collette portait une robe en satin vert, ornée d'un bouquet de corsage d'oeillets blancs.

M. Collette, en termes émus, remercia ses enfants en son nom et au nom de son épouse, d'avoir organisé cette fête mémorable et toutes les personnes présentes d'être venues se réjouir avec eux.

Malades

Voeux de prompt retour à la santé à M. Maxime Collette, de cette paroisse, et à son fils, Roland, de St-Jean-Baptiste, hospitalisés à Morris.

N.-D.-de-Lourdes

Naissances

Claudette, fille de M. et Mme André Durand, née le 23 septembre.

Nadine, fille de M. et Mme Raynald Labossière, née le 7 octobre.

Jocelyne, fille de M. et Mme Guy Durand, née le 11 novembre.

Curling

Le 3 novembre dernier eut lieu l'assemblée annuelle du curling. Le comité en charge est le suivant: président, Meinrad Roch; vice-président, Louis Comte; secrétaire-trésorier, René Monchalin; directeurs, Bernard Comte, Albert Augert, Eugène Coutant et Irénée Teffaine.

Le 30 novembre, le bonspiel local s'est ouvert avec douze équipes; tout indique que ça ira bien. La date du grand bonspiel ouvert commencera le 25 janvier prochain.

Banquet des Libéraux

M. Gildas Molgat, M.A.L., chef du parti libéral manitobain, et M. Robert McMenzie, de Carman, président des Jeunes Libéraux, furent les orateurs invités au banquet des libéraux qui eut lieu en ce village le 26 novembre, et auquel plus de 200 personnes participèrent.

M. Molgat souligna que tous les Canadiens doivent participer activement aux affaires politiques de leur pays. "Soit que nous, comme Canadiens, faisions travailler convenablement nos partis politiques, ou bien nous devons changer notre système gouvernemental".

Désirant une plus grande participation politique, le parti libéral a lancé une campagne provinciale de recrutement.

Haywood

Partie de cartes et de bingo

Le 22 novembre avait lieu, à la salle paroissiale de Haywood, une partie de cartes et de bingo organisée par la Chambre de Commerce locale.

Les gagnants aux cartes furent Mmes Amédée Picton et Henri Gautron, MM. Paul Dubé et Norbert Dequier; ceux de bingo, M. Norbert Gautron, Mlle Lorraine Dheilly, Mmes Henri Lambert et Ernest Montsion et M. Henri Gautron.

Une saynète "Visite au malade" fut jouée par un groupe d'élèves des 7e et 8e années et par M. Arthur Gautron.

Un goûter fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

La Chambre de Commerce désire remercier les personnes qui ont participé à cette soirée.

Une imposante collation des diplômes de français à La Broquerie, sous les auspices de la SSJB

(Publication retardée)

LA BROQUERIE — Le 15 novembre, à l'école élémentaire, avait lieu la distribution des prix et des diplômes de l'examen de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. M. Albert Vielfaure, M.A.L., président, souhaita la bienvenue à l'assistance et dit que la Société St-Jean-Baptiste était heureuse de prendre l'initiative de cette distribution de prix afin de manifester combien les efforts faits par les enfants pour bien parler et bien écrire leur langue française sont appréciés. Le maître de cérémonies félicita les parents et les élèves pour la belle assistance.

M. Oscar Gagnon fit la nomenclature des élèves de l'école élémentaire; M. Hubert Bouchard, ceux de l'école secondaire, et M. Vielfaure, ceux de l'école St-Roch, tandis que M. le curé présentait les diplômes et M. Maurice Gauthier remettait les prix aux gagnants.

Quelques intermèdes vinrent égayer l'auditoire tout en affirmant les goûts et les talents artistiques des élèves et des dirigeants. "Si tous les gars du monde" fut chanté par les élèves de l'école élémentaire, dirigés par Mlle Hélène Dubé et accompagnés au piano par Mlle Carmel St-Hilaire.

La Rév. Sr Carmela Desjardins, S.G.M., dirigeait le chant de l'école secondaire alors que MM. Jean et Léon Normandeau accompagnaient à la guitare. "Tous les chemins du monde" de Soeur Sourire et "Perrine était servante" furent mimés avec succès par Mlle Marie-Anne Beaudry, la servante, M. Marcel Normandeau, le curé, et M. Paul Mireault, le pauvre amant trop tôt oublié et trop tard regretté. Une déclamation "La prière et l'aumône" fut récitée par M. David Fréchette, élève de l'école St-Roch, sous la direction de Mlle Marguerite Royal.

Le président félicita les participants et les encouragea à continuer de chanter souvent et bien. C'est, dit-il, une caractéristique de la gaieté canadienne-française.

Les noms des lauréats du concours de l'Association d'Education ont déjà été publiés dans **La Liberté et le Patriote.** Il suffira donc de mentionner un prix offert par la Chambre de Commerce locale pour un concours de rédaction sur l'embellissement rural qui fut présenté par le président, M. Wilfrid Turenne, à Mlle M.-A. Beaudry.

M. Denis Nadeau, président des commissaires de l'école élémentaire, félicita et remercia les élèves, les organisateurs et les maîtres et maîtresses. Il proposa d'adresser un mot de remerciements à la Rév. Sr Hermance Lussier, S.G.M., ancienne principale, à qui revient une large part du succès de cet examen.

M. Joseph Tétrault, commissaire, adressa la parole au nom de l'école secondaire. Il dit sa fierté d'assister à la distribution des diplômes et exhorta les élèves à cultiver l'esprit de patriotisme. M. Vielfaure proposa un vote de remerciements à M. Tétrault pour les services rendus à la cause canadienne-française durant les dernières années et lui exprima son regret de le voir quitter son poste. A la même occasion, il offrit des voeux de bon succès à M. Alphonse Fournier qui succède à M. Tétrault comme commissaire de la Division de la Seine.

M. Maurice Gauthier, vice-président de l'exécutif de l'Association d'Education à St-Boniface, fut ensuite invité à prendre la parole. Originaire de La Broquerie, de même que son épouse, née Thérèse Granger, il est apprécié dans les divers domaines où il a exercé son activité. Son cousin, M. Vielfaure, appuya sur ce fait et rappela quelques souvenirs d'enfance.

M. Gauthier remercia la Société St-Jean-Baptiste de l'invitation faite à l'Association d'envoyer un conférencier pour la circonstance et se dit heureux de se faire le porte-parole de cet organisme. L'Association, dit-il, apprécie la collaboration des parents, des élèves et des instituteurs et institutrices dans le travail d'éducation qu'elle poursuit. Il souligna le mérite du personnel enseignant qui se dévoue dans le Comité du fonctionnement scolaire. Il félicita les élèves qui ont remporté des prix et des diplômes et il encouragea tous ceux qui ont fait des efforts même s'ils n'ont pas réussi.

Il conseilla aux élèves de poursuivre leurs études même au-delà de la 12e année. Si le double programme demande plus de travail, il offre par contre des avantages fort appréciables. Un homme ou une femme bilingue a plus de chance de réussir. Le conférencier cita alors diverses organisations qui réclament des employés bilingues. Puis il signala l'exemple d'un groupe d'Anglo-saxons de Vancouver qui, au prix de grands sacrifices, se sont organisés pour suivre des cours de français.

Il insista encore sur l'importance de soutenir les organisations canadiennes-françaises: journal, postes de radio et de télévision, etc. Enfin, M. Gauthier fait confiance à l'avenir des Canadiens français qui, au lieu de disparaître, doivent se perfectionner et devenir plus forts.

M. Narcisse Fournier, vice-président de la SSJB, remercia le conférencier. M. Gauthier, dit-il, a rendu des services dans plus d'un domaine et spécialement dans l'Association.

Comme conclusion M. le curé appuya le conférencier. Si le fait d'être bilingue offre des avantages, il importe que tous y mettent la main, élèves, professeurs et parents.

Au nom de la Société St-Jean-Baptiste, M. Vielfaure remercia ensuite ceux qui ont participé au programme et tous ceux qui ont contribué au succès de cette séance qui se termina par le chant bien approprié "O Canada, terre de nos aïeux".

Inhumation

Le 15 octobre avait lieu l'inhumation de Doris-Marie-Angèle, fille de M. et Mme William Harel. Née le 6 septembre, l'enfant a été baptisée le 18 à La Broquerie et confirmée le 21 à l'hôpital général St-Boniface.

Baptêmes

Marc-Jean-Joseph, fils de M. et Mme Jean-Guy Tétrault. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Tétrault.

Hélène-Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Lucien Mireault. Parrain et marraine, M. et Mme Jacques Mireault.

Mario-Georges - Edouard, fils adoptif de M. et Mme Georges Boily. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Boily.

Suzanne-Marie - Thérèse, fille de M. et Mme Guy Taillefer. Parrain, M. Oscar Gagnon; marraine, Mlle Thérèse Taillefer.

Cours de soins

Depuis le 9 novembre, deux fois la semaine, les lundi et jeudi, les paroissiens assistent nombreux aux cours de premiers soins qui doivent être donnés gratuitement durant six semaines par la Société Ambulancière St-Jean, sous les auspices de la Défense civile du Canada. Félicitations pour l'intérêt manifesté à ces cours de grande utilité pour tous.

Réunion de l'A.P.M.

Le 24 octobre, les membres dont les noms suivent se rendaient à St-Charles pour assister à la réunion de la Fédération de l'Association de Parents et Maîtres: Mmes Louis Granger, présidente, Georges Choiselat, secrétaire, Noé Normandeau et Edmond Plouffe et M. Gilles Normandeau, principal de l'école élémentaire.

Le 10 novembre, la deuxième réunion de l'A.P.M. avait lieu à l'école secondaire. Le nouvel exécutif composé de Mmes L. Granger, présidente, G. Choiselat, secrétaire, E. Plouffe et Jean Lord et de M. Fernand Balcaen, vice-président, entrait en fonction ce soir-là.

Après le mot de bienvenue par Mme la présidente, M. le curé présenta le conférencier, M. l'abbé Roland Bélanger, qui expliqua le programme de l'année "L'intégration des jeunes dans le monde adulte". Il dit que, par paresse, routine ou manque d'intérêt, on se retire dans un "Anonymat" qui empêche de vraiment connaître et apprécier le prochain et de communiquer avec lui. Le rythme pressant de vie moderne ne laisse pas aux parents le temps de converser avec leurs enfants et leurs coparoissiens et de prendre une part active aux organisations qui ont besoin de leur dévouement.

La conférence fut suivie d'une discussion animée. M. Hubert Bouchard remercia chaleureusement M. l'abbé Bélanger. Après la levée de l'assemblée, les parents purent mettre en pratique les résolutions qu'ils avaient prises en causant avec les professeurs de leurs enfants tout en dégustant un bon goûter.

Avis public

Avis public est donné par les présentes que la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, entend former une région située dans ladite Municipalité, et plus particulièrement décrite dans l'annexe "A" ajoutée à cet avis, en District Local de Développement (qui sera connu comme District Local de Développement No 1) et étant des terrains comprenant le village incorporé de de Letellier, à moins que la majorité des propriétaires des terrains affectés représentant au moins la moitié en valeurs desdits terrains et dont les noms sont inscrits sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité, envoient au Conseil de la Municipalité une pétition contre la formation du District Local de Développement susmentionné dans les quatre semaines qui suivront a première publication de cet avis. Les terrains contenus dans le district en question sont indiqués sur une carte qui se trouve au bureau de secrétaire-trésorier de ladite Municipalité.

Et de plus prenez avis qu'après la formation du District Local de Développement selon les conditions ci-dessus, le Conseil de la Municipalité de Montcalm se propose de construire, d'installer, d'équipier et d'entretenir un système d'eau comme Développement Local d'un tel District Local de Développement, sur les terrains de ladite Municipalité faisant face et aboutissant aux rues et avenues suivantes qui bénéficieront immédiatement de l'installation du système d'eau proposé, parce que ces terrains sont une portion des terres situées dans le District Local de Développement No 1 proposé, à savoir:

1) Le long de la rue Principale, de la Première Avenue est à un point se trouvant approximativement à 938 pieds au nord de la Troisième Avenue est.

2) Le long de la Troisième Avenue, de la rue Principale à l'intersection de la limite est du lot 37, Plan 6798, du Village de Letellier, au Manitoba, avec ladite Troisième Avenue est.

3) Le long de la Troisième Avenue est, de l'intersection de la rue Principale avec un point approximativement à 250 pieds à l'est de ladite intersection.

4) Le long de la Quatrième Rue est, de l'intersection de la Troisième Avenue est avec un point approximativement à 250 pieds au nord de ladite intersection.

5) Le long de la Deuxième Rue est, de l'intersection de la rue Principale à l'intersection de la Troisième Avenue est.

6) Le long de la rue Railway, de la Troisième Avenue ouest à la Cinquième Avenue ouest.

7) Le long de la Quatrième Avenue ouest, de la rue Railway à la Première Rue ouest.

8) Le long de la Troisième Avenue ouest, de la rue Railway à la Première Rue ouest.

Le coût prévu de ladite installation à effectuer immédiatement est de $76,600.00 qui sera prélevé par l'émission et la vente d'obligations de la Municipalité Rurale de Montcalm, et un montant annuel suffisant pour payer l'intérêt évalué au taux de six et quart (6¼) pour cent par année, et pour pourvoir au paiement du principal de ladite obligation, sera perçu pendant une période de vingt ans de chacune des annees 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, par des évaluations annuelles spéciales, comme suit:

(a) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, un montant estimé à $2,560.00 sera prélevé annuellement au taux spécial de 20 cents par pied linéaire de façade pour les conduites d'eau sur tous les terrains faisant façade et aboutissant à l'installation d'eau proposée, en plus des autres taux et taxes.

(b) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, on prélèvera annuellement, par un impôt spécial sur toutes les propriétés taxables comprises dans ledit District Local de Développement No 1, un montant suffisant pour faire face au solde du principal et de l'intérêt de la dette proposée, lequel montant, dûment respectée toute autorité ayant juridiction, peut être diminué par l'addition des surplus de revenus du service d'eau.

A moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, mentionnés comme tels et en leurs noms propres sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale de Montcalm ou inscrits en conformité de l'article 1051 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, comme propriétaires de terrain sur la liste courante de taxation et représentant au moins la moitié en valeurs de tels terrains, envoient une pétition au Conseil contre ledit District Local de Développement dans le mois qui suit la première pubication de cet avis.

Et de plus prenez avis que conformément aux clauses de l'article 696 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, le Conseil de la Municipalité Rurale de Montcalm siégera comme Cour de Révision au bureau municipal dans le Village de Letellier, au Manitoba, à 2 h. p.m. (heure centrale normale), le mardi 8 décembre 1964 A.D., pour entendre les objections contre l'évaluation proposée.

Daté au Village de Letellier, dans la Province du Manitoba, ce 12e jour de novembre 1964 A.D.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier.

Voici l'annexe "A" dont il est fait mention dans l'Avis Public ci-dessus:

Description de la région, dans la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, qui sera incluse dans le District de Développement No 1 proposé:

"**Premièrement:** Toutes ces parties du quartier sud-est de la section 19 de la commune 2 et la deuxième rangée est du principal méridien au Manitoba, dans les limites d'un relevé topographique des terrains, dont le plan est enregistré au Bureau des Titres de Terrains, à Winnipeg, au numéro 6797, à l'exception tout le bloc un tel que décrit là;

"**Deuxièmement:** Toute cette partie dudit quartier sud-est prise pour terrains de gare et droit de passage du chemin de fer Canadien National, tel qu'indiqué sur le plan du relevé topographique enregistré au bureau susmentionné au numéro 5562;

"**Troisièmement:** Toute cette partie dudit quartier sud-est s'étendant de la ligne nord de la Cinquième Avenue ouest, Plan 6797, et une ligne tirée au nord de, parallèle à et perpendiculairement distante de 200 pieds, qui se trouve en ligne droite au nord de la limite ouest du lot six, dans le bloc cinq tel qu'indiqué sur ledit plan numéro 6797, et la limite ouest dudit terrain de gare;

"**Quatrièmement:** Toutes ces parties du quartier sud-ouest de la section 20 dans ladite commune et rangée qui s'étend au sud et à l'ouest des limites sud et ouest du chemin principal, tel qu'indiqué sur un plan enregistré au bureau susmentionné au numéro 551; à l'exception de toute cette partie indiquée comme lot un sur le plan enregistré dans ledit bureau au numéro 2630;

"**Cinquièmement:** Toutes ces parties dudit quartier sud-ouest s'étendant au nord de la limite nord dudit chemin principal, contenues dans les limites d'un relevé topographique, dont le plan est enregistré dans ledit bureau au numéro 6798;

"**Sixièmement:** Les 200 pieds les plus à l'ouest, en largeur, des 200 pieds les plus au sud, en profondeur, du quartier nord-ouest de ladite section 20."

Les gagnants des trophées de Football canadien Schenley 1964



Les trois gagnants des trophées de Football Canadian Schenley 1964 ont reçu leur trophée et d'autres prix lors d'une réception officielle à Toronto, jeudi le 26 novembre. Ci-dessus, de gauche à droite: Tom Brown, B.C. Lions, les meilleurs joueurs de ligne de l'année; Lovell Coleman des Stampeders de Calgary, le joueur de Football canadien le plus remarquable au Canada; Tommy Grant, des Tiger-Cats de Hamilton, meilleur joueur canadien de l'année. Grant et Brown ont reçu chacun une Obligation d'Epargne du Canada de $1,500 tandis que Coleman a reçu une Obligation d'Epargne du Canada de $2,000. Ces trois joueurs ont également reçu un portrait d'eux-mêmes au jeu signé par Tex Coulter, ancien gagnant de trophée Canadian Schenley et maintenant artiste montréalais bien connu.

Chronique sportive

Un terrain boueux ne convient pas à une joute pour le championnat canadien

par Jacques LEMOYNE

Ceux qui ont suivi les ébats des joueurs de football de Vancouver et de Hamilton samedi dernier se demandent sans doute pourquoi on persiste à présenter la joute de football la plus importante de la saison à Toronto? Quand ce n'est pas le brouillard c'est la boue et la joute de samedi dernier nous a démontré de façon péremptoire que ce genre de terrain ne produit pas des joutes intéressantes. Le football canadien est passionnant tant que les joueurs peuvent courir à leur aise sur le terrain. Or, quand les passeurs et les receveurs de passes surtout ont l'impression de glisser continuellement sur des pelures de bananes, la joute perd de son intérêt et de son efficacité. Les Tigres de Hamilton ont certainement connu une première demie misérable et même leur retour de bien loin au dernier quart n'avait rien d'impressionnant si on songe à l'avance dont jouissaient les Lions.

Ces derniers, mieux dirigés que les Tigres dans cette circonstance, se sont immédiatement mis à passer le ballon et ils ont facilement dominé la situation du commencement à la fin. Même quand Hamilton paraissait avoir l'avantage du jeu on gardait l'impression que les Lions, en reprenant le ballon, trouveraient un truc nouveau pour semer le désarroi dans les rangs des joueurs de l'Est du pays. Les statistiques ont tendance à nous démontrer que la joute fut bien équilibrée mais c'est encore un autre cas où on peut faire dire ce que l'on veut aux statistiques. Les Lions ont dominé du commencement à la fin; leurs passes étaient plus efficaces, leur jeu défensif meilleur et sur un terrain boueux ils ont démontré une supériorité étonnante sur une équipe qui semblait incapable de s'organiser. Sans rien enlever au mérite des Lions disons que nous avons la conviction que le résultat de la joute n'aurait pas été le même si elle avait été disputée sur un terrain de football, au lieu d'un marais.

Une longue attente!

Dire que les Lions de Vancouver étaient heureux de cette victoire serait se tenir en deçà de la vérité. Les Lions et leurs partisans, sans parler des dirigeants de l'équipe, étaient fous de joie car ils voyaient dix ans d'efforts enfin couronnés de succès. Pour ceux qui se souviennent des difficultés éprouvées par les Lions, d'abord pour se faire admettre dans la Ligue de l'Ouest, ensuite pour y gagner quelques joutes, trouveront certainement qu'il y a quand même une justice pour les amateurs de sport sur cette terre. Les Lions sont partis à moins zéro et ils ont culbuté tous les obstacles les uns après les autres pour en arriver, cette année, à la grande classique du bain de boue. Leur victoire est d'autant plus méritoire que leurs adversaires étaient certainement de fort calibre. Il est malheureux que les Lions aient été obligés de gagner la coupe loin de leurs partisans et il est à espérer qu'on finira un jour par se guérir de cette manie de présenter cette joute soit à Toronto, soit à Vancouver. Pourquoi ne pas alterner entre les villes de l'Est et celles de l'Ouest? Si Winnipeg gagne la finale de l'Ouest l'an prochain pourquoi ne pas y tenir la finale pour la coupe Grey? Après tout ce sont les partisans des équipes impliquées dans cette finale qui payent les frais toute la saison; ils auraient droit à un peu plus de considération!

Pour revenir aux Lions soulignons une fois de plus l'importance qu'il y a pour une équipe de pouvoir s'adapter à toutes les situations. Il était bien évident, dès les premiers jeux, que les Tigres n'étaient pas mentalement prêts pour cette joute. On avait l'impression qu'ils voulaient d'abord surveiller l'adversaire avant de frapper. Les Lions en ont profité pour prendre une avance insurmontable. Les Lions ont compris, devant l'état du terrain, qu'ils ne pouvaient laisser leurs adversaires courir avec le ballon. Ils ont compris que seule la passe les sauverait. Les Tigres ont tenté d'enfoncer la ligne mais ils ont misérablement "glissés dans les bras" de leurs adversaires. Les Lions ont mieux joué et ils étaient prêts à toutes les éventualités. C'est ainsi qu'on forme des équipes de champions.

Les abats!

La popularité des quilles est telle que les manufacturiers d'articles pour ce sport affirment qu'il y a plus de gens qui jouent aux quilles, en Amérique du Nord, qu'il n'y en a pour tous les autres sports, y compris la chasse et la pêche. A ce propos nous vous suggérons d'écrire à la Société Radio-Canada qui publie un petit pamphlet sur son émission la plus populaire "L'heure des quilles." Il faut en faire la demande au réseau français et nous sommes heureux d'ajouter que cette brochure est écrite en excellent français, avec tous les termes en notre langue. On joue aux quilles un peu partout au pays et même les plus petites villes ont leur salle de quille. Ce sport a maintenant ses lettres de noblesse, ses vedettes et ses héros. Le jeu varie ici et là, ce sera tantôt les "grosses quilles", les petites, les "5 quilles", mais l'idée du jeu demeure la même. C'est un sport qui demande une certaine habileté bien entendu, mais qui peut se maîtriser assez facilement. Ceci ne signifie pas que vous jouerez des parties parfaites chaque fois que vous vous présenterez sur une allée, mais simplement qu'avec un peu de patience et d'application vous finirez par maîtriser ce jeu d'une façon intéressante pour vous-même et vos partenaires.

Les quilles ont cet avantage qu'on peut jouer seul, ce qui est moins intéressant, mais qu'on peut aussi disputer des parties avec un nombre restreint de joueurs. Toute la famille peut jouer aux quilles et il n'y a pas de préjugés qui empêchent les épouses de participer à une joute au même titre que leurs maris. Empressons-nous d'ajouter que les épouses qui ont un peu le sens de la diplomatie prendront bien garde de vaincre régulièrement leur mari. Ces derniers ne comprennent généralement pas les compétitions sportives qu'ils perdent aux mains de leurs femmes et ils se désintéressent rapidement d'un sport qu'ils ne dominent pas régulièrement. Même en jouant contre leurs enfants certains maris admettent difficilement qu'ils puissent se faire battre. Pour ce qui est des maris qui pourraient penser ainsi rappelons-leur que la loi mosaique n'est plus de rigueur et qu'il n'y a rien de honteux à ce qu'une épouse, un fils ou une fille soient plus habiles qu'eux aux quilles. Après tout qui est-ce qui paie les frais des joutes? C'est là une forme de supériorité que celle de savoir qu'on offre aux autres une occasion d'affirmer leur individualité et leur supériorité quelque part. L'homme supérieur est celui qui sait apporter de la joie et du plaisir aux autres sans exiger quoi que ce soit en retour, si ce n'est une franche camaraderie.

Ross

(Publication retardée)

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 18 novembre. M. l'abbé P. Jean, aumônier, était présent. Le conférencier invité était M. l'abbé Roger Bazin, qui parla sur la vie et les coutumes des Indiens. Après cette causerie très intéressante et qui parut bien courte, il y eut discussion au sujet de la finition de la salle paroissiale dans le soubassement de la chapelle.

On décida qu'une série de parties de cartes seraient organisées afin d'amasser un fonds. La première partie de cartes eut lieu le 29 novembre et fut organisée par un groupe de personnes du sud-ouest de la paroisse.

Décès

Plusieurs personnes de la paroisse reçurent de Mailliardville, C.-B., la nouvelle du décès, le 13 novembre, de Mme Oscar Ross (née Léa Gauthier), autrefois de la paroisse. Elle était âgée de 73 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, neuf enfants: Rosaire, Théophile, Regina, Antonin, Antonia, Anna, Maria, Anésie et Hervé; deux frères, David et Antoine, et deux soeurs, Marie (Mme Prairie) et Mathilde (Mme Frutiger).

Ste-Geneviève

(Publication retardée)

Partie de cartes

La première partie de cartes de la série eut lieu le 15 novembre, suivie d'un bingo avec un gros lot de $100 en 50 numéros.

Les prix à la loterie furent gagnés par M. Kim Dionne, de St-Boniface ($10.00, don de M. Ernest Desrosiers), et par les religieuses de Ste-Geneviève (un panier d'épiceries d'une valeur de $5.00, don de M. Conrad Bouvier). Les gagnants des prix aux cartes furent Mlle Myriam Bouvier, Mme Raymond Legal, M. Messier, de Ste-Rita, et M. S. Augustine, d'Arondale, et les prix de consolation, Mme S. Augustine et M. René Saltel. Le prix d'entrée fut gagné par Mlle M. Bouvier et un prix de $5.00, par Mme Claudius Lansard.

Ce fut un vrai succès malgré la petite assistance. Donc, invitation pressante à tous les amis à la prochaine partie de cartes qui aura lieu le 13 décembre, suivie d'un bingo avec un gros lot de $105 en 51 numéros.

On joue ordinairement dix parties de bingo avec des prix en argent et plus il y a de monde plus les prix sont élevés.

Malades

Prompt rétablissement aux malades de la paroisse spécialement, Mme Willie Robert et Etienne Ross, fils de M. et Mme Léo Ross.

Réunion de la L.F.C.

A la dernière assemblée des dames de la Ligue des Femmes Catholiques, section française, qui eut lieu le 18 novembre dans le soubassement de la chapelle de Ross, les membres avaient le bonheur d'avoir comme conférencier invité, M. l'abbé Roger Bazin, supérieur du Petit séminaire des Indiens à Otterburne. Il sut les intéresser en racontant toutes les difficultés qui ont dû être surmontées depuis le début du séminaire. Cependant, les responsables ont toujours l'espoir de recruter des vocations parmi ces jeunes Indiens.

Les dames de Ste-Geneviève tiennent à remercier les dames de Ross de leur gracieuse hospitalité. Plusieurs projets furent aussi discutés de part et d'autre et l'on se sépara après une agréable soirée.

Lorette

(Publication retardée)

Organisations de la L.F.C.

Le 17 novembre, plusieurs dames parlant l'anglais, soit ukrainiennes, polonaises ou anglaises, se réunissaient en vue de former la Ligue des Femmes Catholiques, section anglaise. M. l'abbé Azarie Gauthier, de Carman, leur donna les explications nécessaires.

Ce même soir, M. l'abbé E. Fontaine, curé, rencontrait les hommes de langue anglaise et organisa le "Catholic Laymen Club" afin de donner la chance à tous les Anglais catholiques de se rencontrer et de faire des échanges pour une bonne entente dans leur milieu.

M. John Grossman fut nommé président; M. Harry Van Osch, vice-président et M. Walter Burak, secrétaire. Félicitations à ces messieurs et merci à M. le curé pour l'intérêt qu'il porte à tous ses paroissiens.

Le 19 novembre était le tour des dames françaises de se choisir un exécutif pour fonder la Ligue des Femmes Catholiques, section française, dans la paroisse. Les membres de l'exécutif diocésain, ainsi que leur aumônier, M. l'abbé B. Bélanger, curé de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens de St-Boniface, les honoraient de leur présence: Mmes Marcel Fenez, propagandiste, Roger Vadeboncoeur, 2e vice-présidente, comité spirituel, Marcel Dumaine, 3e vice-présidente, éducation, Aimé Normandeau, trésorière, Ulysse Lamoureaux, radio, télévision et film.

Après les explications de ce mouvement, un exécutif local fut formé: présidente, Mme Joseph Therrien; 1ère, 2e et 3e vice-présidentes, Mmes Georges Marcoux, Arthur Turcotte et Denis Bohémier; secrétaire, Mme Jean Cournoyer; trésorière, Mme Arsène Mireault.

Mme Therrien remercia M. l'abbé Bélanger et les dames qui ont bien voulu se déranger pour venir leur expliquer les mouvements de la Ligue, ainsi que les dames de la paroisse qui ont répondu à l'appel de M. le curé en se réunissant. Merci à celui-ci pour son dévouement.

Un délicieux goûter préparé par Mme Roland Préfontaine termina la soirée.

Réunion de l'A.P.M.

Le 18 novembre, il y eut réunion de l'Association de Parents et Maîtres à la salle paroissiale. M. Denis Dorge, président, souhaita la bienvenue à toutes les personnes qui s'y étaient rendues et présenta l'orateur invité, M. l'abbé E. Fontaine, curé, qui développa le thème de l'année "Intégration des jeunes dans la société". Il expliqua la définition des mots, intégrer et société. Le foyer est la cellule première où l'enfant apprendra à contrôler son tempérament. Il est très important pour les parents et les éducateurs d'accepter l'enfant tel qu'il est, de toujours l'encourager dans ses efforts, car il en gardera un bon ou un mauvais souvenir toute sa vie, dépendant de la manière qu'il est accepté dans le foyer ou à l'école.

C'était une causerie très intéressante et pratique. Félicitations à M. le curé pour son dynamisme et la manière dont il a présenté son sujet. Tous ont été intéressés jusqu'à la fin et auraient aimé l'entendre plus longtemps.

M. Dorge fit les remerciements bien mérités. Un délicieux goûter termina la soirée.

Va-et-vient

M. et Mme Thuribe Ross sont partis par avion assister aux funérailles de Mme Oscar Ross à Maillardville, C.-B.

Dunrea

(Publication retardée)

Séance

Le 21 novembre, la salle paroissiale se remplissait à capacité à l'occasion d'une soirée artistique organisée pour secourir l'oeuvre de bienfaisance si importante de l'aide à l'enfance.

Les jeunes des principales écoles de la municipalité, ainsi que plusieurs talents locaux, y prirent une part active et charmèrent l'assistance par des duos de piano, de violon, guitare et accordéon, chants et danses variés.

MM. et Mmes Gérard et Napoléon Boulet, ainsi que Mmes A. Lavoie et Alphée Labossière, se firent entendre dans quelques chansons, accompagnés au piano par Mme Philippe Bisson.

Les applaudissements répétés prouvaient pleinement l'appréciation de l'assistance.

M. J. Greaves, premier en charge de la Société de l'oeuvre de l'aide à l'enfance pour le district de Brandon, était présent avec son épouse; il adressa la parole, développant l'idée de cette société et son importance dans le monde. Puis, à l'issue de la soirée, il se rendit au presbytère afin de prier M. l'abbé C. Vachon, curé, de féliciter tous ceux qui ont aidé à faire de cette soirée un beau succès pécuniaire.

Un réconfortant goûter avait terminé cette veillée.

Va-et-vient

M. et Mme Léo Maloney sont de retour à leur foyer après plusieurs semaines passées à St-Boniface et Winnipeg.

M. et Mme J.-S. Boulet sont de retour d'un voyage à Saskatoon, Sask.

M. et Mme Félix Fitzpatrick sont aussi revenus chez eux; M. Fitzpatrick dut subir une intervention chirurgicale à l'hôpital général de Winnipeg et le couple fut absent pendant plusieurs semaines.

Mme Armand Beauchemin est allée passer des examens médicaux à l'hôpital général St-Boniface. Tous les amis lui souhaitent un prompt retour à la santé.

Mme Frank Spurrill s'est absentée pendant plusieurs jours pour aller rendre visite à ses fille et gendre, M. et Mme Bazin, de Melville, Sask., ainsi qu'à ses autres enfants de Virden, revenant chez elle enchantée de son court, mais intéressant voyage.

M. et Mme Edmond Beaupré éprouvaient l'agréable surprise, le 22 novembre, de recevoir la visite de MM. et Mmes Fernand Labossière et Albert Delighte, de St-Léon et St-Alphonse, accompagnés de leurs enfants.

Ordination

Les paroissiens se préparent à célébrer dignement la future cérémonie de l'ordination sacerdotale d'un enfant de la paroisse, le R. F. Edmond Paradis, O.M.I., qui se déroulera dans l'église de Dunrea le samedi 19 décembre. Le nouvel ordonné célébrera sa première messe le lendemain. Tous anticipent cet heureux événement.

Avis public

Avis public est donné par les présentes que la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, entend former une région située dans ladite Municipalité, et plus particulièrement décrite dans l'annexe "A" ajoutée à cet avis, en District Local de Développement (qui sera connu comme District Local de Développement No 2) et étant des terrains comprenant le village non incorporé de St-Jean-Baptiste, à moins que la majorité des propriétaires des terrains affectés représentant au moins la moitié en valeurs desdits terrains et dont les noms sont inscrits sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité, envoient au Conseil de la Municipalité une pétition contre la formation du District Local de Développement susmentionné dans les quatre semaines qui suivront la première publication de cet avis. Les terrains contenus dans le district en question sont indiqués sur une carte qui se trouve au bureau de secrétaire-trésorier de ladite Municipalité.

Et de plus prenez avis qu'après la formation du District Local de Développement selon les conditions ci-dessus, le Conseil de la Municipalité de Montcalm se propose de construire, d'installer, d'équiper et d'entretenir un système d'eau et d'égout comme Développement Local d'un tel District Local de Développement, sur les terrains faisant face et aboutissant aux rues et avenues suivantes qui bénéficieront immédiatement de l'installation du système d'eau et d'égout proposé, parce que ces terrains sont une portion des terres situées dans le District Local de Développement No 2 proposé, à savoir:

1) Le long de la rue Caron, d'un point approximativement à 100 pieds au sud de la limite nord de la moitié sud du lot de rivière 235, Plan 3798, Paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba, à un point approximativement à 66 pieds au nord de la limite nord du lot de rivière 243, Plan 3798, paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba.

2) Le long de la Deuxième Avenue, au sud-ouest de la rue Caron, à un point approximativement à 400 pieds à l'ouest de la rue Caron.

3) Le long de l'Avenue Centre, de la rue Railway à la Troisième Rue sud-ouest.

4) Le long de la Première Rue sud-ouest, de l'Avenue Centre à la Première Avenue sud-ouest.

5) Le long de la Première Avenue sud-ouest, de la Première Rue sud-ouest à la Deuxième Rue sud-ouest.

6) Le long de l'Avenue Baril.

7) Le long de la Rue Railway, de l'Avenue Centre à un point approximativement à 450 pieds au nord de l'intersection de la Rue Railway et de la Première Avenue est.

8) Le long de la Première Avenue, de la Rue Railway à l'intersection de la limite est du lot 14, Plan 714, Village de St-Jean-Baptiste, au Manitoba, avec la Première Avenue est.

9) Le long de la Rue Fillion.

Le coût prévu de ladite installation à effectuer immédiatement est de $202,250.00 qui sera prélevé par l'émission et la vente d'obligations de la Municipalité Rurale de Montcalm, et un montant annuel suffisant pour payer l'intérêt évalué au taux de six et quart (6¼) pour cent par année, et pour pourvoir au paiement du principal de ladite obligation, sera perçu pendant une période de vingt ans de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, par des évaluations annuelles spéciales, comme suit:

(a) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, un montant estimé à $3,475.00 sera prélevé annuellement au taux spécial de 20 cents par pied linéaire de façade pour les conduites d'eau sur tous les terrains faisant façade et aboutissant à l'installation d'eau proposée, en plus des autres taux et taxes.

(b) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, un montant estimé à $3,475.00 sera prélevé annuellement au taux spécial de 20 cents par pied linéaire de façade pour les terrains faisant façade et aboutissant aux installations d'égout proposées, en plus des autres taux et taxes.

(c) Au cours de chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusivement, on prélèvera annuellement, par un impôt spécial sur toutes les propriétés taxables comprises dans ledit District Local de Développement No 2, un montant suffisant pour faire face au solde du principal et de l'intérêt de la dette proposée, lequel montant, dûment respectée toute autorité ayant juridiction, peut être diminué par l'addition des surplus de revenus des services d'eau et d'égouts.

A moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, mentionnés comme tels et en leurs noms propres sur la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale de Montcalm ou inscrits en conformité de l'article 1051 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, comme propriétaires de terrain sur la liste courante de taxation et représentant au moins la moitié en valeurs de tels terrains, envoient une pétition au Conseil contre ledit District Local de Développement dans le mois qui suit la première publication de cet avis.

Et de plus prenez avis que conformément aux clauses de l'article 696 de l'Acte des Municipalités R.S.M. 1954, chapitre 173, le Conseil de la Municipalité Rurale de Montcalm siégera comme Cour de Révision au bureau municipal dans le Village de Letellier, au Manitoba, à 2 h. p.m. (heure centrale normale), le mardi 8 décembre 1964 A.D., pour entendre les objections contre l'évaluation proposée.

Daté au Village de Letellier, dans la Province du Manitoba, ce 12e jour de novembre 1964 A.D.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier.

Voici l'annexe "A" dont il est fait mention dans l'Avis Public ci-dessus:

Description de la région, dans la Municipalité Rurale de Montcalm, au Manitoba, qui sera incluse dans le District de Développement No 2 proposé:

"Toutes ces parties des lots de rivière 229, 231, 235, 237, 239, 241, 243 et 245 de la paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba, selon les plans enregistrés au Bureau des Titres de Terrains, à Winnipeg, aux numéros 3798 et 3799, contenues dans les limites suivantes:

"Commençant à l'intersection de la limite ouest du chemin no 1 avec la limite nord-est du chemin public (P.T.H. No 75), ces chemins étant décrits sur une carte qui se trouve audit bureau sous le numéro 5020, de là vers l'est, parallèlement à la limite nord dudit lot de rivière 229 à la limite est du chemin principal tel qu'indiqué sur ledit plan no 3798, de là vers le nord le long de ladite limite est jusqu'à l'intersection avec la limite est du terrain pris comme droit de passage des chemins de fer du Canadien National tel qu'indiqué sur le plan enregistré audit bureau sous le numéro 5561, de là vers le nord le long de ladite limite est du chemin de fer Canadien National jusqu'à la limite sud des 20 pieds les plus au nord sur la largeur dudit lot de rivière 237, puis vers l'est le long de ladite limite sud jusqu'au bord de l'eau de la rivière Rouge, puis vers le nord le long dudit bord de l'eau à son intersection avec la limite nord d'un relevé du terrain, lequel plan est enregistré audit bureau sous le numéro 714, puis vers l'ouest le long de la limite nord dudit plan no 714 à son intersection avec une ligne tirée à l'est de, parallèlement à et perpendiculairement distante de 266 pieds de la limite est des terrains de la gare tels qu'indiqués sur ledit plan no 5561, puis vers le nord le long de la dernière ligne parallèle décrite jusqu'à la limite nord dudit lot de rivière 245, puis vers l'ouest le long de la limite nord dudit lot de rivière 245 jusqu'à la ligne centrale de la Rivière aux Prunes traversant lesdits lots, puis vers le sud et l'ouest le long de ladite ligne centrale jusqu'à son intersection avec la limite est dudit chemin public, puis vers le sud le long de la limite est dudit chemin public jusqu'au point du début."

Ste-Anne-des-Chênes, "le village de l'année"?

(Publication retardée)

STE-ANNE-DES-CHENES — Il y a un an, le village de Ste-Anne-des-Chênes était officiellement "incorporé", les villageois élisaient leur premier conseil, maire et conseillers se mettaient à l'oeuvre, la Chambre de Commerce s'agitait plus que jamais, en un mot toute la population allait de l'avant . . . vers des progrès longtemps désirés.

Aujourd'hui, après des mois d'intense activité, ce village franco-manitobain connaît un regain de vie remarquable. Pour ne citer que les plus importantes innovations en cours: construction d'un nouvel hôpital et du Foyer Youville, pose d'un système moderne d'égout, multiplication des nouvelles maisons, garage tout neuf, ouverture officielle prochaine d'un bureau de la Banque de Montréal, etc.

Enthousiastes devant les progrès accomplis, mais désirant faire davantage, un groupe de citoyens ont invité l'autre soir un rédacteur de **La Liberté et le Patriote** à une réunion spéciale au presbytère. Autour du R. P. Léopold Gagnon, C.Ss.R., vicaire, se trouvaient rassemblés MM. Robert Arbez, un des directeurs du comité de construction du Foyer Youville et marchand actif du village, Maurice Noël, membre de la Chambre de Commerce et correspondant de ce journal, Gilbert Préfontaine, administrateur de l'hôpital, Alix Simard, membre de la Chambre de Commerce et entrepreneur général Gérard Freynet, membre de la Chambre de Commerce et boulanger progressif, et Léo Trudeau, président de la Caisse populaire et du Syndicat d'Habitations Ste-Anne Ltée.

Pendant deux heures, ces apôtres du progrès local ont fait miroiter aux yeux de leur invité les accomplissements de l'année 1964, entre autres les grandes innovations (hôpital, foyer, égout) qui enrichissent le village d'édifices et services au coût de plusieurs centaines de milliers de dollars. Mais ils désirent davantage, pour que leur village devienne une force économique rurale du Manitoba français. C'est pourquoi ils se proposent de profiter de l'ouverture officielle de la Banque de Montréal, au début de janvier 1965 semble-t-il, pour "lancer" leurs grands projets d'avenir et faire connaître leurs besoins immédiats par le truchement de ce journal. Donc, le premier numéro de l'année 1965 est à surveiller. Il contiendra du nouveau à ce sujet . . .

Disons pour le moment qu'il était plus qu'encourageant de voir ce groupe d'hommes de pensée et d'action, unis par un même idéal de progrès, animés d'un même zèle, et immunisés contre toute trace de mesquinerie ou de jalousie. "C'est la jalousie qui a joué de vilains tours aux Canadiens français dans le passé. Pas de cela parmi nous, mais l'unité parfaite de but et d'action", disait l'un d'eux. Pas surprenant, par exemple, qu'au cours de la réunion on n'entendait que de bons mots au sujet du conseil du village, des professionnels de l'endroit, des marchands. Mais ces bons mots n'étaient pas de naïves expressions, puisqu'on sut aussi détecter tel ou tel défaut dans l'action, et chercher les remèdes appropriés.

En tout cas, il faut dire que tous ont eu raison de conclure cette réunion en réclamant que le titre de "village franco-manitobain de l'année 1964" soit réservé à Ste-Anne-des-Chênes. Que son exemple soit une invitation à tous les autres villages, incorporés ou non, de se mettre en compétition pour obtenir ce même titre dans douze mois!

St-Georges

Partie de cartes

Le 29 novembre avaient lieu, dans la salle paroissiale, une partie de cartes et un bingo organisés par les Chevaliers de Colomb de St-Georges.

Les chanceux au bingo furent Mmes Emilien Wilcott, Edgar Vincent, Maurice Dupont (trois fois), Carolus Vincent et Henri Desautels, Mlle Carol April, MM. Claude Robert, Victor et Denis Vincent; à la roue de fortune, Mmes Fébronie Dupont, Georges Harbottle, Aimé Bouvier et Noël Lemire et M. Noël Lemire; prix d'entrée, Mlle Noëlla Guétré; prix des cartes, Mme Cordélia Harbottle et M. Théodore Dupont; prix de consolation, Mme Sévère Vincent et M. Alexandre Vincent.

Un gâteau, vendu à l'encan chinois, alla à M. Alfred Guimond.

Le tout fut clôturé par un goûter servi par les Chevaliers de Colomb, geste bien apprécié des dames.

Les recettes de cette soirée, qui furent remises à la paroisse, s'élevaient à environ $195.00. Merci à tous les bienfaiteurs qui se sont montrés si généreux.

Félicitations

Félicitations à M. et Mme Achille Wilcott à l'occasion de la naissance d'un fils, à M. et Mme Bonekamp, une fille, à M. et Mme Rhéal Morissette, une fille, et à M. et Mme Marcel Lachiver, un fils.

Malades

Prompt rétablissement à la Rév. Sr Thérèse-du-Christ-Roi, hospitalisée à St-Boniface, et à Mme Auguste Guétré, patiente à l'hôpital général de Selkirk.

Dunrea

Çà et là

Les Soeurs Oblates du couvent éprouvaient le grand bonheur de recevoir récemment la visite de la Très Rév. Mère Jeanne-d'Arc, mère générale de la communauté. Cette dernière est revenue depuis peu de temps du Brésil où elle rendait visite au noyau de religieuses, missionnaires depuis quelques années à São Paulo, Brésil, et qui déjà donne de grandes consolations, et présage beaucoup pour l'avenir.

Le 29 novembre, M. le curé recevait la visite de Mme Amélie Théoret et son fils, Georges, de Ste-Rose-du-Lac, ainsi que celle de M. et Mme Rodolphe Théoret, de Brandon.

M. Léo Soenens, accompagné de M. Kennedy, de St-Boniface, est venu donner une conférence sur l'éducation, le dimanche après-midi 29 novembre, à la salle paroissiale.

M. et Mme N. Boulet recevaient en fin de semaine la visite de Mlle Thérèse Châtelain, accompagnée d'un ami, de St-Boniface.

Récemment, MM. Denis Rondeau et William Boulet, du collège de St-Boniface, visitaient leurs parents, ainsi que Mlles Dorothée Boulet, Pauline et Yvette Boulet, de l'Académie St-Michel de Brandon et de l'Institut Collégial de Somerset.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, qui étaient les organisatrices de la récente soirée récréative, désirent remercier tous ceux qui ont collaboré à faire de cette soirée au profit de l'oeuvre à l'enfance un si beau succès.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro: Juifs
1.30—Nations au micro: Italiens
2.30—Nations au micro ukrainiennes
3.00—Nations au micro polonais
4.00—Nations au micro ukrainiennes
4.30—Sérénade
5.00—Nations au micro: Allemands
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Sur votre piano
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.00—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-Journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
12.30—Rendez-vous
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.20—Le coin des curieux
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.30—Plein soleil
4.53—Intervalle
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

7.30—Echos du concile
8.00—Le Lied
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
9.15—Trio vocal de Montréal
9.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains
11.30—Variétés de Québec

VENDREDI

8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.00—Trente minutes d'information
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions du temps routes
1.10—Condition des
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

St-Jean-Baptiste

(Publication retardée)

Réunion de l'A.P.M.

La première réunion de l'année scolaire de l'Association de Parents et Maîtres eut lieu le 19 novembre au gymnase de l'école élémentaire.

Au début, la prière fut récitée par Mgr H. Lapointe, curé, suivie d'un mot de bienvenue par M. Albert St-Hilaire, président. Le secrétaire, M. Bernard Lafond, donna le rapport de la dernière réunion, et Mme Elisabeth Fillion donna ensuite le rapport financier et le rapport d'une étude tenue à St-Charles le 24 octobre. M. Denis Marion présenta le conférencier, M. l'abbé Robert Lane, qui traita en maître quelques passages de la Bible, en particulier l'histoire d'Abraham qui est un des exemples les plus frappants de l'amour filial envers Dieu.

M. Léo Létourneau remercia le conférencier. Les assistants remercient M. l'abbé R. Lane et espèrent qu'il reviendra sous peu.

Baptêmes

Le 8 novembre: Robert-Louis-Joseph, fils de M. et Mme Roméo Bérard. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Hébert, de St-Boniface.

Le 15 novembre: Michelle-Lynne-Marie, fille de M. et Mme Paul Pelland. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Dandenault, d'Anola.

Hockey

Il y eut récemment une assemblée en vue d'organiser le hockey à St-Jean-Baptiste; un bon groupe de jeunes et moins jeunes y étaient présents. Un comité a été organisé: M. Edmond Roch, président; M. Aurèle Lemoine, vice-président; M. Léo Létourneau, secrétaire; MM. Lucien Fillion, Gilles Rémillard et Richard Desaulniers, conseillers.

MM. Roland Valcourt et Lucien Fillion ont accepté la charge d'entraineurs. M. Philippe Pelletier a été choisi directeur responsable du club.

St-Jean-Baptiste fera partie d'une ligue avec six autres participants des villages environnants.

Anniversaires de mariage

Le 20 novembre, les enfants de MM. et Mmes Charles Comeault et Alphonse Loiselle célébraient le 25e anniversaire de mariage de leurs parents. La soirée eut lieu à la salle Rivière de Winnipeg où 600 personnes, parents et amis, vinrent offrir leurs meilleurs voeux.

Le lendemain, à 4 h. p.m., il y eut messe d'action de grâces célébrée par M. l'abbé Savoie. A l'issue de la cérémonie religieuse, les familles se réunissaient au restaurant Burke's de Morris où le souper fut servi.

M. l'abbé Savoie exprima des félicitations chaleureuses et formula des voeux de santé, de longue vie et de bonheur aux héros du jour.

Elévateur coopératif

L'assemblée annuelle de l'élévateur coopératif de St-Jean-Baptiste eut lieu le 9 novembre à la salle paroissiale, sous la présidence de M. Hermas Grégoire. 45 membres étaient présents.

Le rapport financier démontrait un revenu net (un record) de $18,749.03 sur 360,000 minots de grain qui ont passé par les facilités locales, soit 5.14c du minot, ce surplus sera redistribué aux membres selon le montant de minots livrés.

Le rapport des directeurs présenté par M. Georges Bruneau comprenait en résumé les opérations et les activités que le bureau de direction a accomplies durant l'année, entre autres, les réparations à la maison du gérant et la construction d'une annexe de 90,000 minots qui donnera une capacité totale de 190,000 minots.

Le délégué officiel, M. Albert Sabourin, ayant assisté au congrès annuel du Manitoba Pool Elevators du 26 au 29 octobre, présenta un rapport complet avec l'aide de M. Lucien Beaudette, qui avait assisté au congrès comme deuxième délégué. Ils donnèrent les détails des opérations et décisions prises par cette organisation.

M. Pete Geortzen fut nommé délégué pour l'année prochaine et M. H. Grégoire, deuxième délégué.

Le temps des élections arrivé les quatre membres du bureau de direction sortant de charge, MM. H. Grégoire, L. Beaudette, G. Bruneau et A. Sabourin, furent réélus par acclamation. Les autres directeurs sont MM. Olivier Lafond, Arthur Touchette et P. Geortzen.

MM. Harvey Scott et Bob Papineau, du bureau central de Manitoba Pool Elevators, présentèrent des rapports des activités de l'année et eurent à répondre et discuter plusieurs questions. On félicita le local de St-Jean-Baptiste qui est l'un des plus progressifs de la province. Beaucoup de crédit doit aller à l'agent, M. Dave Friesen.

L'assemblée se termina par un délicieux goûter servi par les Dames Auxiliaires.

A la réunion de réorganisation du 17 novembre, M. A. Sabourin fut nommé président, M. A. Touchette, vice-président, et M. Aimé Barnabé fut employé de nouveau comme secrétaire.

St-Joseph

(Publication retardée)

Va-et-vient

Mme J.-W. Delorme, ainsi que M. et Mme Paul Jutras, de Letellier et Mme Hélène Parent, de St-Boniface, rendaient visite à M. et Mme Léonard Beaudry, de Gravelbourg, Sask.

Partie de cartes

Le 22 novembre avait lieu une partie de cartes à l'occasion de la Ste-Catherine. Cette soirée était organisée par les Dames de Ste-Anne et fut un excellent succès qui rapporta la somme de $365.00.

On remarquait M. Paul Damphousse, qui agissait comme maître de cérémonies et s'acquitta de cette tâche avec savoir-faire. La soirée commença par dix rondes de cartes. Les prix allèrent aux personnes suivantes: Mme Paul Damphousse, Mme Wilcott, Mlle Céline Damphousse, Mme Laurent Delorme, MM. Willie Beaulieu, Lionel Parent, Gérard Bissonnette et Georges Gobeil.

Un jeu de questionnaire comprenant les six concurrents suivants: Mlle Noëlla Sabourin, Mmes Jean-Martin Daneault et Arthur Houle, MM. Raymond Delorme, Bernard Sarrasin et Marcel Fillion, intéressa beaucoup les gens. Mme Laurent Delorme interrogeait les participants et finalement M. Fillion remporta la victoire.

Un intermède musical permit aux assistants d'entendre une chanson composée par une Dame de Ste-Anne, exécutée par M. Etienne Brais, tandis que Mme Isidore Moquin l'accompagnait au piano. Ce chant composé sur l'air de "Tra-la-la" contenait un vers dédié au cher et dévoué curé, M. l'abbé Louis Morin, au gérant de la coopérative, M. Yves Lafrenière, au gérant de la Caisse populaire, M. Paul Damphousse, et sans oublier le conseiller, M. Norbert Parent.

MM. Normand et Cyrille Parent jouèrent ensuite deux morceaux au piano; ils furent chaudement applaudis.

Suivirent aussitôt huit rondes de bingo. Voici donc les noms des gagnants et des donateurs des prix: M. Hermas Grégoire (don de Mlle Elouise Sarrasin), Mlle Céline Damphousse (don de McCleod's, d'Altona), Mlle Marie-Thérèse Sarrasin (don de D. W. Frien, d'Altona), M. Alfred Fillion (don de M. Alban Gallant, de Letellier), Mme Willie Beaulieu (don de Brown Drugs), Mme Emma Lane (don de Children's Wear, d'Altona), M. Marcien Duval (don de M. et Mme Bernard Sarrasin) et M. Aimé Rémillard (don de M. et Mme Marcel Graveline, de Letellier).

Un encan chinois prit place et de beaux prix furent remis à Mlle Céline Damphousse, Mme Arcade Sarrasin, M. A. Damphousse, M. Raymond Delorme, M. Norbert Parent, Mme Eugène Bellemare, M. Yves Lafrenière, M. Bernard Sarrasin, M. Félix Sarrasin et M. Etienne Brais.

Des ventes de tire de la Ste-Catherine procédèrent jusqu'à ce que chacun ait le bec bien sucré!

M. Paul Damphousse demanda à M. le curé d'adresser la parole. Celui-ci remercia et félicita les Dames de Ste-Anne de leur belle organisation et de l'entrain qu'elles y mettaient au cours de la soirée. Il remercia tous ceux qui s'étaient dérangés pour assister à cette partie de cartes et en faire un grand succès.

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse désirent exprimer leurs plus sincères remerciements aux gens de St-Joseph, Letellier et St-Jean-Baptiste présents lors de cette grande soirée.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Joseph St-Vincent qui a subi une opération à l'hôpital de Morris.

St-Norbert

(Publication retardée)

Bingo à la dinde

Le bingo à la dinde organisé par la Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert, section française, qui eut lieu le 22 novembre, a été un grand succès. Il y avait environ 215 personnes présentes.

Vingt dindes furent données en prix au bingo. Le prix d'entrée ,un gâteau de Noël, fut gagné par Mme Denis Labelle; le 2e prix, des serviettes de bain, fut gagné par Mme R. Lemoine.

Après dix parties de bingo, les dames servirent un goûter après lequel on continua de jouer. M. Rémillard était le maître de cérémonies. MM. Jos. Bédard et G. Boisjoli donnaient les numéros. Après les vingt joutes de bingo, Mme Bisson, présidente de la Ligue, tira le billet de M. J.-A. Ritchot et de Mlle Dolorès Marion, de St-Boniface, et M. Maroney, Grand Chevalier de St-Norbert, celui de M. Gawley, tous trois gagnant une dinde.

La soirée terminée, les gens retournèrent vers leur foyer, heureux d'avoir rencontré leurs amis tout en encourageant cette belle organisation de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert. Les dames de la Ligue remercient les personnes qui ont aidé et aussi tous ceux qui se sont rendus à ce bingo.

Ste-Rose-du-Lac

(Publication retardée)

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 18 novembre à la salle de la patinoire. Vingt-quatre membres étaient présents. La réunion débuta par les prières habituelles dirigées par le Père directeur.

Les minutes de la dernière assemblée et la correspondance furent lues, dont deux lettres de remerciements de familles éprouvées par de récents deuils. Mme Raymond Tucker, dans son rapport, laisse savoir que trois membres sont allés suivre une retraite fermée à Villa Maria. L'une d'elles, Mme A. Adam, fait part de ses impressions. Mme Léo Pineau, dans son rapport sur l'éducation, dit que la bourse d'étude gagnée par Paul Raffray lui fut présentée à l'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres. La présidente de la Ligue demande de se servir de la boîte aux questions.

Il fut décidé d'étudier et de discuter les rapports des congrès (national et diocésain) aux assemblées régulières.

Le Père directeur, dans son message, recommande très fortement la récitation du chapelet en famille, les visites aux malades et aux vieillards et autant que possible d'assister à la messe sur semaine et d'y recevoir la sainte communion. Il parle aussi du renouveau liturgique et demande d'être réceptives à certains changements qui auront lieu prochainement.

Un délicieux goûter et un café terminèrent la réunion.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Lettre reçue

Le principal du collège recevait au début du mois de novembre une lettre qu'il nous fait plaisir de publier ici pour souligner le bien qu'accomplissent dans l'ombre les petites croisées de l'école Marion. Nous voulons par la même occasion les remercier de l'intérêt qu'elles portent à la vocation de nos finissants. Voici le texte intégral:

St-Boniface, Man.,
le 3 novembre 1964.

Cher Frère Directeur,

Je suis une croisée de 5e année de l'école Marion. Je voudrais savoir si vous auriez la bonté de m'envoyer votre liste des finissants de cette année pour que nous puissions prier spécialement pour eux. Je serais bien contente si vous pouviez me l'envoyer. Merci beaucoup.

Sincèrement,
Paulette RAINEAULT.

Théâtre

Encouragés par l'expérience de l'an dernier et par les paroles mêmes des dirigeants du Manitoba Theatre School et de Mme Régine Marsh, vice-présidente nationale de l'A.C.T.A., nous avons commencé à travailler le chef-d'oeuvre de Marcel Dubé écrit en 1953: ZONE.

Le projet connu, les demandes de participation ont afflué, et nous avons dû procéder à des auditions pour le choix des acteurs. Il est encore trop tôt pour publier la distribution de cette pièce d'envergure, car elle est susceptible d'être modifiée. Toutefois, plusieurs réunions ont eu lieu, et la première répétition est déjà chose du passé.

L'ardeur mise à la mémorisation du texte, à l'étude des mouvements et des sentiments des personnages, est du meilleur augure et permet d'espérer pour un avenir assez prochain une représentation intéressante.

Les jeunes acteurs profitent en même temps de cours spéciaux sur l'art du théâtre, avec tous les rouages de l'organisation. Ces cours sont dispensés par le Père Supérieur lui-même

Poésie

Quand le concours de poésie fut lancé, la majorité ne se croyaient pas aptes à versifier. Grand bien leur prit d'essayer quand même, car nous avons récolté des bijoux, eu égard au temps et à l'âge des jeunes poètes. Chose curieuse à mentionner, plusieurs s'expriment mieux en poésie qu'en prose. C'est donc dire que la culture française est profondément enracinée dans chacun, car, nul ne l'ignore, le Français est poète. Nous publierons les rapports de ce concours dans la page de la Relève le 18 décembre, en même temps que les meilleurs poèmes. Vive l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste qui a lancé l'idée!

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Chez les Anciens

Le samedi 28 novembre avait lieu, en la basilique de St-Boniface, le mariage de Jeannine et Gabriel Dufault. Gabriel était finissant au collège en 1962. Il est maintenant employé à la Librairie Lumen. Nos meilleurs voeux accompagnent les nouveaux époux.

Ste-Anne-des-Chênes

Distribution de diplômes

Le 22 novembre avait lieu, à l'école secondaire, la distribution des diplômes et des prix de français. La cérémonie commença par les chants "O Canada", "Pâle étoile du soir" et "Le François", exécutés avec entrain par la chorale de l'école secondaire.

Il y eut ensuite distribution des diplômes aux élèves du cours secondaire. Les premiers de classe sont: Luce Gauthier (11e année), Hélène Dufresne (10e), Cécile Dufresne et Diane Lanouette (9e) et Rolande Côté (8e).

Quelques jeunes filles du cours supérieur présentèrent une table ronde sur la Relève. Yolande Côté faisait la présentation et Paulette Ruel, Jacqueline Côté, Simone Goyet et Rita Trudeau parlèrent tour à tour sur les buts de la Relève, ses activités, ses constitutions et ses organisations locales. Félicitations à ces jeunes demoiselles pour leurs excellents exposés.

On procéda alors à la distribution des diplômes au cours élémentaire; Nicole Tougas (7e année), Janine Tougas Tougas (6e), Suzanne Ruel (5e), Carmelle St-Vincent (4e) et Gilberte Bohémier et Joanne Tougas (3e) avaient les plus hautes notes de ces classes.

M. Jos. Desrosiers, maître de cérémonies, invita ensuite M. Roger Smith, membre de l'Association d'Education, à dire quelques mots. M. Smith félicita les élèves pour leurs belles notes et aussi les commissaires qui encouragent l'étude de la langue française à l'école.

M. Norman Lavack remercia l'orateur invité au nom des deux écoles. Le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé, souligna ensuite l'importance d'avoir une culture française et une mentalité française. C'est une richesse dont on devrait être fière et comme une pierre précieuse la sauvegarder et la faire rayonner autour de soi.

N.-D.-de-Lourdes

(Publication retardée)

Filles d'Isabelle

A la réunion mensuelle le 10 novembre, quatre nouveaux comités furent formés: comité des malades, Maria-Anna Bazinet, présidente, Angèle Augert, Clothilde Kolly, Ida Roch et Germaine Dansereau; comité du foyer, Léa Bosc, présidente, Clarice Tranq, Maria-Anna Bazinet, Marie-Rose Brisson et Germaine Dupasquier; comité social, Céline Boulic, présidente, Suzanne Durand, Yvonne Marcon, Louise Pantel et Lidia Benoit; comité de recrutement, Germaine Dansereau, présidente, Thérèse Bazin, Maria-Anna Bazinet, Annette Lejeune et Cécile Delaquis.

Attention! Attention! Le comité social nous prépare une belle soirée pour Noël. Elle promet d'être des plus amusantes, alors réservez cette soirée pour notre fête de Noël. On vous attend toutes avec vos maris.

Félicitations à Thérèse Durand à l'occasion de la naissance d'une fille.

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Récollection

Le dimanche 22 novembre, les élèves du grade neuf de l'Institut Collégial St-Joseph se sont réunies pour une récollection.

Vers neuf heures M. l'abbé L. Roy, dans une courte conférence, nous expliqua que nous ne devrions pas perdre foi en l'Eglise et en cas de doute, demander conseil. Ensuite nous avons chanté la messe avec grande piété.

Le déjeuner fut suivi d'une détente. Merci à Mlle M.-Blanche Gaborieau, notre dévouée institutrice, de nous avoir montré de nouveaux jeux. Une discussion en groupe, dirigée par M. l'abbé Roy a bien rempli la journée. Mlle Patricia Pelland, une autre de nos institutrices, nous fit la surprise de venir éclairer nos problèmes d'adolescentes.

La récollection se termina par une visite à la chapelle. Les filles sont retournées à la maison un peu plus pieuses et un peu plus sages.

Sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de notre récollection un véritable succès: M. l'abbé Lucien Roy, aumônier, Soeur Supérieure, Soeur Anne-Marie, principale, Soeur Marie - Bibianne, assistante principale, Soeur Alice-de-Jésus, Mlle Marie-Blanche Gaborieau et Mlle Patricia Pelland, institutrices.

Louise Faucher,
Diane Olivier.

Bécaud et l'Institut

Nous voulons le français! Et quelle joie de savoir que nous avons des chanteurs français aussi ravissants que les Beatles de l'Angleterre.

Entre autres, je choisis de discuter Gilbert Bécaud. Le jeudi 26 novembre, au canal 3, "Pleins feux" nous présentait Bécaud l'artiste, Bécaud le poète, Bécaud le musicien et Bécaud le comédien!

Bécaud l'artiste, s'adapte au grand public (ce qui comprend certainement les demoiselles de l'Institut) et varie ses chansons selon le goût des jeunes et des adultes.

Bécaud le poète, ravit les sentimentales, égaie les amants et sourit aux pessimistes.

Bécaud le musicien, fait voir qu'un talent en apporte un autre.

Enfin, Bécaud le comédien, montre que la simplicité vaut cent fois mieux que l'artificiel.

Oui, j'ai joui immensément de cette soirée avec Bécaud. Et je suis fière de dire que les chanteurs français se placent parmi les grands artistes du monde.

Claire Painchaud.

Une partie de ballon-volant

Le jeudi 26 novembre, les filles de l'Institut rencontraient dans une joute de ballon-volant les filles de l'Académie Ste-Marie. Nos deux équipes, les séniors et les juniors, y participaient.

Les séniors étaient les premières à jouer. La joute consista en trois parties; toutes les trois aussi chaudes et excitantes que l'autre. Les chefs de claques, par leurs cris de joie, encourageaient les joueuses à la victoire.

La première partie fut gagnée par l'Institut dix à quinze. L'Académie Ste-Marie gagna la deuxième partie treize à quinze. La troisième partie, celle qui détermina les victorieuses, fut gagnée par les filles de l'Institut treize à quinze.

Les juniors ont joué une joute quasi animée. Si elles ont joué avec moins d'astucité elles y ont mis peut-être plus d'habileté.

Félicitations à l'équipe gagnante de l'Académie Ste-Marie.

Linda Lavoie.

Concours à l'Institut

La semaine du 21 novembre, un concours français était en marche à l'Institut Collégial St-Joseph.

Dès que ce concours fut annoncé, les filles eurent diverses réactions. Quelques-unes firent la moue parce que ce projet demanderait trop d'effort; d'autres restèrent bouche bée tandis que la plupart des étudiantes approuvèrent sincèrement. Trois cent cinquante élèves participèrent à ce concours.

Vendredi arrivé, les élèves avaient hâte à 3 h. 15. C'est alors que le nom de la gagnante fut annoncée. Au commencement, Soeur Supérieure nous félicita chaleureusement pour nos beaux efforts. Ensuite, Stella Hamelin fut proclamée lauréate. Sincères félicitations, Stella!

Bonne chance à toutes pour le prochain concours lancé par Soeur Supérieure! Le prix offert à la fille victorieuse sera cette fois un beau cinq dollars.

Moi-même je trouve que ces projets sont une excellente idée. Je crois que si nous ne prenons pas les moyens de conserver notre langue française, qu'elle disparaîtra bientôt. Alors un gros merci à Soeur Anne-Marie qui a fait le premier pas, de même qu'à Soeur Supérieure pour son généreux prix.

Rose-Marie Loiselle.

Ciné-Club

Le dimanche 29 novembre, le Ciné-Club de l'Institut Collégial St-Joseph mettait à l'affiche "Passion Immortelle". Ce film américain fut réalisé par Clarence Brown et met en vedette Katherine Hepburn, Paul Henried et Robert Walker.

Le scénario révèle différentes étapes dans la vie de quatre grands artistes: Franz Litz, Johannes Brahms et tout particulièrement Clara et Robert Schuman. Il met en évidence l'amour qui unissait Clara et Robert, même après la mort de ce dernier. Il montre l'amour comme l'inspiration de grandes oeuvres.

Le film fut suivi de rafraîchissements et ensuite d'une discussion. Les questions étaient discutées par petits groupes et ensuite les différentes conclusions furent présentées à l'assemblée sous la direction de Jeannette Arcand. En somme, ce fut une agréable soirée.

Je pense tout de même que le film manquait de force et de réalité. Toutefois, la musique exquise qui s'y trouvait, rehaussa la valeur du film.

Irène Mahé.



GUIDES CATHOLIQUES

Sous le trèfle d'or

La réunion diocésaine à laquelle 39 cheftaines et aumôniers étaient présents eut lieu à la paroisse de Sts-Martyrs-Canadiens le 29 novembre. Cette réunion débuta avec la récitation de la prière guide.

Mme Anne-Marie Loiselle, présidente de la réunion, exprima le plaisir qu'elle ressentait à la vue de plusieurs nouvelles figures et présenta Mme Latreille, cheftaine de ronde à Sts-Martyrs, qui souhaita la bienvenue au nom des cheftaines de cette paroisse et de l'aumônier, qui étaient les hôtes de la soirée. Elle ajouta qu'elle trouvait la réunion diocésaine profitable car elle entretient la flamme d'une amitié fraternelle.

Après la lecture des minutes et le rapport financier, il y eut élection de deux membres au bureau-directeur. Mlle Jeannine Lecoq, de St-Eugène, et Mme Lemay, du Précieux-Sang, furent élues. Le bureau diocésain se réunit ensuite pour élire une secrétaire. Mme Bohémier, de la paroisse Cathédrale, fut élue à ce poste.

Le ralliement aura lieu le 28 février à la clôture de la semaine guide.

Mme Germaine Prénovault donna un intéressant aperçu du vrai sens des panneaux-guides. Ils doivent être l'expression de l'équipe et son progrès. Ils garderont aussi la tradition de l'équipe et ne devront pas être dépouillés chaque année. Avec ce système il n'y aura pas de concours de panneaux diocésain, mais une estimation pourra être faite de temps à autre.

Un délicieux souper à la dinde, servi par Mme Grace Bouvier, suivit cette courte et intéressante première partie de la réunion.

Après le souper, commissaire Fournier adressa la parole. Elle fit remarquer l'importance de la coopération de toutes à la vente des calendriers. Elle parla aussi de l'uniforme de cheftaine et une discussion s'ensuivit. Au cours de cette discussion, on apprit qu'un certain aumônier croyait que les cheftaines portaient un "uniforme deux piastres". Il fallut lui expliquer que c'est un uniforme "deux pièces".

Commissaire annonça ensuite que dimanche prochain les cheftaines et guides aînées de 17 à 25 ans seront invitées à une réunion à laquelle elles pourront donner leurs suggestions et leurs opinions pour l'amélioration, si nécessaire, du mouvement. Elle exhiba un dépliant de publicité que chacune peut se procurer au secrétariat diocésain. Ce petit dépliant explique le guidisme.

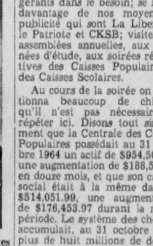
Commissaire Fournier rappela aussi que les Jeannettes ont une nouvelle prière et avec Patricia Dubé et Lorraine St-Hilaire elle la chanta pour les Guides. L'aumônier de Transcona a confiance en l'avenir de sa ronde, il veut cinquante copies de la nouvelle prière jeannette.

Après la lecture d'une lettre de Commissaire Moreau par Commissaire Fournier décernant à M. l'abbé Juneau l'insigne "d'aumônier très méritant", M. l'abbé Desjardins la lui présenta. C'est la première fois qu'un aumônier dans le diocèse reçoit cet honneur. Félicitations!

M. l'abbé Juneau, aumônier diocésain, adressa ensuite quelques mots expliquant qu'il ne fallait pas être des cheftaines qui comptent, mais plutôt qui "donnent sans compter". Il rappela aussi que "La guide sourit et chante dans ses difficultés". La réunion se termina par un film démontrant les activités des guides et scouts handicapés. Le beau film démontra des scouts paralysés au camp, des guides sourdes dans une danse d'ensemble à la musique d'un disque et enfin des scouts aveugles en skis. Un gros merci à M. Gilbert Fournier qui a présenté ce film prenant qu'on fera tourner aussi pour les guides des différentes paroisses.

La réunion terminée, les cheftaines retournèrent chez elles enrichies.





La nomination de Jacques Marchand au poste de Directeur du service de la publicité de la Brasserie Molson du Québec Limitée a été annoncée par M. J. P. Rogers, directeur de la mise en marché.

M. Marchand possède plusieurs années d'expérience dans le domaine des agences de publicité et s'était joint à la Brasserie Molson en qualité de Directeur adjoint du service de la publicité au début de cette année.

***

Au congrès CCM

(Suite de la première page)

Les congrès régionaux d'étude s'imposaient depuis longtemps, mais on en fit l'essai pour la première fois au printemps dernier. Depuis ils se sont multipliés dans toute la province, grâce au dévouement de l'abbé St-Laurent et de MM. Frossais, Chabalier et Toupin. La Liberté et le Patriote a publié maints rapports à ce sujet au cours des derniers mois. Tout laisse croire qu'on recommencera de telles rencontres d'étude régionales bientôt, car les commentaires favorables se multiplient au sujet des expériences du passé et les demandes de continuer cet effort affluent au secrétariat.

Selon une recommandation de l'assemblée annuelle de décembre 1963, un comité spécial étudia la question des concours des Caisses. Ce comité a jugé inutile de distinguer les Caisses Populaires, pour fins de concours, selon une échelle graduée de leur actif, car il y aurait danger de subdiviser à l'infini et aussi d'élever une barrière entre grosses, moyennes et petites Caisses. Les Caisses commençantes ont leur concours de sociétaires, parce qu'elles n'ont pas encore saturé ce champ d'action: la formule consiste à établir les gagnants selon le pourcentage d'augmentation des membres durant l'année. Les autres Caisses possèdent leur concours des épargnes, selon la moyenne d'augmentation des épargnes par famille durant l'année. Quant aux Caisses Scolaires, leur concours considère la moyenne d'épargne par élève à l'école, et non la moyenne par déposant.

Le CCM accorde sa décoration de l'Ordre du Mérite Coopératif Manitobain pour services "exceptionnels" rendus à la cause de la Coopération. Il faut tout simplement que la Caisse en fasse la demande justifiée, les directeurs du CCM se réservant le droit d'approuver ou de rejeter les candidats proposés. Car il ne s'agit aucunement de multiplier les décorations à la douzaine, ce qui leur enlèverait leur caractère "exceptionnel". Au cours de l'année, de telles décorations furent remises à des coopérateurs méritants (même à titre posthume) lors des fêtes de 25e anniversaire des Caisses Populaires de St-Pierre-Jolys (le 8 décembre 1963) et de St-Léon (le 19 avril 1964) et des trois Coopératives de consommation, de production et de crédit de La Broquerie (le 11 octobre 1964). Une cérémonie semblable aura lieu dans quelques jours à Lorette.

Les cotisations des membres représentent la presque totalité du budget annuel du CCM. Selon une recommandation du bureau de direction, on vota au cours de l'assemblée la formule suivante pour l'année courante: "Que la cotisation soit de 1/6 de 1% du capital social et des épargnes figuré sur le bilan de chaque Caisse membre en date du 31 décembre 1963, avec maximum de $500." L'an passé on avait voté pour "1/7 de 1%". Or au 31 octobre 1964, 33 Caisses Populaires avaient payé leur cotisation: 18, pleine cotisation; 6 avaient trop payé; 9, pas assez; 1, pas du tout. En 1964-65, une nouvelle Caisse s'ajoutera sur la liste des membres.

M. René Toupin est à la fois secrétaire et propagandiste. Il prend au sérieux ce second titre de "propagandiste", se servant de tous les moyens de publicité à sa disposition: lettres circulaires, pamphlet "Ma Caisse", revue Desjardins, et surtout le poste CKSB et l'hebdomadaire La Liberté et le Patriote. Dans son rapport il mentionna de façon toute particulière les nombreux articles et annonces parus au cours de l'année dans La Liberté et le Patriote, ajoutant qu'il trouva toujours un accueil généreux et compréhensif envers le mouvement coopératif chez le directeur et le rédacteur de "notre" journal.

Commission Porter

MM. Guy de Margerie, président de la Centrale, et René Toupin, secrétaire, assistèrent à une importante assemblée de la N.A.C.C.U. à Winnipeg, et M. de Margerie participa à une autre assemblée à Toronto, assemblées qui avaient pour but d'élaborer le mémoire présenté devant les membres de la Commission Porter. On espère d'heureuses répercussions pour le mouvement coopératif par suite de cette présentation, ainsi que de celle du mémoire de la Fédération des Caisses Populaires du Québec. Pour le moment, c'est l'heure de l'attente.

Les projets de l'année 1964-65 sont les suivants: intensifier le travail de l'année qui se termine; se mettre à la disposition des officiers des Caisses Populaires et des Caisses Scolaires; assurer les renseignements nécessaires aux gérants dans le besoin; se servir davantage de nos moyens de publicité qui sont La Liberté et le Patriote et CKSB; visites aux assemblées annuelles, aux journées d'étude, aux soirées récréatives des Caisses Populaires et des Caisses Scolaires.

Au cours de la soirée on mentionna beaucoup de chiffres, qu'il n'est pas nécessaire de répéter ici. Disons tout simplement que la Centrale des Caisses Populaires possédait au 31 octobre 1964 un actif de $954,503.86, une augmentation de $188,585.24 en douze mois, et que son capital social était à la même date de $514,051.99, une augmentation de $176,453.97 durant la même période. Le système des chèques accumulait, au 31 octobre 1964, plus de huit millions de dollars de retraite par chèques. Ce qui permit à M. René Toupin de dire: "Services et non profits, mais services bien administrés."

Quant aux Caisses Scolaires, elles étaient au nombre de 41 au 31 octobre dernier. Les Caisses faisant rapport groupaient 1,982 membres, 246 officiers et 41 responsables. L'actif de 24 Caisses faisant rapport se chiffrait, à cette même date, à $15,721.61.

(Autres détails la semaine prochaine.)

Académie St-Charles

ST-CHARLES, MAN.

Visite au noviciat

Une visite au noviciat des Missionnaires Oblates! C'est toute une surprise! D'autant plus que nous avons le bonheur d'y rencontrer deux anciennes élèves de St-Charles: Soeurs Lorraine et Dorraine. Après quelques minutes de parloir, les novices et postulantes nous escortent jusqu'à l'auditorium où elles ont préparé une exposition missionnaire. Toutes s'émerveillent devant l'ingéniosité avec laquelle les kiosques sont décorés.

Vers trois heures, nous nous rendons à la chapelle pour un service de la parole de Dieu. Ce nouveau genre de liturgie nous intéresse beaucoup. A la fin de la cérémonie, les filles écrivent leur offrande sur un papier et s'avancent vers l'autel en chantant "Nous sommes à toi, Seigneur". Ces offrandes sont consumées devant le Seigneur.

Notre visite se termine par un goûter amical au noviciat.

Lina FRENETTE.

Retraite

Combien touchants et mémorables les jours de notre retraite. Le R. P. Currie, O.F.M., trouva des filles avides de la parole de Dieu. Il nous instruisit sur les nombreux problèmes de la vie, sur notre vocation et nous rappela que la prière est une chose essentielle pour chacune de nous.

Durant ces deux jours, le sacrifice de la messe fut célébré face au peuple. Une participation active nous fit prendre davantage conscience de notre bonheur d'appartenir à la grande famille chrétienne. Les nombreux psaumes furent interprétés avec une ferveur significative. En un mot l'atmosphère de piété manifestait que les retraitantes revivaient la passion et la résurrection du Christ.

Carmen FORGET.

Au cours de la soirée, nous nous sommes rassemblées à la chapelle pour le service de la parole. C'était émouvant. Après quelques mots d'explication, le Père Currie céda, à trois reprises, sa place au lutrin à une fille qui lut un passage d'Evangile. C'est ainsi que Rose-Marie Paradis, Carole LaFlèche et Monique Gobeil remplirent, ce soir-là, des fonctions sacrées. Le Père Currie revenait, après chacune, faire le commentaire et stimuler la réponse fervente de l'assemblée. Inutile de dire quelle atmosphère nous envahissait.

Pour terminer, le Père Currie invita celles qui le désiraient à venir faire, à haute voix en toute sincérité et simplicité, une prière personnelle. Quelques-unes s'approchèrent. Nous avions le coeur serré et les larmes aux yeux. Dieu régnait visiblement sur une grande famille d'enfants de Dieu.

Monique DUCHARME.

L'enthousiasme des filles de l'Académie St-Charles n'a jamais été plus fort qu'à leur retraite du début de novembre. Il se manifesta surtout aux tables rondes où plusieurs questions préparées par le Père Currie furent discutées par les filles. Ces questions concernaient la liturgie, la vocation et les sorties. Nous donnions librement nos opinions. En retour, le Père Currie répondait d'une manière si précise et si convaincante que toutes nous nous sommes vraiment mises à réfléchir. Le Père franciscain ne s'adressait pas à des enfants ni à des adultes, mais aux adolescentes que nous sommes. Il nous a ainsi mises tout à fait à l'aise. En discutant nos propres problèmes, nous nous sommes trouvées et pendant ces deux jours nous avons grandi.

Le soir de clôture de notre retraite, dans des agapes fraternelles, nous avons rencontré nos compagnes anglaises qui venaient bénéficier à leur tour de deux jours semblables.

Carole LAFLECHE,
présidente de la J.E.C.

Trophée provincial

Nos félicitations à Lesley Stanley, élève de la 12e année, lauréate provinciale au concours oratoire anglais, qui eut lieu à l'hôtel Marlborough le 25 novembre dernier. Le sujet de son discours était "Racial Prejudice and Nationality Descrimination in Canada". Lesley sut aussi se tirer avec aise et charme de son impromptu: "Cheap Literature for Teenagers".

Le discours de Lesley lui valut de nombreux prix. En plus des trophées divisionnaire et provincial pour l'Académie St-Charles, deux jolis trophées personnels, une montre, un ensemble de plume et crayon, une épinglette en or, un anneau de l'Académie.

Une petite fête chaleureuse fut organisée en son honneur par Soeur supérieure.

Nous sommes fières de toi, Lesley! L'Académie St-Charles est fière de toi!

Monique GOBEIL.

Exposition missionnaire

Plusieurs élèves de l'Académie se rendirent à l'école St-Ignace où les communautés religieuses de Winnipeg avaient préparé une exposition missionnaire. Nous avons admiré la finesse et le goût des décorations des kiosques. Nous avons surtout raviver notre esprit missionnaire.

Lorraine FRENETTE.

Visite de Mme Courchaine

Nous avons grandement apprécié la visite de Mme Courchaine, le jeudi 26 novembre. Elle venait nous conseiller sur l'attitude à prendre en face du cinéma, quant au choix des films et quant à notre appréciation de ces films. Elle nous félicita de notre grand intérêt à nous former un jugement sain.

Merci beaucoup, Mme Courchaine.

Rose-Marie PARADIS.

Diplômes et prix de français

La distribution des diplômes et des prix de français fut faite par Soeur supérieure à la réunion des parents et maîtres de la fin de novembre. Les bénéficiaires des prix de l'Association furent: 12e année, Lorraine Huberdeau; 11e, Lina Frenette; 10e, Pierrette Proulx; 9e, Lorraine Frenette; 8e, Annette LaFlèche; 7e, Yvonne Caron; 6e, Lynne Bernardin; 5e, Gail Bernardin; 4e, Laurent Bohémier; 3e, Raymond LaFlèche.

Rose-Marie Paradis, de la 11e année, et Lorraine Frenette, de la 9e année, reçurent chacune une bourse. L'Académie offrit également des prix à Rose-Marie Roy, de la 12e année, et à Edlaine Caron, de la 7e année.

Prix du concours de l'ABC

Soeur supérieure profita de cette même occasion pour distribuer les nombreux prix des projets et compositions de l'ABC. Parmi les heureuses gagnantes, citons: Mary Kerkland, qui reçut $25.00; Lorraine Gorieu, $10.00; $4.00, Lina Frenete, Yvete Boulet et Janice Foley; $3.00, Monique Ducharme, Geneviève Callarec et Joyce Williams. Félicitations particulières à la classe de 10e année.

L'Académie se vit décerner un prix de $50.00. N'est-ce pas que c'est encourageant, les filles?

Monique DUCHARME.

Ciné-Club

Cette année, les filles des 10e, 11e et 12e années de l'Académie St-Charles ont organisé un Ciné-Club. Les 75 membres sont divisés en équipes avec des chefs à l'enthousiasme communicatif. Nos premiers films furent: "The Robe" et "Dieu seul m'arrêtera". Ce dernier fut discuté et apprécié par toutes les élèves.

Nous anticipons les magnifiques présentations choisies par le comité.

Suzanne PINEAU.

Club de musique classique

Saint-Charles a aussi formé un club de musique classique qui porte le nom d'un grand musicien: "Bizet", nom choisi à la majorité des votes. Chaque lundi, de 1 h. à 1 h. 30, nous nous réunissons pour écouter des disques. A notre dernière réunion, nous avons étudié l'opéra "Carmen". Marie Arpin nous a d'abord expliqué les différentes scènes, puis après l'audition du disque, nous avons donné nos impressions. La plupart des filles qui font partie du club aiment bien cela et j'espère que les responsables n'auront qu'à se féliciter d'avoir pris cette initiative.

Lorraine FRENETTE.

Félicitations aux groupes d'amateurs de la chanson française, du disque français et des danses de folklore.

Monique DUCHARME,
présidente de la Relève.

Pour nos missionnaires

Le dimanche 29 novembre, les gens vinrent nombreux à l'Académie St-Charles pour encourager une vente variée organisée au profit des missions du R. P. Edouard LaFlèche, S.J., en Chine.

Grâce au dévouement de tous, tout marcha "sur les roulettes".

Monique GOBEIL.

Domremy

Nouvelle école

La nouvelle école de Domremy n'est pas complètement finie. Néanmoins, Mmes Jeanne Gaudet, Madeleine Neault, Lorraine Franson et Denise Robert, ainsi que leurs élèves, sont confortablement installées dans leurs nouvelles classes. Déménageront très prochainement avec leurs élèves, Mme Anita Rabut et M. Raoul Gaudet. Il semblerait que les trois religieuses et M. Félix Branger devront rester dans la vieille école jusqu'à Noël.

Club 4-H

Le Club 4-H de Domremy est de plus en plus actif. Ce club vient de commencer sa 8e année d'activités avec plus de 60 membres inscrits. Le mardi 10 novembre, la réunion d'organisation a élu Clifton Johnson comme président; Laurent Georget, vice-président; Evelyne Rabut, secrétaire; Raymond Baudais, trésorier, et Marie Blanche Neault, publiciste.

Il y aura six projets en marche cet hiver. Pour les garçons, Léonard Boutin s'occupera du projet boeuf, Guy Blondeau, de la mécanique, et Clément Guillet, de la charpenterie; pour les filles, Mmes Robert Mareschal et Madeleine Neault s'occuperont des projets tricots I et II; Mme Marcel Gorieu sera en charge du projet conseil; Mmes Hélène Côté et Armand Boutin prendront à charge les projets développement personnel I et II.

Les membres du club offrirent un portefeuille en cuir à M. Keith Blackburn, représentant agricole, en remerciement pour l'aide qu'il leur donna pendant ces dernières années. M. Blackburn doit quitter ce district prochainement.

Dames d'Autel

La soirée organisée par les Dames d'Autel, le 29 novembre, remporta un succès malgré la température très froide. Il y eut partie de cartes, ventes d'ouvrages manuels et de pâtisseries, ainsi qu'amusements pour les enfants.

Les gagnants aux cartes furent: MM. Marcel Billo, Ernest Casavant et Gérard Thibault, Mmes Jack Mareschal, Ernest Kusch et Félix Branger. Le prix d'entrée alla à Mme Frank Héroux.

Les Dames d'Autel désirent remercier sincèrement tous ceux qui les ont encouragées à cette occasion.



Mariage Boutin—Markowski

Le samedi 3 octobre, en l'église Ste-Thérèse de Wakaw, M. l'abbé A. P. Leslie bénissait le mariage de Mlle Thérèse-Anne Markowski, fille de M. et Mme M.-J. Markowski, de Wakaw, à M. Albert Boutin, fils de M. et Mme Eugène Boutin, de Domremy.

La mariée faisait son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche en poult-de-soie avec manches longues se terminant en pointes de lis. Elle tenait un panier de roses rouges. Son seul bijou était une petite croix en or, cadeau du marié.

La cour d'honneur se composait de Mlles Frances Richinski, dame d'honneur, nièce de la mariée, Barbara Markowski et Evelyne Boutin, filles d'honneur, Marlene Switykt et Judy Markowski, filles d'honneur junior. La petite Shirley-Anne Kaminsky, nièce de la mariée, était bouquetière. La dame et les demoiselles d'honneur avaient choisi des courtes robes identiques en brocart de satin turquoise et tenaient des paniers de roses jaunes; les demoiselles d'honneur junior et la bouquetière portaient aussi des courtes robes identiques en brocart de satin doré et tenaient des paniers de fleurs turquoise.

Les garçons d'honneur étaient MM. Raymond Boutin, frère du marié, de Regina, Léonard Boutin, Andy Chitrenia, Lyle Markowski et Fred Richinski et le petit page, Bobby Shewchuk. M. Adalbert Boutin agissait comme huissier.

M. Bill Markowski, frère de la mariée, remplissait la fonction de maître de cérémonies à la réception qui eut lieu à la salle du village de Domremy. Il portait aussi le toast à la mariée.

Pour cette occasion, la mère de la mariée choisissait une robe aqua avec corsage de roses jaunes et la mère du marié, une robe deux-pièces en dentelle beige avec bouquet de corsage de roses roses.

Pour leur voyage de noces à New Westminster, C.-B., où les nouveaux mariés résideront, la mariée portait un ensemble bleu avec accessoires blancs.

Prince-Albert

Concert des J.M.C.

Le deuxième concert des Jeunesses Musicales Canadiennes de la saison 1964-65 sera présenté le mercredi 9 décembre, à 8 h. p.m., à l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie.

En vedette, le Quatuor à cordes de Copenhague, fondé en 1956, a remporté des succès éclatants depuis sept ans dans les principales villes d'Europe.

On pourra se procurer des billets de saison (ou de famille) à la porte. Tous sont invités.

Malades

Mmes Herman LaHaye, A.-L. Pagé, H. Roy et R. Pfeiffer, MM. Léon Lamontagne et Philippe Roy sont patients à l'hôpital de la Ste-Famille.

Mme Alex. St-Pierre et M. Anatole Houle sont retournés dans leur foyer.

Loterie de l'A.C.F.C.

Les prix de la loterie furent gagnés par Mme Arcandi Trudeau ($50.00), M. C. Campbell ($25.00) et Mlle Marie Watrin ($15.00). M. G. Blain, président de l'A.C.F.C., désire remercier les dames qui ont bien voulu prêter leur concours comme surveillantes aux examens supplémentaires de français de cette Association.

Bazar

Les prix du bazar paroissial offerts par la Ligue des Femmes Catholiques furent gagnés par Mmes A. Provencher, Lynn Salo, E.-C. Pourbaix, W. Gilingham, MM. Rodrigue Houle et L. M. Kennedy.

Candidats

Les Chevaliers de Colomb honorèrent deux candidats de Prince-Albert au cours de deux jours d'initiation tenue récemment dans l'hôtel Saskatchewan de Regina. Ce sont M. l'abbé Roger St-Pierre, du collège Notre-Dame, et M. G. Pellegrini parmi les 89 membres qui reçurent leur quatrième degré.

MM. et Mmes J. Lacroix, B. J. Ingoldsby, P. A. Mahon, R. Casey et A. Morris, tous de cette ville, assistèrent à cette imposante cérémonie.

La L.F.C.

Seize membres de la branche française de la Ligue des Femmes Catholiques se réunissaient récemment chez Mme D. Lefebvre. Mme Hercule Dansereau présidait cette réunion. La lecture du rapport spirituel fut rendue. A cette branche fut assignée la visite du foyer Mont St-Joseph par Mmes W. Houle et A. Corriveau.

L'assemblée se termina par la prière usuelle. Les membres devront se réunir prochainement chez Mme J. Forseille,

Sintaluta

Remerciements

Mme Marcel Français est de retour chez elle après avoir subi une sérieuse intervention chirurgicale à l'hôpital général de Regina. Par la voie du journal, elle remercie bien sincèrement sa famille et ses nombreuses amies qui sont venues la visiter, lui ont envoyé des fleurs, des cadeaux et des cartes et lettres de prompt rétablissement et ont offert des messes et prières à ses intentions. Elle remercie aussi les Dames de l'Autel de la paroisse Ste-Hélène et les Dames de la Légion canadienne pour les magnifiques fleurs. Un merci spécial à MM. les abbés François Marcotte, de Wolseley, Léon Savoie, de Bellegarde, J.-A. Foisy, de Montmartre, et J. Balzer, d'Indian Head, ainsi que M. et Mme Jean-Claude Porte, de Radville, qui lui ont rendu visite à l'hôpital.

Ferland

Collaboration de volontaires

Les travaux au sous-sol de l'église vont bon train sous la direction de M. Charles Fournier et avec la collaboration de volontaires.

Plusieurs paroissiens, après une visite sur les lieux, ont constaté et apprécié le beau travail qui se fait. Le sous-sol comprend deux salles qui serviront aux réunions des différentes organisations paroissiales et une garde-robe spacieuse pour les vêtements des Chevaliers de l'Autel. Avec la collaboration de tous, le sous-sol sera fini dans quelques jours.

Va-et-vient

M. l'abbé J. Bernier, curé, et M. et Mme Alfred Chabot ont assisté à la réunion diocésaine des guides chez Mme Roger Pittet, commissaire diocésaine des guides, à Gravelbourg.

M. et Mme René Couture et leurs filles, Nicole et Lorraine, allèrent à Willow-Bunch visiter les parents de Mme Couture, M. et Mme Lucien Couture.

MM. et Mmes Rosaire et Alfred Chabot, Alex. Laberge, Lucien Beaudoin, Joseph Couture et René Fauchon, Mmes Aristide Fournier et Adrien Brisbois et MM. Aimé Brisbois et Jean Laberge se sont rendus à l'Amicale du collège de Gravelbourg, le 22 novembre.

M. et Mme Louis Fournier, père, ont visité la famille Michel Donneau à Swift Current, récemment.

M. Aristide Fournier, accompagné de MM. Médelger, Léandre et Roger Chabot, se rendait à Kansas City, E.-U., par avion. M. Fournier pilote lui-même son avion depuis quelques années. Il a même construit sa propre piste d'atterrissage près du village. Le 15 novembre, il se rendit à Gravelbourg chercher son fils, le R. P. Albert Fournier, O.M.I., professeur au collège, qui fit une visite chez ses parents.

Mme Omer Barsalou est revenue enchantée de son voyage à Winnipeg où elle a visité de la parenté.

Mlle Alfréda Morin a accepté un emploi à l'hôpital de Gravelbourg.

M. et Mme Aimé Fournier et leurs enfants, Allain et Paulette, ainsi que M. Maurice Fournier, se rendirent à Moose Jaw.

Mme Joseph Chabot et M. et Mme Laurier Chabot visitèrent M. Alfred Dion à l'hôpital de Swift Current.

M. Alfred Chabot, vice-président de l'ACFC pour la région sud-ouest, est allé à Saskatoon pour une réunion de l'exécutif de cette association.

M. et Mme Raymond Girardin et leurs enfants, de Gravelbourg, visitèrent leurs parents, M. et Mme Joseph Chabot.

M. Arthur Pelletier, âgé de 92 ans, décédé et inhumé à Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le 23 novembre eurent lieu les funérailles de M. Arthur Pelletier décédé le 20 novembre à l'hôpital local, à l'âge de 92 ans et 4 mois. La veille du service chanté par M. l'abbé A. Chabot, on récita des prières auprès de la dépouille mortelle exposée à la salle de la Légion.

M. Jean Bourdages conduisit le deuil et les porteurs furent MM. Philippe, Denis et Gérard Cayer, Alex. Lespérence, Albert Lemieux et Jean Champigny. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles.

M. A. Pelletier est un pionnier de la paroisse de Verwood. Son épouse l'a précédé dans la tombe en septembre 1956.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Alphonse, de la Colombie-Britannique, Charles, Philippe et Eugène, de Willow-Bunch; quatre filles, Adrienne, de Willow-Bunch, Mme Blanche Morissette, de St-Hyacinthe, Qué., Mme J.-B. Gagné, de Nelson, C.-B., et Mme Antoinette Cassie, de la Colombie-Britannique, et quelques petits-enfants.

Remerciements

La famille Pelletier remercie tous ceux ou celles qui lui ont offert leurs condoléances et lui ont aidée d'une manière ou d'une autre dans ce deuil qui vient de la frapper.

Bienvenue

Bienvenue à M. André Leclerc, de Montmartre, qui a remplacé M. W. Pederson comme boucher au magasin coopératif. Ce dernier exercera son métier à Radville où il demeurera avec son épouse.

M. Merle Bitcher, qui fut employé plus de trois ans à la banque locale, fut transféré à Moose Jaw. Son remplaçant est M. Edouard Philippon, fils de M. et Mme Robert Philippon, de Willow-Bunch, qui était employé à la banque à Yellowgrass depuis un an et demi.

Bonne chance à ces deux nouveaux employés bilingues.

Çà et là

M. Siméon Rondeau est revenu de l'hôpital de Moose Jaw, le 22 novembre, après avoir subi une opération le 12 novembre.

Le 27 novembre, M. Paul-Emile Piché est allé chercher son épouse à l'hôpital Providence de Moose Jaw où elle était patiente depuis le 21 novembre, ayant subi une intervention chirurgicale.

M. Irénée Granger, après avoir passé les mois d'été chez ses enfants à Willow-Bunch, est reparti le 16 novembre. En route pour Vancouver, il visita son fils, Gilles, et sa famille à Avonlea, sa fille, Gabrielle, gardemalade à Regina, et son autre fils, Roger, et sa famille à Medicine Hat. M. Granger passera les mois d'hiver en Colombie-Britannique chez ses enfants et amis.

Mme Beattie est revenue chez elle après avoir passé quelque temps chez son fils, John, de Moose Jaw. Celui-ci vint la reconduire avec sa femme, dimanche dernier, et tous deux ont rendu visite à M. et Mme A. Lemieux.

M. et Mme Henri Cayer sont revenus de leur séjour chez des parents et amis de l'Est. Leur fils, Ronald, est allé les chercher à Regina, le 23 novembre.

M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme L. Couture, le 23 novembre.

Mme Paul Weismillar alla passer quelques jours à Regina chez ses fille et gendre, M. et Mme Maurice Raboud, dernièrement.

M. et Mme Albert Martin et leur famille visitèrent M. et Mme Emile Rodrigue à Weyburn, récemment.

Mlle Gisèle Mathieu, étudiante à l'université de Saskatoon, vint passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Charles Mathieu.

M. et Mme Rosaire Chabot et leur famille, de Ferland, sont venus rendre visite à M. l'abbé A. Chabot et sa mère, le 15 novembre.

M. le curé et sa mère, ainsi que quelques personnes de Willow-Bunch, sont allés à Gravelbourg, les 22 et 25 novembre, pour la fête de l'Amicale et celle des philosophes au collège.

Autres décès

Condoléances à M. et Mme Jacques Raboud à l'occasion du décès de leur gendre, M. Paul Rivard, d'Edmonton, mort dans un accident survenu à l'ouvrage le 13 novembre. Il était âgé de 32 ans. Le défunt laisse son épouse, Cécile, et cinq enfants.

M. et Mme Jacques Raboud et leurs enfants, Mme Jeanne Pynten, Fernand et Maurice, celui-ci accompagné de son épouse, se rendirent aux funérailles de M. Rivard qui eurent lieu à Edmonton le 17 novembre.

M. Patrick Foley est décédé le 21 novembre à l'âge de 42 ans. M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, chanta le service le 23 novembre.

M. Armand Rousseau est décédé le 23 novembre à l'âge de 71 ans. Ses funérailles eurent lieu le 27 novembre.

Sincères condoléances à ces familles éprouvées.

Remerciements

Ces familles remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du deuil qui les a frappées.

Décès

M. Léonisdas Therrien, autrefois de Willow-Bunch, est décédé à Berthierville, Qué., le 21 novembre, à l'âge de 65 ans et 7 mois.

Saskatoon

(Publication retardée)

Baptêmes

La paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens est heureuse d'avoir accueilli trois nouveaux fils dans l'Eglise au cours du mois dernier:

François-Jacques, fils de Jacques Campeau et d'Eliette Lapierre. Parrain et marraine, M. et Mme M. Campeau, grands-parents de l'enfant.

Victor-Arthur, fils de Laurent Dorval et d'Irène Hudon. Parrain et marraine, Arthur Dorval et Thérèse Tétrault.

Ronald-Paul, fils de René Sirois et de Louise Dogniez. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Sirois, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Prompt rétablissement à Mme W.-J. Vandal, hospitalisée présentement.

Les paroissiens ont appris avec joie que la condition de santé de Mlle Anna Ouellet, qui est actuellement à Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué., s'améliore beaucoup. Bon rétablissement à Mlle Ouellet, de la part des gens de Saskatoon.

Ventes de la L.F.C.

La vente annuelle de linge usagé, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques au profit de l'église, fut un vrai succès. Cette vente était sous la direction de Mmes Doney, Masson et Couture.

Une autre activité des dames de la Ligue fut la vente imaginaire de pâtisseries qui ne manqua pas de succès. L'équipe directrice de cette vente était composée de Mmes Raymond, Couture et Landry.

Visiteur

M. Bruno Poudrier, T.D., de Shawinigan, Qué., vérificateur-propagandiste du Service des Assurances Desjardins, fait actuellement la visite des Caisses populaires canadiennes-françaises de la province. Il est accompagné de M. Théodore Préfontaine, secrétaire-gérant du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan. M. Poudrier en est à son deuxième voyage à Saskatchewan. Il avait effectué une tournée semblable en 1962.

Club Alouette

Le 22 novembre, le Club Alouette de Saskatoon tenait sa première soirée d'activités de l'année. On présenta un film de l'Office National du Film: "Les brûlés". A date, le Club compte 94 membres et l'année s'annonce des plus prometteuses.

Va-et-vient

Mme Alfred Champagne, qui était en voyage de repos à La Broquerie, Man., est maintenant de retour dans sa famille.

M. et Mme Emile Fournier, de St-Boniface, Man., ainsi que leur fils, Paul, ont rendu visite à M. et Mme Théodore Préfontaine, dernièrement.

Leask

(Publication retardée)

25 ans au service de la L.F.C.

Mmes E.-A. Choquette, O. Benoit, M. Stefanic et Barbara Kasun furent spécialement honorées, dernièrement, lorsque les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Leask célébrèrent leurs 25 ans de service volontaire envers Dieu, le pays et le diocèse de Prince-Albert.

Vingt-six membres assistèrent à la messe anniversaire et recevaient la sainte communion. Quatre prêtres prirent part à la célébration. M. l'abbé J.-A. St-Pierre, curé de la paroisse de Leask pendant 15 ans et maintenant de Battleford Nord, célébra la messe. M. l'abbé E. Forrestier, curé, était au choeur de chant. M. l'abbé L. Forget, de Marcelin, et le R. P. G. Ménard, O.M.I., de la mission d'Aldina, assistèrent comme diacre et sous-diacre.

Après le banquet qui eut lieu au soubassement de l'église, auquel 45 membres prirent part, Mme Choquette, présidente en 1939 lorsque la Ligue fut réorganisée dans la paroisse, reçut l'épingle d'ancienne présidente. Elle fut membre de l'exécutif pendant 21 ans.

Mme Benoit, qui avait fait partie du Conseil diocésain et qui avait été membre de l'exécutif pendant 18 ans, reçut aussi l'épingle d'ancienne présidente.

Mme Stefanic, reconnue pour son dévouement au comité d'action sociale de la Ligue, reçut un certificat de 25 ans de service. Elle fut membre de l'exécutif pendant 21 ans.

Mme Kasun, présidente actuelle, fit partie de l'exécutif pendant 22 ans et reçut aussi un certificat de 25 ans de service.

M. l'abbé St-Pierre fit l'éloge de tous les membres qui firent partie de notre concile pendant les 25 dernières années. Il souhaita que les dames de la Ligue n'oublient jamais qu'elles travaillent pour Dieu, le pays et le diocèse.

Chevaliers de Colomb

Conseil d'Etat-Saskatchewan

Message de Noël du député de District

Frères Chevaliers,

Nous avons entendu beaucoup parler du Concile Vatican II, mais ne savons trop si nous comprenons exactement ce qui se passe.

Disons alors que c'est une réunion internationale d'hommes qui croient que la Parole de Dieu est la même pour tous les hommes, en tous temps et en tous lieux. Cependant, il y a des choses qui peuvent changer, alors que l'Eglise vient en contact avec un monde qui évolue rapidement.

L'Eglise ne sera jamais exactement pareille. Elle a entrepris de rencontrer l'homme moderne sur ses propres termes, tâché de pouvoir lui dire quelque chose et d'être une force réelle dans sa vie comme aux premiers temps de la chrétienté.

La majorité des évêques réunis au Concile veulent que la messe et les sacrements deviennent vivants, pour que les fidèles sentent qu'ils participent et font partie de la rédemption divine qui se continue dans leur vie, ainsi que dans la vie des autres. Ils préfèrent aussi la nouvelle théologie, qui est plus biblique et pastorale qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

Par la voix du Concile, l'Eglise fait appel maintenant à tous les catholiques de rendre témoignage à la Parole que nous avons reçue, et de partager les dons qui nous ont été donnés. Nous sommes appelés à vivre en chrétiens, à fermer la distance qui existe entre nos croyances et la pratique de ces croyances dans notre vie quotidienne. Il y a près de 2,000 ans, le Christ s'est identifié avec le pauvre, l'affamé, l'étranger, le condamné, l'abandonné, les rejettés de toutes sortes. Combien d'entre nous rendons visite au Christ dans le Saint Sacrement, et cependant ignorons Sa présence réelle dans les tabernacles des gueux, des vieillards, des abandonnés, des affamés de manger, d'attention, de justice, d'amour et de consolation.

Le message vibrant du Concile est que nous devrions partager avec tous les hommes les belles vérités de l'Eglise catholique, la beauté et la paix d'une vie catholique.

C'est le Pape Paul VI qui a dit: "Le Concile présent est caractérisé par l'amour . . . par un amour qui pense aux autres avant soi-même . . . par l'amour universel du Christ". Et encore: "De la fenêtre du Concile ouverte bien grande sur le monde, l'Eglise jette un regard vers le nécessiteux, l'affligé, l'affamé et le souffrant. L'humanité appartient à l'Eglise: 'Venez à moi, vous tous qui souffrez . . .'. Nous voulons créer un nouveau monde d'hommes libres et de frères".

A Noël 1964, je vous exhorte à vous agenouiller en prière près de la crèche de Bethléem, et à méditer sur le message d'amour que le Christ nous a donné . . . répété par Son Vicaire, le Pape Paul VI, et démontré par l'Enfant-Jésus couché dans la crèche . . . Alors, de concert avec les anges, levez-vous et chantez avec sincérité et conviction: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux et Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté".

Que Dieu vous bénisse, ainsi que les vôtres, de cette Paix tant désirée, non seulement durant l'année nouvelle, mais pour toujours.

Très fraternellement vôtre,

J.-Léo LIRETTE,
député de District.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Guy Ferron est un annonceur sympathique. Il est simple, naturel, de commerce agréable et il possède surtout ce sens de l'humour qui le classe parmi les rares hommes dont on dit qu'ils ne se prennent pas au sérieux. Toutes ces belles qualités, les auditrices de CFNS, les apprécient en écoutant Guy Ferron aux émissions de la nouvelle série "Entretiens-chansons", les mardis et jeudis à 2 h. 30.

Parlant de la série "Entretiens-chansons", l'animateur nous dit que c'est une émission toute simple, fantaisiste, reposante; une émission pour divertir les auditrices au milieu de l'après-midi. Je fais tourner, ajoute-t-il, de la musique légère de préférence, des chansons populaires canadiennes, françaises, américaines à l'occasion.

"Entretiens-chansons", une émission dédiée à toutes les auditrices de CFNS, le mardi et le jeudi à 2 h. 30 p.m.

Les nouveautés

Chaque mardi soir à 5 h. 45, Michel Sévigny est heureux de faire entendre aux auditeurs de CFNS les dernières créations du disque. Comme tout le monde le sait, Michel a vraiment l'art de toujours choisir d'agréables mélodies à ses émissions et il n'y a aucun doute que son programme "Les nouveautés" saura vous plaire.

Donc, amateurs de belle musique, pour être à la page, nous vous invitons à syntoniser CFNS chaque mardi à 5 h. 45.

Avant de terminer, nous aimerions adresser nos plus sincères félicitations à M. l'abbé O. Lacroix, curé de la paroisse St-Philippe de Vonda, lequel vient de se voir conférer le titre de Monseigneur par Sa Sainteté le Pape Paul VI. M. l'abbé Lacroix, par son grand dévouement et son zèle inlassable, a su se mériter la plus grande estime de tous les francophones de la Saskatchewan. Mgr Lacroix fut toujours un ardent partisan de radio CFNS. Encore une fois, Monseigneur, toutes nos félicitations.

Victoire

Mariage Francoeur-Doré

Le 21 octobre, à 2 h. p.m., avait lieu, en l'église Notre-Dame des Victoires, le mariage de Mlle Yvette Doré, fille de feu Alex. Doré et de Mme Simone Doré, à M. Gilles Francoeur, fils de M. et Mme Gérard Francoeur. M. l'abbé W. Desfossés, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe.

La mariée entra dans l'église au bras de son oncle, M. Charles Doré. Elle était très jolie dans sa longue robe blanche en taffetas garnie de petites fleurs. Comme bijou elle portait un collier de perles, don du marié. M. Francoeur accompagnait son fils.

La dame d'honneur, Mme Peter Boyenko, soeur du marié, et les demoiselles d'honneur, Mlles Annette Doré, Bella Bouchard et Céline Doré, ainsi que la bouquetière, Lois Meena, portaient des robes en poult-de-soie rouge.

Les garçons d'honneur étaient MM. Nil Pelletier, Marcel Doré et Albert Francoeur. Le petit Paul Francoeur portait les anneaux. MM. Laurent Duret et Paul Lafond agissaient comme huissiers.

Durant la messe, Mlle Léonie Bonneau et M. Raymond Bonneau firent les frais du chant. Mme L. Duret touchait l'orgue. Maurice Doré et André Beaulieu servaient au choeur.

Le soir, il y eut réception à la salle du Camp Notre-Dame pour environ 135 personnes. Suivit une soirée dansante à la salle de Debden.

Les nouveaux mariés partirent ensuite vers la Colombie-Britannique pour leur voyage de noces. A leur retour, ils s'installèrent à Debden où M. Francoeur a un emploi.

Parmi les nombreux parents venus d'un peu partout à cette occasion, l'on remarquait les grands-parents du marié, M. et Mme Pierre Savard, de Prince-Albert.

Autre mariage

Le 22 octobre, Mlle Cécile Campagna, fille de M. et Mme Napoléon Campagna, épousait, à Léoville, M. Yvon Smith. Le nouveau couple résidera à Léoville.

Çà et là

Du 11 au 15 novembre, la paroisse eut l'avantage de suivre une retraite prêchée par le R. P. Léonard Puech, franciscain, supérieur du séminaire de Regina.

M. John Rainville et le jeune Ronald Préfontaine ont été hospitalisés quelques jours. M. Oscar Beaulieu est actuellement patient à l'hôpital de Prince-Albert et M. Georges Charpentier, à l'hôpital de Saskatoon.

M. Pierre Pelchat est parti récemment pour la province de Québec où il séjournera jusqu'après la saison des fêtes. Il projette ensuite de se diriger vers la Colombie-Britannique pour quelques mois.

M. Stanislas Dufour est actuellement en Colombie-Britannique.

MM. Norman Poirier, Marcel Doré et Marcel Campagna sont partis en Colombie-Britannique pour y trouver un emploi.

Bazar annuel

Le 22 novembre avait lieu, à la salle paroissiale, le bazar annuel. Un succulent souper fut servi. Suivirent plusieurs parties de bingo avec beaux prix, loterie, vente d'objets divers et de fantaisie, pêche pour les enfants.

Des billets avaient été vendus sur différents objets; un radio transistor dont le gagnant fut M. W. S. Potts, de Shell Lake; une montre-bracelet pour homme, don de M. le curé, M. Antoine Blandin; une chaise genre "hôtesse", don de M. et Mme Gérard Pelletier, la petite Monique Tremblay, de Debden. Une dinde, don de M. et Mme Ovila Comtois, fut vendue à l'enchère et M. Gérard Pelletier en devint acquéreur. A M. Philippe Duret fut remis une nappe comme prix d'entrée.

Les recettes nettes furent de $706.07. Sincères remerciements aux personnes de Debden et d'autres paroisses environnantes qui sont venues encourager la paroisse.

Baptême

Le 22 novembre: Charles-Louis-Joseph, fils de Léo Beaulac et de M.-Rose Duret, né le 14 novembre. Parrain et marraine, Clément et Jocelyne Beaulac, frère et soeur de l'enfant.

Radville

Décès de M. Cherpin

Le 18 novembre, M. Marius Cherpin rendit son âme à Dieu à l'hôpital, à l'âge de 67 ans, après une longue maladie.

Le service funèbre fut chanté le 22 novembre par M. l'abbé N. Marcotte en l'église paroissiale, remplie de parents et amis venus rendre un dernier hommage à cet homme si bien connu et très estimé. Le cortège fut conduit au cimtière de Souris Valley par M. l'abbé Marcotte.

Les porteurs étaient MM. Emilien Delaye, Joseph Bert, Justin Benetry, Rodolphe Bessette, Henri Benetry et Joseph Martin.

M. Cherpin est né à St-Victor, Rhône, France, et vint au Canada avec ses parents en 1909, alors que ces derniers s'installèrent sur une terre à Souris Valley. En 1924, M. Cherpin épousa Mlle Marie-Louise Vérot et six enfants naquirent de cette union.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Mme Jean Cancade (Rosa) et Mme Michel de Vreese (Madeleine); trois fils, Alphonse, Raymond et Armand, de Souris Valley; deux frères, Joanness, de Radville, et Eugène, de Fontana, Cal.; une soeur, Mme Marie Liaboeuf, de Fontana, Cal., et huit petits-enfants. Un fils le précéda dans la tombe en 1941.

Remerciements

Mme Cherpin et sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux prières et aux funérailles ou par offrandes de messes, à l'occasion de leur récent deuil.

Cut Knife

(Publication retardée)

Çà et là

M. et Mme Gary McKeown ont eu la douleur de perdre leur bébé jumeau, âgé de cinq jours.

Mme Robert Dion est allée passer l'hiver en Californie.

MM. et Mmes Jean-Baptiste Giasson, de Delmas, et Robert Forest, de North Battleford, étaient de passage chez M. Hildège Dupuis.

Rosetown

(Publication retardée)

Mariage Labrecque-Boucher

L'Eglise St-Gabriel de Biggar était la scène d'une belle cérémonie de mariage récemment lorsque Mlle Claire-Anne Boucher, fille de M. et Mme E. Boucher, de Leney, unissait sa destinée à celle de M. Ernest Labrecque, de Rosetown.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans une longue robe blanche de nylon sur taffetas garnie de boucles et d'appliqués. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur et la bouquetière, Mlles Vivian, Fern et Lois Boucher, soeurs de la mariée, faisaient partie du cortège nuptial. Elles portaient de jolies robes d'organza bleu avec coiffures de même nuance; leurs bouquets se composaient de roses blanches et roses.

MM. Luc Labrecque, frère du marié, et Bob Gaugh, de Milden, agissaient comme garçons d'honneur. Les huissiers étaient MM. Léo Labrecque et Denis Pratt.

Après la cérémonie religieuse, une réception pour 180 invités eut lieu à la salle de Perdue. M. Ken Bunn porta le toast à la mariée et le nouvel époux répondit gentiment. Au cours de la soirée dansante, M. et Mme Ernest Labrecque furent félicités par de nombreux parents et amis venus pour l'occasion. Ils reçurent aussi plusieurs jolis cadeaux.

On remarquait des invités de l'extérieur, soit de Toronto, Ont., Dawson Creek, C.-B., Saskatoon, Milden, Prince-Albert, St-Denis, Prud'homme, Darcy, Borden et Dinsmore.

Pour l'occasion, la mère de la mariée revêtait un ensemble de laine bleue, accessoires et bouquet de corsage roses; la mère du marié, un ensemble brun avec accessoires de couleur or et bouquet de corsage blanc et jaune.

Pour le départ du voyage de noces, la nouvelle mariée portait un ensemble rouge avec accessoires noirs et bouquet de corsage blanc. L'heureux couple se rendait à Detroit, Toronto et Niagara Falls, puis prenait résidence sur une ferme, au sud de Rosetown.

Arborfield

(Publication retardée)

Assemblée de la L.F.C.

A l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques chez Mme L. Hartman, 18 membres, ainsi que le directeur, M. l'abbé M. Van den Akker, étaient présents.

Mme Peter Lussier, présidente, ouvrit l'assemblée par la prière de la Ligue, et les présidentes des différents comités donnèrent chacune leur rapport.

On décida d'organiser un concours de cartes de Noël religieuses pour les élèves des 6e, 7e et 8e années. Il fut proposé de voir à l'entretien des tombes des défunts n'ayant pas de proches parents; d'envoyer $15.00 au R. P. Lemay pour ses missions d'Amérique latine; de faire dire une messe pour les membres défunts de la Ligue. Des vêtements et des jouets usagés seront envoyés aux Soeurs Grises pour leur mission à La Lachoe.

Le directeur mentionna son désir qu'une heure sainte soit dirigée par les membres de la Ligue à l'occasion de la fête de la Ste-Famille et parla de la paix dans la famille par la communion familiale. Il invita aussi les membres à faire leur possible pour assister à la messe durant l'Avent et ajouta quelques mots au sujet des nouveaux changements liturgiques.

Une soirée pour adolescents sera organisée après Noël. La prochaine réunion qui aura lieu à la résidence de Mme Léo Suchan sera plutôt une réception de Noël avec échanges de cadeaux.

Mme Lemire gagna le prix d'hôtesse et un goûter fut servi par Mmes H. Kutcherhan et Hartman.

St-Denis

Bingo

Le 29 novembre avait lieu une soirée paroissiale, comprenant de bingo, roue de fortune, loterie, pêche pour enfants. Les prix de bingo furent gagnés par M. le curé, Mlles Schmith, Rose-Anne Denis et Viviane Hounjet, Mmes Désiré Bussière, Zénon Lepage (deux fois), André Bussière et Félix Loiselle, MM. Maurice Haudegand, Félix Loiselle, Clodomir Denis, André Lepage, Philippe Bussière, Arthur Bénard. Quelques prix de consolation échurent à Mlle Liliane Bussière, MM. Roland Raymond, Bernard Hubert et Denis Pion.

M. Anasthase Rivard, de Vonda, gagna $10.00, don de M. C. Denis, père; M. Gilles Ringuette, de Prud'homme, un ensemble de coutellerie, et M. François Renault, de la province de Québec, le prix d'entrée, don de M. l'abbé Poilièvre.

Les prix à la loterie, $20,00, don d'une organisatrice, alla à M. René Labrecque; une poêle électrique, don de M. Adjutor Lepage, à M. Laurent Rioux, et un bon d'achat de $15.00, don de M. L. A. Dean, de Saskatoon, à M. Roland Labrecque, de Saskatoon.

La soirée rapporta la jolie somme de $600.00.

Çà et là

Le 10 novembre, la compagnie de téléphone tenait son assemblée annuelle. M. Clotaire Denis, père, fut réélu secrétaire, tandis que M. Richard Leblanc fut élu président. Les directeurs sont MM. Clodomir Denis, Richard Leblanc, Félix Loiselle, Gustave Denis et Clotaire Denis, père.

Le 13 novembre, les jeunes filles et jeunes gens de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé A. Poilièvre, curé, organisèrent une soirée récréative. Me Marcel Préfontaine, de Saskatoon, leur adressa la parole et il les éclaira sur la carrière d'un avocat. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Sincères remerciements au R. P. Emilien Tremblay, C.S.sR., de Ste-Anne-des-Chênes, Man., qui prêcha la retraite paroissiale du 18 au 20 octobre.

MM. Marcel Denis, René Hounjet, fils, David et Philippe Laliberté et Alfred Leblanc, du collège Mathieu de Gravelbourg, ainsi que MM. Wilfrid Denis, Gérard et Pierre Leblanc, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, étaient en vacances dans leur famille au début de novembre.

Mlle Murielle Bénard, de l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert, était en visite chez ses parents, M. et Mme Albert Bénard.

Mlles Rose Raymond et Lucille Doderai étaient en promenade à St-Denis.

Mme Rita Lepage et quelques-uns de ses enfants, de Debden, étaient de passage à St-Denis.

M. et Mme Adjutor Lepage se rendirent à Bonnyville, Alta, visiter M. et Mme Lucien Roy.

M. Maurice Haudegand fit un voyage d'affaires à Winnipeg, récemment.

M. et Mme Zénon Lepage firent un voyage à Wauchope où ils visitèrent les parents de Mme Pelletier.

Naissances

Denise, fille de M. et Mme Paul Denis, née le 20 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Labrecque.

Linda-Céleste, fille de M. et Mme Bertrand Grisé, née le 4 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Verrier, de St-Boniface.

Thérèse-Louise, fille de M. et Mme Laurent Pion, née le 16 novembre. Parrain et marraine, M. Denis Pion et Mlle Jocelyne Pion.

Malades

Prompt rétablissement à la Rév. Sr Thérèse-deJésus, qui est en convalescence au couvent des Filles de la Providence à Saskatoon, et à Mlle Louise Leblanc, MM. Delcide et Gérard Lepage, en convalescence à la maison après un séjour à l'hôpital.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Election des membres du Comité des jeux

Le 11 novembre, des élections avaient lieu au collège Mathieu pour le choix des membres du Comité des jeux.

Dix candidats se sont présentés pour la charge de secrétaire et de conseillers. Les charges de président et de vice-président ne furent pas contestées et MM. Léonard Chicoine et Gilles Béchard furent élus par acclamation, le premier comme président et le second comme vice-président.

Plusieurs discours furent rendus par des collégiens en faveur de leur candidat favori.

Des prix furent décernés aux deux meilleurs orateurs et remportés par MM. Alphonse Bourassa et Rosaire Denis.

Des prix furent aussi accordés pour les meilleures pancartes; MM. Alphonse Bourassa, Robert Lalonde et Léo Côté furent les gagnants.

Dans la soirée du 11 novembre, les résultats des élections furent connus et voici les noms des membres élus: président, M. Léonard Chicoine; vice-président, M. Gilles Béchard; secrétaire, M. Armand Legal; conseillers, MM. Paul Chabot, Gilles Denis, Robert Pittet et Roland Blanchette.

Les candidats élus remercièrent les électeurs, les orateurs et les artistes de la publicité.

Des remerciements vont à M. Alain Nogue et à son assistant, M. Jean Duperreault, qui ont conjointement présidé cette campagne.

Meilleurs voeux de succès aux membres élus.

"Mens sana in corpore sano". Profitons bien de nos heures de récréation et nos succès académiques seront assurés.

Paul MARCIL,
Elément.

Fêtes des Philosophes

La fête des Philosophes et le 25e anniversaire sacerdotal de M. l'abbé Lionel Mondor, curé de Swift Current, le 25 novembre, débutèrent par la messe célébrée par l'heureux jubilaire, à 11 h. 30 a.m. Un banquet suivit à 12 h. 30 p.m. Selon la tradition, l'après-midi se passa à la salle des prêtres.

Et ce fut la soirée théâtrale. En premier lieu, la fanfare du collège, sous la direction du R. P. A. Piché, O.M.I., s'est exécutée et a très bien rendu quatre morceaux de choix. Ensuite, la chorale, sous la direction du R. P. F. Binette, O.M.I., chanta "Cecilia" et "I'll walk with God". Ces deux chants furent admirablement bien rendus.

Et maintenant les Philosophes, sous l'habile direction du R. P. A. Fournier, O.M.I., présentèrent la pièce intitulée "Procès à Jésus", adaptation tirée de l'original écrit par Diego Fabbrie. Les acteurs, tous philosophes, jouèrent les rôles avec beaucoup de réalisme et les compliments promulgués n'ont pas manqué.

Et ce fut au tour de l'octuor de charmer par les pièces "Les Raftmen" et "Hush". En rappel avec le petit David Bouchard comme soliste, les membres de l'octuor chantèrent "Tammy".

Les orateurs furent Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., le R. P. E. Dubreuil, O.M.I., recteur, le héros de la fête, M. l'abbé L. Mondor, et M. le Dr Rosario Morin.

Le maître de cérémonies était M. André Moquin, qui remplit dignement cette tâche.

La soirée eut un franc succès et on pourrait en dire autant de toute cette journée mémorable.

Les philosophes sont: en 2e année, Roger Bauche, Bellegarde, Alfred Bérard, St-Pierre, Denis Billo, Saskatoon, Ronald Blouin, Gravelbourg, Darius Delaronde, St-Laurent, Réal Forest, Gravelbourg, Robert Laberge, Ferland, Philippe Lafrance, Gravelbourg, le Frère Laurent Landry, Le Pas, Claude Léost, Marieval, Ronald Loiselle, Prud'homme, Edouard McCarthy, St-Boniface, André Moquin, Gravelbourg, Alain Nogue, Gravelbourg, Louis Pinel, Moose Jaw, Laurent Tourigny, Storthoaks, et Eugène Vachon, Oak Lake; en 1ère année, Roger Boudreau, Montmartre, Lucien Chicoine, Storthoaks, Rosaire Denis, Vonda, Paul Heppelle, Kenora, Louis Stringer, Ponteix, et Gérard Vachon, Oak Lake.

Philippe LAFRANCE,
Philo senior.

Gravelbourg

Ecole technique

L'Ecole d'arts et métiers du collège Mathieu de Gravelbourg recevait tout récemment un quatrième professeur en la personne du R. F. Léopold Girard, O.M.I., qui vient de terminer ses études en menuiserie à l'école technique de Winnipeg. Il apporte avec lui une expérience de dix années dans l'enseignement, surtout au pensionnat indien de Lebret, Sask.

Le personnel de l'école d'arts et métiers se compose ainsi: le R. F. H. Bisson, directeur, professeur en électricité (20 élèves) et en dessin industriel (25 élèves); le R. F. C. Vereyken, en mécanique (46 élèves); le R. F. A. Gervais, en soudure (40 élèves); le R. F. L. Girard, en menuiserie (45 élèves).

Çà et là

M. et Mme Marcel Braconnier visitent actuellement dans la province de Québec.

M. et Mme D.-D. Piché et Mme Rosario Morin sont revenus de St-Boniface après y avoir visité MM. Maurice et Louis Morin aux études dans cette ville.

M. et Mme Jos. Braconnier, le R. P. B. Paris, O.M.I., et M. P. Léveillé, de Regina, étaient en promenade à Gravelbourg, dimanche dernier, et assistaient ainsi à l'Amicale du collège Mathieu.

Mmes L. Chartier et Harvey Plante et M. Jean Chartier, de St-Lazare, visitaient dernièrement les familles Marcel Gaucher et Léo Levac.

M. Bruno Poudrier, de Shawinigan, Qué., étaient de passage à Gravelbourg, dernièrement. Il est l'inspecteur de l'Assurance-Vie Desjardins.

Mlle Jeanne d'Arc Bourgeois, de San Francisco, Cal., passera l'hiver à Gravelbourg.

Val Marie

Çà et là

MM. Alfred Duquette, Doug Grundrud, et Larry Bellefeuille, Mlle Alice Dumont, Mmes Rosario Bergeron et Henri Dumonceaux sont de retour de l'hôpital.

MM. et Mme Roger Rodrigue (Cécile), de Red Deer, Alta, et L. Williams (Marguerite), de Swift Current, et M. Norbert Côté, de Calgary, étaient en visite chez M. et Mme A. Côté à l'occasion du 30e anniversaire de mariage. La célébration eut lieu chez M. et Mme George Hayes (Annette).

Mme T. Hayes a été envoyée d'urgence à l'hôpital de Swift Current.

M. Elie Duchêne est hospitalisé à Climax.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 5 décembre, Fernand Denis, Vonda, et Georges Charpentier, Debden; le 6 décembre, Emile Campagne, Willow-Bunch; le 8 décembre, Dumont-Pierre Lepage, Gravelbourg; le 10 décembre, Emile Paradis, Meadow Lake, et Eliane Duperreault, Saskatoon; le 11 décembre, Adélard Gauthier, Saskatoon, et Albert Beaulac, Debden.



JEUNESSES AUJOURD'HUI

Opinions et activités de la Relève



Les membres de la Rivière-Rouge discutent leurs projets d'avenir

Le 14 novembre, quatre écoles de la division de la Rivière-Rouge ont répondu à l'appel de convocation au Collège St-Joseph pour la première réunion des membres des comités locaux. Un adulte responsable accompagnait chaque délégation. Plusieurs points importants ont été traités durant les trois heures qu'a duré cette première session.

A peu près toutes les activités réalisables sur le plan divisionnaire pour l'année scolaire 1964-65 ont été discutées, détaillées autant que possible et fixées provisoirement.

Ainsi, après une proposition d'organiser pour bientôt une soirée récréative qui réunirait toutes les écoles de la division, une longue discussion s'ensuivit. Personne n'était contre la proposition, mais la réalisation était plus compliquée. Nous nous sommes donc entendus sur tous les détails et cette soirée récréative aura lieu le 6 janvier 1965 au Collège St-Joseph d'Otterburne. Chaque école de la division y prendra part en présentant deux chants et en nous entretenant pendant une vingtaine de minutes au moyen de pièces, mimes, etc. La soirée entière sera dédiée à deux demoiselles de la Colombie-Britannique, Joan Campana et Joanne Hermans, qui doivent faire un court séjour à St-Pierre, et aussi aux anciens de la Relève.

Au cours de la réunion, un représentant de chaque école a fait un rapport assez élaboré sur ce qui avait été réalisé dans son école concernant le mouvement de la Relève. Chacun en a retiré beaucoup de fruit. Les nombreuses idées émises iront germer dans d'autres localités, et c'est ainsi que nous atteindrons plus rapidement et plus sûrement les buts de la Relève.

Gérald LAVALEE,
président divisionnaire.

Beaux disques français à votre disposition

Voici la liste des disques que possède la Relève. Ces disques sont à la disposition de tous les centres. Vous avez seulement à envoyer votre demande (nombre limité, s'il vous plait) à Edouard Mousseau, secrétaire-trésorier, 382, rue Desautels, St-Boniface 6, Manitoba.

L'enfant de bohème
Un mexicain
Les compagnons de la chanson

Tête de bois
Viens
Gilbert Bécaud

Sacrée fille
Je te promets
Gilbert Bécaud

Quand revient l'été
Le jour de retour
Dalida

Il y avait toi
Da doo ron ron
Frank Alamo

Loop de loop
Chez-moi
Dalida

Un certain sourire
Cha cha boum
Michel Louvain

Carioca, mon ami
Le marchand de bonheur
Les compagnons de la chanson

C'est fou-ou l'e-effet
T'oublies tout
Pierrette Bruno

Donne tes 16 ans
Trop tard
Charles Aznavour

Sans souvenir
Où vont les fleurs
Charles Gauthier

Chanson d'eau salée
Le temps des copains
Hervé Brousseau

Le guerillero
Guitares et tambourins
Luis Mariano

J'suis d'accord
Tous les garçons et les filles
Françoise Hardy

Si tous les oiseaux
Marin
Les compagnons de la chanson

Heureusement y'a les copains
Au revoir
Gilbert Bécaud

Un soir d'été
Enfants de tous pays
Enrico Macias

Derniers Baisers
Sherry
Les chats sauvages

Les bleuets d'azur
Bleu, blanc, blond
Marcel Amont

Tous les chemins
Je t'aime
Christine Fontaine

Au pays des incas
Je t'aime
Les Jerolas

Hymne à l'amour
Padam, padam
Edith Piaf

Le commencement de la fin
Jacques est le mien
Diane Emond

Pilou, pilouhe
Quand tu n'es pas là
Gilbert Bécaud

Je suis trop loin de toi
Une vahine m'a dit
Georges Jouvin

Moi mes souliers
Le bal
Bozo
L'hymne du pharmacien
Félix Leclerc

Il faut saisir sa chance
Tu peux la prendre
Nous, quand on s'embrasse
Douce violence
Johnny Hallyday

E. MOUSSEAU,
secrétaire-trésorier.







Les trois photos ci-dessus prises le samedi 14 novembre au Collège St-Joseph d'Otterburne, au cours de la première réunion des membres des comités locaux et de l'exécutif divisionnaire de la Rivière-Rouge, laissent voir certains membres et leurs adultes responsables en grande discussion des activités de la Relève dans leur milieu au cours de cette année scolaire. L'on remarque, entre autres, le R. F. Aimé-Onul Dépôt, C.S.V., Berthe Lavallée, Gaëtane Fontaine, Louise Lahaie, Claire Pilotte, Madeleine Bissonnette, Donald Trudel et Georges Prescott.

Comité local de l'Institut Collégial St-Pierre-Jolys



Jean Laroche, vice-président — **Claire Pilotte, présidente** — **Louise Lahaie, secrétaire**

"Les Eclaireurs" font rayonner le français à N.-D.-de-Lourdes

Notre club de la Relève compte huit membres. Ce sont: Lucille Pantel, présidente, Ray-Allen Benoit, secrétaire, Annette Delaquis, vice-présidente. Il y a cinq conseillers: Estelle Dupasquier, Danielle Delaquis, Noyale Avanthay, Gérald Ulanlin et Lorraine Roch. Ensemble, nous appelons notre club "Les Eclaireurs".

Déjà, depuis le commencement de l'année, nous avons essayé d'améliorer l'esprit français parmi nos jeunes, sans trop faire de bruit. Nous avons écrit deux lettres, l'une au Bureau municipal félicitant affiches françaises dans le village, l'autre au Ministère des Affaires culturelles de Québec demandant les feuillets "Mieux dire". Une élève est chargée de mettre des articles du journal **La Liberté et le Patriote** sur le tableau d'affichage; une autre a fait une affiche invitant à lire des livres français. On a aussi commencé à attirer l'attention des élèves par de courts rapports de livres. Nous faisons aussi du journalisme.

L. PANTEL, présidente
du Club de la Relève.

Les Jeunes Comédiens

Les Jeunes Comédiens ont été appréciés de tous et de chacun. Ils ont été capables de nous montrer l'esprit de Molière par la petite pièce très intéressante qu'ils nous ont donnée. Nous voyons leur zèle et leur intérêt personnel tout au long de cette pièce comique.

Annette DELAQUIS,
11e année.

Les Jeunes Comédiens ont chacun du talent pour le théâtre. Ils savent gagner leur auditoire. J'espère qu'ils reviendront l'année prochaine.

Louis COMTE,
11e année.

Cette pièce fut tellement bien représentée par les Jeunes Comédiens que je ne puis que les admirer. Leurs visages étaient si animés et si expressifs. C'était exquis! Je reconnus la beauté du théâtre et aussi le grand talent de Molière. J'en fus émerveillée.

Lorraine ROCH,
12e année.

Nous avons trouvé que les Jeunes Comédiens avaient beaucoup de talent. Nous avons apprécié le travail qui a été exigé pour pratiquer cette comédie afin de nous la présenter. Nous avons trouvé cette pièce de Molière très amusante.

Estelle DUPASQUIER,
9e année.

Leur agilité, leur voix claire et expressive et leurs costumes si attrayants m'ont frappée. Soyez sûrs que nous attendons leur retour avant longtemps.

Lucille PANTEL,
11e année.

Ces Jeunes Comédiens excellent dans leur habilité à reproduire les chefs-d'oeuvre de Molière et de nous transporter dans leur atmosphère humoristique. La mime des acteurs était parfaite, car chacun entrait pleinement dans son jeu. On sentait en eux le désir de communiquer les idées de Molière.

Estelle GAULTIER,
10e année.

Tandis que les Jeunes Comédiens nous divertissaient, ils atteignaient le buts de leur visite dans notre école: ils nous faisaient apprécier les écrits de ce grand écrivain, Molière, et ils nous initiaient au théâtre français.

Carole LE NEAL,
11e année.

Je puis dire que j'ai grandement admiré cette pièce présentée par les Jeunes Comédiens. Ils avaient ce don de communiquer avec l'auditoire; ils nous faisaient partager actuellement l'humour de Molière. J'espère qu'ils reviendront encore à l'avenir.

Noyale AVANTHAY,
10e année.

Ces jeunes étudiants m'ont bien amusé tout en me faisant apprécier la culture française — ce théâtre de Molière qui fait sans cesse ressortir la "sournoiserie des médecins". J'espère qu'ils reviendront nous divertir, nous les Manitobains, et surtout nous aideront à connaître nos jeunes compatriotes du Québec.

Gérald ULANLIN,
11e année.



Félicitations à Mlle Alice Roy, qui a été élue vice-présidente du comité central lors de la dernière réunion du comité provincial. Alice demeure à Otterburne et est étudiante en 12e année à l'Institut Collégial St-Pierre-Jolys. Elle s'occupe beaucoup de la Relève sur le plan local en plus d'être vice-présidente de la division de la Rivière-Rouge.

Ce que j'aimerais être si je n'étais moi-même

J'aimerais être un sou. Oui, un petit sou luisant! Ma vie ne pourrait pas être comparée à celle d'une personne célèbre. J'aurais plutôt une vie très simple, voyageant de poche en poche, et de main en main. Dans ces conditions, personne ne pourrait dire que je suis orgueilleuse ou vaniteuse.

Je ne serais rien de vraiment important, puisque je ne vaudrais pas mille piastres, mais rien qu'un sou. On ne me traiterait pas avec délicatesse. Plutôt, on me jetterait au fond d'une chute dans l'autobus. On ne me garderait pas précieusement, mais on m'oublierait dans un portefeuille ou sur un bureau. Ceci semble pénible, mais ça ne me ferait pas mal, physiquement ou moralement, car je n'aurais pas de conscience et je serais fait de cuivre. Quand même, je trouve que la vie d'un petit sou serait très intéressante.

Imaginez toutes les personnes que je rencontrerais: des riches, des pauvres, des avares et des capricieux. Je ferais le tour du monde au moins deux ou trois fois par année. Je rendrais un grand service à ceux qui pensent qu'il ne leur manque qu'un sou pour se procurer le bonheur. Un tout petit garçon serait ravi de me trouver sur sa route en revenant de l'école. Me promener comme ça, ce serait plaisant! Je rencontrerais mes compagnons de l'Europe; oui, même du monde entier! Je pourrais me comparer à eux et leur montrer l'emblème du Canada que je porte si fièrement. Si je voyageais, le temps passerait vite et je ne m'ennuierais pas. Mais, si j'avais le malheur de rester au fond d'un vieux bas de laine qu'un avare garde éternellement sous son matelas, ma vie serait bien monotone. Je deviendrais terne et je serais toujours, toujours triste . . .

Peut-être que par chance, je tomberais entre les mains d'un collectionneur de monnaie. Mais, après cela, quoi? Encore rester collé dans un livre, à ne rien faire? Ah! non, par exemple!

Après avoir réfléchi, j'aime mieux être l'étudiante que je suis à présent; douée d'une raison qui me permet de choisir où je veux aller et ce que je veux faire, même si je n'ai qu'un sou dans ma poche.

Georgette MARTIN.

Poètes en herbe à St-Jean-Baptiste

En entrant dans la classe ce matin, on nous dit que nous, les élèves de 7e et 8e années, sommes invités dans le gymnase de notre école pour entendre les poèmes des élèves de l'école secondaire. La Relève dédie son concours de poèmes oraux à la Rév. Sr Edmond, à l'occasion de sa fête patronale. Denis Marion, président du Conseil étudiant, exprime à l'héroïne de la fête, la reconnaissance et les voeux des élèves. Léo Létourneau, vice-président, chante les louanges de cette "principale qui est fort aimée". Madeleine Bissonnette souhaite la bienvenue aux visiteurs distingués et présente les juges: Mmes Raymond Lavallée et Gilbert Fontaine.

Nous écoutons attentivement les poésies des garçons et des filles de la 9e à la 12e année. Tous les poèmes sont courts et fins. Mais comme toujours, il y en a des bons et des moins bons. Pendant que les juges délibèrent, les Baladin, accompagnés de Rose Vermette à l'accordéon, font chanter l'auditoire. Les remarques des juges étaient très constructives. Félicitations aux gagnants: Gaëtane Fontaine, Paul Poulin, Paulette Comeault et Emile Sabourin. Chaque gagnant reçoit un disque de Gilbert Bécaud.

La Rév. Sr Marguerite-Yvonne, adulte responsable, s'avance pour lire la critique du R. F. Aimé-Onil Dépôt, C.S.V., sur le contenu des poèmes. Elle annonce le nom des trois meilleures copies: Berthe Lavallée, Louise Colette et Robert Ayotte. La première reçoit un trophée et les deux autres, un livre de Michel Quoist.

Le travail des élèves de l'école secondaire nous a bien impressionnés et nous en avons joui. Quand, nous les jeunes, de l'école élémentaire, pourrons-nous en faire autant?

Michèle PELLETIER,
8e année, St-Jean-Baptiste.

☆ ☆ ☆

Merci Seigneur

Pour m'avoir donné des parents chrétiens
Merci Seigneur
Pour chaque petit rien
Merci pour mes frères et mes soeurs
Qui, malgré tout, ont bon coeur
Merci pour mes talents
Qui deviennent de plus en plus enrichissants
Merci pour les forêts
Qui, dans les ombres, cachent des secrets
Merci pour les gentilles fleurs
Qui nous révèlent mille douceurs
Merci Seigneur
Pour tous les oiseaux
Merci Seigneur
Pour tous les cailloux des ruisseaux
Merci Seigneur
Pour les animaux sauvages
Que nous, les hommes, mettons en cages
Merci pour les joies multiples
Merci de compter sur moi comme disciple
Merci pour les échecs inattendus
Qui me rendent meilleure de plus en plus
Merci Seigneur
Pour m'avoir donné la Vie
Je tâcherai de la préserver des impies
Merci Seigneur
Pour les grâces rendues
Et puis-je vous en demander une de plus?
Bénissez mon père et ma mère
Mon cher frère et ma petite soeur
Et tous ceux qui occupent place dans mon coeur
Rendez-leur tout le bonheur
Pour tout cela encore . . . Merci

Berthe LAVALLEE,
St-Jean-Baptiste.

• • •

Les plus précieuses des joies

Jésus, seul et pensif, marchait dans la campagne.
Un pauvre enfant pieds nus, qui savait son nom,
Le suivait et cueillit une fleur du gazon,
Et vint l'offrir à Jésus en lui baisant la main.
Or, comme il était écrit dans le livre divin,
Qu'à Jésus personne ne fait la plus petite offrande,
Qu'à la fin du monde il ne la lui rende,
Le promeneur céleste, en respirant la fleur,
Dit à l'enfant avec douceur:
"Je mets à votre disposition des trésors de la terre,
De ceux-là, demande le plus précieux,
Je te l'obtiendrai de mon Père,
De mon Père qui règne aux cieux".
L'enfant répondit: "Je ne m'y connais guère,
Je pourrais me tromper, je crois.
Vous, Jésus, choisissez pour moi".
Comme c'était un orphelin, Il lui rendit sa mère.
Oui, Jésus lui rendit sa mère,
Et l'enfant, ce jour-là, dans son coeur,
Ressentit le vrai bonheur,
Car, certes, les mères sont les plus chères
De toutes les joies les plus variées sur terre.

Louise COLLETTE,
St-Jean-Baptiste.

L'hiver

La neige qui tombe en flocons lents
Couvre déjà les champs
Comme un grand tapis blanc.
Elle réjouit les enfants.

Le temps est froid et clair,
Le soleil plein et brillant.
C'est l'hiver qui nous est cher.
Oh! que c'est gai et amusant.

C'est peut-être froid!
Mais on chauffe la fournaise
On ne vit pas comme des rois,
Mais on est heureux près des braises.

Robert AYOTTE,
St-Jean-Baptiste.

Ballon-volant

Les élèves de l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste désirent féliciter chacune des équipes de ballon-volant de la Rivière-Rouge. Il y a eu beaucoup d'amélioration dans la technique du jeu et dans la participation enthousiaste de chaque école.

Nous avons bien joui de recevoir les membres des différentes équipes, de les rencontrer individuellement, de créer avec elles des liens d'amitié. Il y eut un bel esprit sportif de la part de toutes — tant pour accepter la défaite que pour acclamer la victoire. Pas de chicane . . . mais de l'amitié . . . non de l'amitié superficielle mais profonde.

Nous félicitons St-Pierre et Ste-Agathe pour leur bel effort dans les finales. Il y a eu beaucoup de compétition et comme l'on dit: "C'était chaud". L'équipe de St-Pierre a remporté deux victoires et la nôtre, trois. Nous sommes fières d'avoir mis St-Jean-Baptiste à l'honneur! C'est pour l'école que nous avons voulu remporter cette victoire.

Comme capitaine de l'équipe gagnante, je désire remercier mes équipières, Madeleine Bissonnette, Louise Marion, Diane Touzin, Léonne Beaudette, Noëlla Lafond, ainsi que les substituts: Rachel Leclair, Noëlla Parent, Léonne Ayotte, Madeleine Brunet, Vivan Clark et Elaine L'Heureux. Merci du coeur aux dévoués arbitres.

Lucette RAJOTTE,
St-Jean-Baptiste.

Souhaits

Les élèves de l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste désirent féliciter leur institutrice, Mlle Jeannine Dufault, à l'occasion de son récent mariage à M. Gabriel Dufault, ancien président provincial de la Relève.

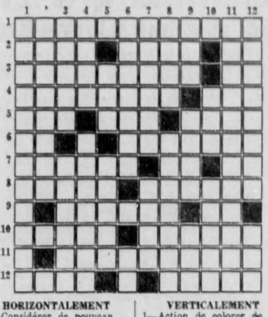
Mlle Dufault nous fait bénéficier de sa riche culture française de plusieurs façons: elle donne les cours de français 200 et de littérature 100; elle nous prête ses livres, ses disques français; elle s'occupe des Baladins; elle s'intéresse aux activités de la Relève; elle se joignait à nous l'autre soir pour discuter le film "Dieu seul m'arrêtera". Nous souhaitons aux nouveaux époux bonheur et longue vie.

Léa DUVAL, 11e année,
St-Jean-Baptiste.



Voici les gagnants de chaque classe du concours de poèmes français tenu à St-Jean-Baptiste. De gauche à droite, dernière rangée, Emile Sabourin, Georges Bissonnette, Paul Poulin, Robert Ayotte; 3e rangée, Gaëtane Fontaine, Louise Collette, Elaine L'Heureux, Berthe Lavallée; 2e rangée, Yvon Bissonnette, Monique Robert, Denis Beaudette; 1ère rangée, Roland Marion, Louise Marion et Paulette Comeault. Félicitations.

— No 393 —



HORIZONTALEMENT

1—Considérer de nouveau.
2—Prince troyen. — Titre des descendants de Mahomet. — Pronom.
3—Qui a rapport à la cuisine. — D'un verbe gai.
4—Oeufs battus. — Fatigué.
5—Article. — Enleva. — Arabe de sources.
6—Métal. — Rase, famille.
7—Repoussé. — Note. — En cet endroit.
8—Principe odorant. — Centre.
9—Genre de chénopodiacées d'Europe (plur). — Non marqué.
10—Rescrit donné par le sultan de Constantinople. — Petites femmes.
11—Serrent davantage.
12—Habitations d'oiseaux. — Régime.

VERTICALEMENT

1—Action de colorer de nouveau.
2—Enoncer les parties d'un tout.
3—Caches. — Qui se laisse duper, naïf.
4—Organe de la voe. — Servent à combattre les maladies.
5—Préfixe signifiant: jeune. — Crânes.
6—Ville des Etats-Unis. — Saint.
7—Copiai. — Guide.
8—Parler. — Peuplier gris ou blanc.
9—Epoque. — Anneau de fer. — Empirai.
10—Attacha. — Que nous apportons en naissant.
11—Resserrement.
12—Cours d'eau peu considérable. — Sainte.

SOLUTION DU PROBLE No 392

■ **Horizontalement:** 1. Pattemouille; 2. Emeute — Trois; 3. Durions — Etat; 4. Os — Llano — Ino; 5. Nérée — Ont — En; 6. Cuit — Obèse; 7. Urate — Irénée; 8. Net — Se — On; 9. Ant — Mu — Ure; 10. Io — Pliés — Eut; 11. Ris — On — Errer; 12. Ereinte — Rase.

■ **Verticalement:** 1. Pédonculaire; 2. Amuseur — Noir; 3. Ter — Riant — Se; 4. Tuilette; 5. Etole — Etalon; 6. Mena — Int; 7. Snobisme; 8. Ut — Onéreuse; 9. Ire — Tsé — RR; 10. Loti — Enouera; 11. Liane — Enrues; 12. Estonie — Etre.

Méditation de jeune fille

Me voilà encore une fois dans ma chambre. Comme si ces quatre murs pouvaient encercler le trop plein de mon coeur. Cela m'arrive assez souvent dernièrement. Je regarde le calendrier. J'y vois bien alignés les numéros qui marquent les jours, ces jours que l'on ne peut plus jamais rattraper. Je pense à ce qui m'entoure, cette vie saccadée de mouvements. Sur l'écran de mon esprit passent vaguement les scènes du monde. Je remarque la violence universelle. Je ne connais pas grand-chose dans la politique et pourtant je pense à cette marche de placards, de grèves, de disputes, d'intolérance. Partout des petits feux allumés qui finissent par de grands incendies. Moi je ne veux pas penser à cela. Je pense surtout que la vie c'est fait pour aimer. Et souvent cette pensée m'attriste aussi, car je ne comprends pas toujours cette inconstance, ce doute, cette inquiétude qui se faufile dans mon âme.

Souvent je broie du noir et je me tracasse. Pourquoi? Parce que je grandis, que je ne reconnais plus mon corps, ni mes sentiments.

Il y a si peu de temps, il me semble, la vie était belle, simple, si peu compliquée. Les découvertes récentes m'impressionnent beaucoup. Je me demande: où je suis? qu'est-ce que je fais? Mes paroles, mes recherches, mes déplacements me font voir une autre page du grand livre et je me sens seule pour traverser les étapes. Je ne suis plus espiègle. Je ne cherche plus à dépenser mes énergies dans des journées pleines d'activités. Je cherche souvent la solitude. Je change. Mes amies appartiennent à des clubs, des organisations; elles sont heureuses. Cela ne semble pas me suffire. Je joue plutôt à la petite madame. Je ne veux plus partager. J'ai besoin de conquêtes. Qui me comprendrait? Mes secrets sont devenus trop lourds. Est-ce donc ça grandir? Qui me le dira?

• • •

Je suis là, moi, pour continuer ta pensée. Appelle-moi ce que tu voudras. Une voix sincère, une amie. Calme-toi, chère petite. Tu as la fièvre de la croissance, un jour gai, un jour triste. Tu ressens une lassitude que tu ne comprends pas. Tu as souvent un grand dégoût de tes études, tu ne veux plus te confier à ton petit groupe intime. Sors de ta chambre, petite fille, cherche du soleil et surtout trouve ton vrai coeur qui te dictera le programme du jour. Rappelle-toi que c'est toi qui traceras le patron de ta vie entière. Fais de la culture physique. Bon gré, mauvais gré, suis les autres. Va aux réunions. Prends part aux cercles d'études où tes problèmes sont discutés. Car, bien entendu, il y en a d'autres comme toi. Cultive la camaraderie et la congrégation. A ton âge il ne fait pas bon être seule.

Dès maintenant fais-toi quelques bonnes amitiés. Ça te durera la vie entière. Et maintenant, je sais que tu brûles d'entendre mes idées sur ce qui occupe nécessairement ton coeur de jeune fille. Tu veux que je te parle de cet attrait si fort pour ce petit masculin singulier.

Déjà, tu lui as dressé un piédestal. Qu'est-ce qui t'attire vers lui? Le connais-tu vraiment? En plus de son beau physique que sais-tu de son intelligence, de ses habitudes, de son idéal? A-t-il grandi dans un humble foyer ou serait-il issu de famille de luxe? A-t-il une bonne santé, une bonne disposition? Comment fait-il son travail? Est-il sérieux ou rêveur? Qui sont ses compagnons? Vos caractères sont-ils sympathiques? Et surtout n'êtes-vous pas trop jeunes encore pour vous laisser aller à des plans d'avenir?

Mieux vaut prendre son temps. La vie commence toujours assez tôt sa longue trame de responsabilités. Il importe surtout de t'éduquer et de te développer une personnalité valable. Ne pourrais-tu pas attendre? Il est si difficile de faire entrer tant de choses dans sa pensée et, dans le coeur d'une jeune fille, le jeune homme prend tant de place. Penses-y. Après mûre réflexion, si tu peux sans écarts continuer cette camaraderie, faites-vous à deux un règlement raisonnable? Donnez-vous une chance? Tu le sais toi-même. Une jeune fille, à la recherche de l'amour, devient par le fait même très exigeante. Quoique vous soyiez partis au même niveau, tu voudras qu'il puisse faire dans très peu de temps tous les marchés de posséder une position de valeur, des biens. Tu t'imagineras que, au sortir de l'école, il aura déjà acquis TOUT ce qu'il faut.

Mais il est comme toi, petite fille. Lui aussi, il vient de déployer ses ailes. Finissez vos études d'abord. Créez-vous un cadre de vie sérieux.

Surtout toi, petite fille, souviens-toi que la dignité de la femme est encore ton plus précieux trésor? Veux-tu une carrière? Il reste encore un choix varié qui n'a pas été englobé par l'automation. Si tes pensées circulent surtout autour de la vie conjugale, prépare-toi donc, car tu seras dans cette vocation un peu de mille choses? Sors de ta chambre, petite fille, cours vers tes études bravement et sérieusement. Prends la vie un jour à la fois et sois fidèle dans les petites choses. Tu deviendras ainsi une femme de coeur, charmante, pleine de qualités vraies, de courage et d'idéal. Sème le sourire, préserve ta jeunesse et embellis ton âme en attendant.

Manie TOBIE.

Débuts prometteurs d'activités de la Relève à La Broquerie

Le mois dernier, les membres de la Relève de La Broquerie avaient le plaisir de se réunir avec leurs parents dans la salle de l'école secondaire pour un cercle d'étude.

Ce fut notre première activité de l'année, ayant pour but de vraiment savoir "Qu'est-ce qu'une Relève vivante dans notre milieu".

Notre présidente, Florence Gosselin, souhaita la bienvenue aux nombreux parents qui surent montrer leur intérêt à nos activités de la Relève par leur présence. Ceci fut suivi de l'introduction des membres du comité.

La discussion en groupe, dirigée par Antoine Savard et Jean-Paul Taillefer, fut des plus intéressantes. Tous semblaient s'entendre sur le vrai rôle de la Relève dans une école: "Faire parler le bon français"; faire revivre et conserver nos traditions canadiennes-françaises. Les parents firent comprendre aux jeunes que leur rôle dans la société était premièrement dans la famille, dans l'école et dans la paroisse. C'est là que nous avons de l'influence, là où nous pouvons contribuer à faire aimer notre langue. M. l'abbé Ubald Lafond, curé, fit la mise au point.

Hélène Granger dirigea ensuite notre petit programme récréatif. Parents et élèves se mirent en place pour quelques bonnes vieilles danses carrées, suivies de quelques danses de folklore. La soirée se termina par une bonne tasse de café. Tous se dirent enchantés de cette soirée.

Antoine SAVARD, sec.





ÉCHOS DU CONCILE

Les femmes auditrices au Concile du Vatican

ROME (DW) — L'une des dix-sept femmes auditrices au Concile était Mlle Rose-Marie Goldie, 48 ans, née à Sydney, Australie, qui parle plusieurs langues. Pendant ces douze dernières années, elle a participé aux travaux du Comité permanent des Congrès internationaux pour l'Apostolat des Laïcs; depuis cinq ans, elle en est la secrétaire exécutive. "J'ai reçu la nouvelle par une lettre datée du 21 septembre, signée du Secrétaire général du Concile, me disant que le Saint-Père m'avait désignée gracieusement comme femme auditrice. La lettre arriva deux jours après avoir été écrite, une heure avant que la nouvelle soit annoncée à la presse".

Huit des femmes désignées comme auditrices, dit Mlle Goldie, sont laïques, neuf sont des religieuses; il y a en outre 23 hommes auditeurs, en tout donc 40 auditeurs officiels. Ils siègent ensemble à l'assemblée dans la tribune St-André, reçoivent la sainte communion à la messe qui ouvre chaque jour la séance et tiennent leurs propres réunions. Trois sont veuves, les autres sont célibataires. L'une d'elles représente trente-six millions de femmes catholiques. "Il n'y a aucune prescription quant au vêtement; une seule fois, j'étais en noir, le jour où le Pape est venu à l'assemblée". Elles portent une mantille noire.

Plusieurs des auditrices, comme Mlle Goldie, comprennent le latin, langue employée dans les débats. Les autres ont recours aux services d'un traducteur en français, en anglais, en italien, expert au Concile qui siège avec elles dans la tribune St-André. "Nous recevons tous les documents que reçoivent les Pères, et nous pouvons les garder dans nos dossiers". Les évêques qui désirent s'entretenir avec les auditrices peuvent les rencontrer soit à leur tribune, soit dans les transepts ou dans les larges espaces sous la coupole, où évêques, experts, auditeurs et observateurs circulent librement.

Auditeurs et auditrices tiennent une réunion chaque lundi pendant deux heures, et souvent le jeudi soir. Dans ces réunions, une brève explication nous est donnée par un évêque ou un expert, habituellement en français, sur le schéma en cours de discussion. Nous sont aussi données des informations écrites. "Nous avons été invités à collaborer à la Commission conciliaire sur l'Apostolat des Laïcs, et beaucoup d'entre nous ont pris une part active à diverses sous-commissions. Nous nous sommes répartis, hommes et femmes, de manière à travailler dans chacune des cinq sous-commissions".

Les auditeurs espèrent ainsi, dit Mlle Goldie, contribuer au travail des sous-commissions organisées pour juger de la valeur des très nombreuses observations apportées pendant les discussions du schéma sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui. Les auditrices religieuses, qui sont des supérieures générales ou des responsables de grandes fédérations de religieuses, n'ont pas été invitées aux séances de la Commission des Religieux, ni officiellement consultées par cette commission.

A la question posée si une femme prendrait la parole dans l'assemblée, Mlle Goldie a répondu: "Cela semble prématuré".



La dinde roulée

La dinde est un aliment important lors des réceptions des Fêtes. Depuis qu'elle est tombée en morceaux, c'est-à-dire depuis qu'elle est disponible tout aussi bien entière que démembrée, il existe sur le marché plusieurs nouveautés susceptibles d'intéresser et d'aider l'hôtesse dans la préparation de dîners et de réceptions.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous décrivent aujourd'hui une de ces nouveautés: la dinde roulée. C'est une pièce faite uniquement de viande; tous les os ont été enlevés. Ceci présente donc certains avantages. Elle est facile à cuire et encore plus facile à servir car elle se tranche très aisément; de plus elle se congèle bien.

Quelques dindes roulées sont composées uniquement de viande blanche, d'autres, uniquement de viande brune; vous pouvez même en obtenir contenant et de la viande blanche et de la viande brune. Même si le prix d'une livre de dinde roulée semble élevé quand vous le comparez avec le prix d'une livre de dinde entière éviscérée, vous devez convenir qu'elle est quand même économique parce qu'elle ne contient pas d'os, donc n'occasionne aucune perte. Une dinde roulée de 5 livres vous permet de servir environ 18 portions.

Conseils appropriés pour Noël

Si les fêtes de Noël ont trop grevé votre budget dans le passé, voici quelques suggestions qui vous aideront à épargner de l'argent:

(1) L'arbre de Noël — Donnez-lui un cachet personnel en employant des décorations faites par les enfants eux-mêmes. S'ils ont les matériaux voulus, les jeunes peuvent fabriquer des décorations qui seront plus originales que celles toutes faites. On peut fabriquer des images de Père Noël ou d'anges à l'aide d'un assortiment de cure-pipes et de papier d'aluminium. On peut peinturer des couvercles de jarre ou des moules à biscuits et en faire des ornements. On peut aussi suspendre dans l'arbre des écales de noix dorées ou argentées. (Un adulte peut y percer des trous à l'aide d'une aiguille rougie.)

(2) Les emplettes — Dressez une liste des noms et adresses pour vos cadeaux à envoyer à l'extérieur et rendez-vous au magasin le plus rapproché de l'Association de livraison télégraphique des fleuristes. On se fera un plaisir de vous conseiller sur le genre le plus économique de fleurs ou de plantes à envoyer. Cette démarche vous évitera les frais d'emballage et une longue attente au bureau de poste.

(3) Cadeaux d'enfants — Les cadeaux faits par les enfants à la maison sont parfois fort touchants. On peut les fabriquer la plupart du temps avec des articles que l'on trouve au foyer. Les petites boîtes de jus peinturées donnent un porte-crayons. Des boîtes de sardines décorées peuvent servir de cendrier. Une vieille boîte à chaussures tapissée de papier-tenture peut servir à classer les recettes de cuisine. Des illustrations de magazines découpées peuvent être utilisées comme étiquettes sur les jarres de cuisine ou autres boîtes à tout mettre.

(4) Repas de Noël — N'attendez pas à la dernière minute pour acheter vos mets de Noël. Suivez les ventes d'avant-Noël et procurez-vous d'avance tout ce qu'il vous faut. Les pages d'annonces des journaux vous aideront à faire votre choix. Achetez votre dinde pendant que les prix sont bas et placez-la dans votre congélateur jusqu'au moment voulu.

(5) Réceptions — Préparez un punch économique que vous pourrez servir à l'occasion à vos invités. Vous épargnerez beaucoup en servant du punch au lieu de la boisson au verre.

Vous pouvez également prolonger les plaisirs des Fêtes pour vos enfants en mettant de côté certains des cadeaux qu'ils ont reçus et en les conservant pour plus tard dans la saison.

LE PLUS BEAU NOËL, CELUI DES PETITS

Par Yvette GARCEAU

"Je ne connais rien d'aussi beau dans tout le monde, dit Dieu, qu'un petit joufflu d'enfant, hardi comme un page, timide comme un ange,
Qui dit vingt fois toujours, vingt fois bonsoir, en sautant et en riant et en se jouant
. . . Rien n'est beau comme un enfant qui s'endort en faisant sa prière dit Dieu . . ."

PEGUY.

. . . Et bientôt ce sera Noël. La fête de tous les petits enfants. Bientôt, tous ces petits enfants s'endormiront d'un sommeil heureux. Des contes bleus et roses peupleront leurs rêves. Ces contes qu'on écoute sur les genoux de maman.

Le décor est créé. Ce décor qui enchante et émerveille tellement les bambins. Le sapin scintille de ses mille feux. Tout au bas, l'Enfant-Jésus tremblotte, à peine réchauffé par l'âne et le boeuf.

Et les petits posent des questions. Maman tout près d'eux, répond patiemment. Elle raconte la belle histoire. D'autres, beaucoup d'autres suivent. "Il était une fois . . ." Ces mots nous ont bercé tant de fois. Ils laissent de tels souvenirs qu'on y reviendra bien des années plus tard, quand la vie nous aura marqués de ses coups.

"Il était une fois . . ." Mais déjà le marchand de sable est en route. Et il faut aller se coucher.

Doucement maman borde le lit. Elle fait faire un bout de prière. Le petit Noël viendra.

"Je ne connais rien d'aussi beau dans tout le monde, dit Dieu qu'un enfant qui s'endort en faisant sa prière."

PEGUY.

Billet du vendredi

DU MARÉCHAL JUIN ET DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Deux des derniers élus à l'Académie française, Louis Armand et Jacques Rueff, ne sont pas des écrivains dans le sens vrai du mot.

Le premier est ingénieur, ancien président de la Société Générale des Chemins de Fer français; le second, spécialiste de la finance.

Si la littérature n'est pas leur première préoccupation, ils peuvent à eux deux montrer quelques livres de leur cru.

On n'en saurait dire autant du maréchal Juin, qui siège à la noble maison du quai Conti, ou n'y siège guère, avec les mêmes droits et privilèges qu'André Maurois, François Mauriac, Henry de Montherlant, Marcel Pagnol.

On n'est pas sans savoir que l'oeuvre écrite de ce soldat est inexistante ou à peu près.

Mais il représente à l'Académie, paraît-il, l'honneur militaire tel que recouvré après les tristesses de la seconde guerre mondiale, celles-là surtout qui caractérisent certaines phases de la vie française en l'année 1940.

Ce qui, s'acceptant, ne rapproche point des lettres.

• • •

On découvrit dans les règlements régissant l'Académie, il y a longtemps déjà, quelques lignes permettant d'accepter chez les quarante des hommes d'une valeur reconnu, mais ne brillant pas de façon particulière par leurs écrits.

C'est ainsi qu'un militaire comme le maréchal Juin est élu à la suite de Lyautey, de Joffre et de Foch, de Pétain, du général Maxime Weygand, pour ce qui est de l'armée; de l'amiral Lacaze, pour ce qui regarde la marine.

A noter en passant que certains de ces hommes, ayant écrit quelques livres, peuvent s'en réclamer pour justifier leur présence sous la coupole, même si ce n'est là leur premier titre à l'immortalité.

Immortalité fragile que celle de l'académicien, qui faisait dire à Daniel-Rops:

— Immortel? On ne l'est que pour la vie!

Au côté de soldats et marins, il y a aussi des politiciens qui voulurent être de l'Académie: Ribot, Louis Barthou, Jaunart, Raymond Poincaré, Georges Clémenceau.

Soyons justes pour Barthou et Clémenceau, à qui l'on doit quelques ouvrages excellents.

• • •

Le maréchal Alphonse Juin est un Africain comme Alfred Camus.

Il naquit comme lui en Algérie et c'est sous l'uniforme qu'il se distingua.

En 1942, il devient commandant en chef des forces françaises de l'Afrique du Nord.

Moins de deux ans plus tard, le 5 juin 1944, il entre à Rome avec ses troupes, passe en France, y devient chef de la Défense nationale.

Elu à l'Académie, il y est reçu le 25 juin 1953.

On trouve dans son discours une attaque à fond de train contre le romancier François Mauriac, à cause des articles de celui-ci dans les journaux, sur la politique que devrait être celle de la France en Afrique du Nord.

Mauriac préconise le régime de l'indépendance pour l'Algérie et le Maroc, tandis que le maréchal reste partisan de la manière forte, de l'autorité imposée par les armes.

Comme, depuis longtemps, les articles de Mauriac lui tombent sur les nerfs, il profite de son discours de réception pour lui tomber dessus.

Il se trompe, car les événements prouvent peu à peu que Mauriac a raison.

Ce qui établit peut-être, entre autres choses, que le maréchal Juin est plus à sa place à l'armée qu'à l'Académie.

L'ILLETTRE.

NEIGE . . .

Volatiles blancheurs qu'éparpille la nue
Sous les cieux tremblottants, quand la brise est venue
Quelle effluve magique et de blanche éclosion
Fait vos corps plus légers qu'ailes de papillon?

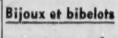
Que berce mollement l'haleine de l'espace
Dans un caprice fou de minuscule grâce?
Quel souffle a déposé les miettes de cristaux
Qui collent à vos flancs la nacre des émaux.

Quelle main a tissé votre toison si blanche
De duveteux frimas, en folâtre avalanche?
Vous effleurez les cimes aux frissons muets;
De leur métamorphose auriez-vous le secret

Etes-vous cheveux d'ange ou poussière d'étoile
Qu'on regarde filer par une nuit sans voile
Ou les pétales blancs de floraison d'hiver
De jardins palpitants engivrés par l'éther?

Je voudrais vous cueillir pour orner ma demeure.
L'automne a ses moissons et l'hiver a son heure,
Mais vos froides beautés aiment leur frileux vol,
Et leur givre douillet garde la vie au sol . . .

Albertine-G. BOISSEAU.





Coffret de Rosette

Savoir vieillir, voilà un sujet qui préoccupe un grand nombre de femmes qui n'ont plus vingt ans. La première ride, le premier cheveu blanc les accablent. Pourtant, une femme peut et doit, quel que soit son âge, rester séduisante et jolie. Il faut, avant tout, garder un coeur jeune. Il ne sert à rien de se désoler, de broyer du noir; ce n'est pas fait pour arranger les choses. Ce qu'il faut éviter surtout c'est de s'habiller comme toutes les jeunes filles, on ne doit pas les "singer" pour garder l'illusion de la jeunesse. Ce qui sied parfaitement à une toute jeune femme ne convient pas à une autre. En ne voulant pas vieillir, on se rend ridicule, c'est le tort de beaucoup. Pour le maquillage, c'est exactement la même chose, choisissez parfaitement ce qui vous convient. Il ne suffit pas de mettre une épaisse couche de fard de teint pour cacher les rides. Au contraire, celles-ci n'en apparaissent que davantage. Il faut un maquillage léger qui n'accuse pas la fatigue des traits. Il faut aussi choisir une coiffure seyant bien au visage, mais non un enchevêtrement de mèches crêpées. Vieillir en beauté est tout un art, mais beaucoup de femmes ont la faveur de le posséder et de rester jeune!

✦ ✻ ✦

Lorsque l'hiver arrive, ne restez pas à l'intérieur comme un ours dans sa tanière. On a besoin d'air pur et d'exercice en toutes saisons. Les personnes âgées, après s'être bien habillées devraient faire au moins une petite marche chaque jour.

✦ ✻ ✦

Votre chapeau de feutre durera beaucoup plus longtemps si vous le brossez toujours avec une brosse de crin et non avec un petit balai.

Au cours d'une conférence sur l'astronomie, un savant déclarait:

— . . . et, le soleil se refroidissant peu à peu, nous mourrons tous de froid dans quatre milliards d'années . . .

Une dame, blanche de terreur, se lève.

— Dans combien de temps?

— Quatre milliards d'annees.

La dame se rassied, manifestement soulagée:

— Ah bon! J'avais compris: quatre millions d'années!

✦ ✻ ✦

Les pains et petits pains faits à la maison doivent être démoulés aussitôt que possible après cuisson. On prévient ainsi la condensation des vapeurs d'eau à l'intérieur, ce qui aurait pour effet de ramollir désagréablement la croûte.

✦ ✻ ✦

Saviez-vous que pour conserver un jaune d'oeuf, il suffit de le couvrir de lait ou d'eau: il ne séchera pas!

✦ ✻ ✦

Lorsque vous conduisez sur une artère principale, surveillez les rues transversales, même si vous avez le droit de passage, vous n'êtes pas à l'abri des chauffeurs distraits ou trop pressés.

✦ ✻ ✦

Une très grosse dame à une amie:

— Pour maigrir, le médecin m'a conseillé de monter à cheval tous les matin. Depuis un mois, je n'arrête pas.

— Et tu es contente du résultat?

— En fait de résultat, c'est le cheval qui a perdu 100 livres.

✦ ✻ ✦

Ce qu'on dit: Avec les compliments de la compagnie.

Ce qu'on doit dire: Avec les hommages (gracieuseté de la maison).

Courrier de Louise

Q. — Comment se fait-il qu'il est presque impossible de trouver un pensionnat pour jeunes filles maintenant? Lorsque j'étais aux études, il y avait un bon nombre de couvents où les parents pouvaient envoyer leurs filles même dès les premières années scolaires et dans lesquels celles-ci recevaient une excellente éducation, en plus d'une instruction supérieure. Nous habitons assez loin des écoles et aimerions éviter à nos filles un interminable trajet en autobus matin et soir et surtout leur donner le précieux contact avec les religieuses. Où pourrais-je m'adresser pour obtenir la liste, si elle existe, des pensionnats dans les provinces de l'Ouest. Merci. — **Amicale.**

R. — Comme vous, je déplore la quasi disparition des pensionnats, tant pour filles que pour garçons. Evidemment il y a plusieurs raisons qui ont amené le changement dont vous parlez: le manque d'espace vu le nombre grandissant d'élèves et le coût élevé de la construction; une nouvelle attitude chez certains éducateurs voulant qu'il soit préférable que les enfants demeurent dans leur famille afin que celle-ci soit plus unie et que les individus qui la composent apprennent à se mieux connaître et à s'entendre, etc. Afin de vous renseigner sur le site et le nombre de pensionnats dans l'Ouest, vous n'avez qu'à consulter le "Catholic Year Book". Si vous ne le possédez pas, votre curé en a sans doute un exemplaire. Sinon, vous n'avez qu'à en commander un de Canadian Publishers Ltd., 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba. Je fais des voeux pour que vous trouviez l'endroit rêvé pour vos filles et je vous félicite de vouloir leur procurer les avantages d'une éducation vraiment complète et supérieure.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons fait un long voyage en bateau récemment, une très belle croisière. Comme vous devez savoir, ce genre de voyage assez coûteux est plutôt luxueux et les menus à bord peuvent faire rêver les gourmets. Que pensez-vous de personnes, se croyant bien élevées, qui, au même repas, commandent deux ou trois sortes de viandes, le même nombre de desserts sans oublier plusieurs variétés de légumes et salades? Nous en avions honte devant les garçons de table. Ces mêmes gens critiquaient tout, tous et toutes. Si nous n'avions pu les fuir, sauf aux repas, ils auraient réussi à gâcher notre voyage complètement. Pourquoi grands dieux se conduire de cette façon? Votre opinion, chère Louise. — **Dégoûtés.**

R. — Ayant rencontré de tels gourmands dans des circonstances semblables, j'ai éprouvé la même honte et le même dégoût. Pourquoi agissent-ils comme cela? C'est bien simple, chère Madame, ils sont mal élevés. Ils ont peut-être assez d'argent pour se payer du luxe, mais le savoir-vivre ne s'achète pas et s'acquiert très difficilement ailleurs qu'au foyer. Point n'est besoin que les parents soient bacheliers ou riches, les éléments des bonnes manières s'apprennent à la maison, et en grandissant et en circulant un peu les enfants s'habituent à bien agir chez eux et dans la société. Lorsqu'ils deviennent des adultes, ils se conduisent comme des messieurs et des dames partout, et ce qui est mieux, ils le font le plus naturellement du monde. Remerciez le ciel que vous ayez pu fuir ces tristes personnages. Il y a des endroits et des circonstances où malheureusement il faut tout simplement les endurer!

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

NUMERO 17

— Moi, j'avais pitié de ma mère, reprit la voix tremblante de Mme Silvéria. En même temps, je détestais certaines de ses manies: les vieilles gens en ont toujours . . . Si, ma jolie, je sais ce que je dis, allez! Par exemple, elle aimait à s'isoler dans les coins, ne goûtant plus le charme de la société, elle cachait ses mains dans les plis de sa robe, elle affectait parfois de ne plus trouver les mots qui convenaient . . . Et puis, quand elle est morte, petit à petit, j'ai repris à mon compte toutes ses manies; ainsi, je me rapprochais d'elle, elle était moins absente . . . C'est une façon de garder un peu nos morts parmi nous.

Un train arrivait en gare; on entendait le sifflet de la locomotive, le halètement des wagons.

— Le vent tourne, annonça M. Gaétan. On entend nettement les trains.

Dominique évoqua les rares voyageurs qui devaient débarquer sur le quai enténébré . . . Les trains circulaient toutes lumières éteintes ou camouflées: des trains fantômes!

— Je vais rentrer à la maison, dit le docteur Joly. Il se fait tard . . . Ma mère n'est pas peureuse, mais je sais qu'elle ne s'endort pas avant mon retour . . .

Dominique l'accompagna sur le chemin; la lumière de la lampe de poche avançait devant eux, éclairant des cailloux, des brins d'herbe desséchés, un squelette d'oiseau.

Un pas répondit aux leurs. Ensemble, ils s'arrêtèrent. Une ombre surgit soudain devant eux.

Sans hésitation, le docteur brandit sa lampe comme il eût fait d'une arme: il vit un jeune homme, souriant, qui poussa un soupir de soulagement.

— Enfin! Quelqu'un! J'ai cru être perdu dans une île déserte! Pourriez-vous m'indiquer le château de Fleurance. Depuis un quart d'heure, j'aperçois les tours dans le noir, mais elles semblent s'éloigner à mesure que moi j'avance . . . Je suis arrivé par le train, poursuivit le visiteur tardif; j'apporte à Mme de Fleurance des nouvelles de son mari.

Un gémissement étouffé jaillit des lèvres de Dominique. Elle eut pourtant le courage de dire qu'elle était la femme de Jean-Loup.

— Où est-il? Comment va-t-il?

— Il est en bonne santé, dit l'homme . . . J'étais avec lui . . .

Ses paroles réticentes inquiétèrent Dominique. Elle avait repris la route du château. Accompagnée par le docteur Joly, qui ne se souciait pas de laisser la jeune femme seule avec un inconnu, elle essayait de voir les traits de cet homme envoyé par Jean-Loup. Ce ne fut que dans le vestibule qu'elle put satisfaire sa légitime curiosité: le visage était gai, les yeux clairs, un jeune homme très ordinaire; il n'avait pas du tout l'allure de quelqu'un qui médite un mauvais coup. Mme Laure, entendant sa belle-fille, vint dans le corridor:

— Qu'est-ce? dit-elle, étonnée. Que désirez-vous, Monsieur?

Ce fut le docteur Joly qui expliqua que Jean-Loup de Fleurance envoyait un ami porter de ses nouvelles. Sur ce, il partit. Il sembla aussitôt que l'air devenait plus léger. L'inconnu lui-même parut soulagé d'un grand poids.

— Jean-Loup s'est évadé, dit-il très vite aux deux femmes. Nous sommes partis tous les deux, il est resté à Paris; vous comprenez bien qu'il ne peut pas venir jusqu'ici pour le moment.

— Vous êtes bien venu, vous, observa judicieusement la comtesse.

Un nuage de contrariété passa dans le regard de l'étranger.

— J'ai risqué gros, dit-il.

Il se lança dans des explications embrouillées.

— Pourrais-je parler devant toute votre famille? demanda-t-il soudain.

— Maintenant, oui, répondit sèchement la comtesse.

Puisque cette Dominique, cette étrangère, avait été la première avertie, toutes les précautions étaient désormais superflues.

— Evadé? Jean-Loup?

M. Gaétan était bien près de croire aux pressentiments: cette idée d'une évasion de son fils l'avait hanté une partie de la soirée.

Enfin, il vivait! C'est ce que chacun vit de plus clair, de plus réconfortant dans la merveilleuse nouvelle.

— Il ne pouvait agir autrement! Lui, un Mortier! clamait Mme Laure, triomphante et émue.

Dans les yeux fanés de l'aïeule, une larme brillait doucement. Et Dominique était seule pour goûter son bonheur.

Elle entendit M. Gaétan offrir de l'argent à l'ami de Jean-Loup. Mais celui-ci se défendit de rien accepter: de l'argent? Ils en avaient touché, rien ne leur manquait.

La jeune femme s'approcha de la table autour de laquelle ils devisaient, tantôt parlant tous à la fois, tantôt faisant silence. Un regard méfiant de sa belle-mère l'en éloigna . . . Courbant la tête, comme une coupable, elle demanda à l'inconnu s'il voulait bien se charger d'une lettre pour son mari. Mme Laure haussa les épaules:

— Pas fameuse, votre idée, ma pauvre Dominique. Croyez que j'ai songé avant vous à cette lettre; mais ne risquerait-elle pas d'amener des complications? Ce jeune homme peut être pris.

— Mais non, dit l'homme, et j'allais oublier de vous remettre celle de Jean-Loup!

Il sortit d'un portefeuille tout neuf en maroquin vert une enveloppe salie et froissée.

C'était bien l'écriture de Jean-Loup. Chacun voulut toucher ce papier sur lequel s'était posée la main du fils aimé.

Il ne disait rien de plus que ce qu'avait appris son ami: il s'était évadé, c'est tout, il n'avait besoin de rien. Qu'on traite seulement son messager comme lui-même.

La joie de Dominique, (mais était-ce une joie, ce grave bonheur?) s'efface petit à petit. Tranquillisée sur le sort de son époux, elle se reproche son calme; peut-être que la vraie joie n'existe plus sur la terre; trop de gens souffrent, et la grande misère s'éparpille sous le ciel comme un nuage qui voilerait le soleil.

Elle quitte la pièce, où l'on fait servir un repas au visiteur, sans que personne ne prenne garde à son départ; elle entend l'étranger dire d'une voix indifférente:

— Il y a un couvent, tout près d'ici, je crois; Jean-Loup m'en a souvent parlé. J'aimerais le visiter. Pensez-vous que ce soit possible?

Mais Dominique n'entend pas la réponse.

En passant devant la chambre où repose le petit Abel, elle s'arrête un instant. L'enfant gazouille tout seul dans l'obscurité. La jeune femme entre. Elle allume la veilleuse; elle voit luire les grands yeux clairs qui ressemblent tant à ceux de Thierry.

Elle se penche au-dessus du lit, borde la couverture, embrasse les joues fraîches.

— Il faut dormir, petit bonhomme. A quoi penses-tu de bavarder, si tard? Tu sais que tu deviendras fort et grand: c'est le docteur Joly qui l'a dit! Ton papa sera content quand il reviendra.

Un sanglot i n t e r r o m p t sa phrase.

L'enfant la regarde avec une tendresse amusée: les grandes personnes pleurent donc quelquefois?

— Jean-Loup est en France, murmure Dominique au petit, ne pouvant plus garder pour elle seule cet étrange bonheur. Il sera bientôt là.

Abel tend ses petits bras vers elle et, de sa petite bouche maladroite, il pose un baiser sur la main de Dominique, qui répond à ses caresses.

CHAPITRE XI

On s'accoutuma de voir apparaître de temps à autre l'ami de Jean-Loup. Il se nommait M. Berger. Il apportait presque toujours une lettre du jeune homme qui donnait de son éloignement les meilleures raisons: il craignait d'être repris, son évasion n'avait pas réussi aussi bien qu'il le désirait! Un frisson secouait les habitants du château en lisant ces épîtres. M. Berger courbait la tête, prenant un air de circonstance.

— C'est un homme de coeur, disait de lui Mme Laure.

Elle lançait en même temps à Dominique un regard chargé de reproches: la jeune femme, à son sens, ne témoignait pas assez de gratitude à l'ami de Jean-Loup, qui risquait sa vie en venant fidèlement vers eux. Mais Dominique ne pouvait se défendre d'une certaine prévention contre lui.

Deux ou trois fois, il s'était rendu à l'abbaye.

— On y fait du bon travail, disait-il à son retour, sans préciser de quel travail il s'agissait.

"Je devrais m'obliger à beaucoup d'amabilité envers cet homme", songeait la jeune femme. Sa belle-mère avait raison!

Et ce printemps de 44 arriva, souriant de ses fleurs diaprées, de ses arbres habillés de vert, de ses ciels bleus!

"La guerre ne finirait jamais", décrétaient les uns. "Plus tôt que l'on ne croyait", affirmaient les autres.

Dans les villes, les gens étaient habitués à se coucher de bonne heure, quelquefois avant le soleil, à s'éveiller au son des sirènes, à descendre dans les abris avec les vieillards tremblants et les enfants endiablés.

Dans les campagnes, le blé sortait de terre, mais il ne suffisait pas à nourrir le pays. Et les feuillages neufs de la vigne protégeaient des embryons de grappes.

A Fleurance la vie continuait avec ses alternances d'espoir et de découragement. Jean-Loup ne se manifestait que par les lettres qu'apportait son ami. De Thierry, on ne savait rien. Son petit enfant grandissait un peu comme un sauvage, en dépit des soins que lui prodiguait Dominique. Mais la jeune femme avait fort à faire: les restrictions ne les épargnaient pas; elle devait partir à la recherche des problématiques suppléments de victuailles, raccommoder jusqu'au dernier lambeau les vêtements impossibles à remplacer. Grâce à elle pourtant la basse-cour revivait: des poules, des canards, des pigeons animaient la ferme. Une fois par semaine, un colis partait pour Lyon, vers Marielle. Dominique savait trop ce qu'elle devait à son amie pour l'oublier. Elle récoltait ainsi de temps à autre quelques écheveaux de laine, ou quelques mètres de tissu.

Les bombardements de plus en plus fréquents avaient réussi à tuer la peur dans l'âme de Marielle. Elle refusait de quitter la ville pour Fleurance, où elle serait plus en sûreté.

En ce jour de mai, Dominique fabriquait du savon avec des détritus de graisse et de la soude rapportée de chez un pharmacien à qui elle avait remis une douzaine d'oeufs. Dans la cour du château, près de la vieille Fanchette qui se chauffait au soleil, elle remuait dans une bassine le mélange bouillant au-dessus du trépied. La vieille femme, les yeux clos, fredonnait d'une voix enrouée une romance des temps anciens.

Il porte la cocarde!
La plume à son chapeau!

Dominique l'accompagnait, amusée, tirée de ses tristes pensées. Le facteur arriva.

— Il y a un petit paquet, dit-il à la jeune femme.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 53—No 35

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

CHANTS ET DISQUES
Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa, Ont. 33-132-35C.

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F.

ON DEMANDE
Linotypiste français (bilingue). S'adresser à: La Liberté et le Patriote, SP 4-3414. 29-972-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Usage de sécheuse automatique. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-5618. 30-980-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grande maison. 3 chambres à coucher. Signaler: CHapel 7-7554. 30-976-T.F.

A LOUER — 331, avenue Provencher. Logis: 3½ pièces dans immeuble neuf à l'épreuve du son. Air climatisé. Toutes commodités modernes. Signaler: 233-4757 ou 233-4346. 31-114-T.F.

A LOUER — Appartement: 3 pièces. 2e étage. Réfrigérateur et poêle. Entrée privée. Pour couple adulte de préférence. Signaler: 233-7674. 32-123-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 385, rue Notre-Dame. Logis: 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. Réfrigérateur et poêle neufs. Draperies incluses. Signaler: CE 3-4228 après 5 h. 34-167-37C.

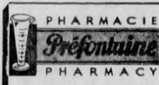
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits,
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 — Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main — WH 3-7425
Great Western Building — Winnipeg 1, Man.

A LOUER — Dans village de Lorette. Une maison pour couple avec 2 enfants ou moins. Une autre maison de 5 pièces. S'adresser à: Mme Joseph Therrien, Lorette, Man. Téléphone: Lorette 341. 34-166-35P.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces meublées. Entrée et salle de bain semi-privées. Libre immédiatement. Signaler: CE 3-2142. 34-164-T.F.

A LOUER — 1 ou 2 chambres meublées ou non meublées. Commodités de cuisine. Salle de bain privée. S'adresser à 193, rue Notre-Dame, St-Boniface. 34-169-35C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Complètement privé et meublé. 2e étage. Pour couple seul ou avec un enfant de préférence. Libre: 1er janvier. Signaler: GR 5-0791. 34-170-35C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre avec cuisinette. Meublées. Réfrigérateur et poêle inclus. Pour un ou 2 hommes qui travaillent. Signaler: CE 3-2027. 33-147-35C.

A LOUER — 311, avenue Provencher. Appartement: 3 pièces. 1er étage. Entrée privée. Près autobus et écoles. $75 par mois. Signaler: CE 3-1323. 34-165-T.F.

A LOUER — 686, rue Taché. Logis: 3 pièces, complètement meublées. Possession: 1er janvier. Signaler: CE 3-3766. 35-184-T.F.

A LOUER — St-Vital. Maison: 6 pièces. $75 par mois. Signaler: AL 3-5429. 35-171-36C.

A LOUER — Rue Provencher. Logis: 3 pièces. Entièrement meublé. Près autobus. Entrée privée. Aussi, chambre meublée. 1er étage. Place de stationnement. Possession immédiate. Signaler: 233-4727. 35-183-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre meublée. Réfrigérateur. Pour personne responsable. $25 par mois. Signaler: 233-6097. 35-182-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis moderne: 3 pièces. Entièrement meublé. Près écoles. $80 par mois. Possession: 1er janvier. Signaler: WH 3-2134. 35-179-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Appartement: 2 pièces. Possession immédiate. Signaler: CE 3-4744. 35-176-37C.

A LOUER — St-Malo. Maison: 3 chambres à coucher. Très bon marché. S'adresser à: 343, avenue Provencher, ou signaler: CE 3-6707. 35-175-36C.

A LOUER — Logis: 3 pièces. Complètement meublé et privé. Tout près hôpital St-Boniface. Possession immédiate. Pour plus d'informations, signaler: 253-5979 après 5 h. p.m. 35-174-36C.

A LOUER — Angle Langevin et Hamel. Appartement: 3 pièces. Nouvellement décoré. Entrée privée. Possession immédiate. Signaler: 253-9269. 35-172-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Nouvellement décorée. Possession immédiate. S'adresser à: E.-J.-R. Arpin, 197, rue Claremont, Norwood, ou signaler: GL 3-6041. 34-160-T.F.

A VENDRE OU A LOUER AVEC OPTION D'ACHAT — Paroisse Ste-Marie, St-Vital. Maison: 4 chambres à coucher. Près de toutes commodités. Chauffage: gaz. Prix d'aubaine. Pour visiter, signaler 233-1796. 33-150-T.F.

A VENDRE — Rue St-Jean-Baptiste. Maison: 3 chambres à coucher. $11,500. Signaler: 233-2843. 28-954-T.F.

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes. Maison. Grande citerne. Chauffage: huile. Garage chauffé servant aussi comme atelier. S'adresser à: Noël Daudet, 220, chemin Ste-Marie, St-Boniface. 34-163-37C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE
$225.00 comptant
Programme de travaux d'hiver
Dans Windsor Park, Crestview, Westwood, Victoria Park. Maisons: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Complètement paysagé. Comprend lot. **Pour informations, appelez Jos. Teillet à 284-1771.** 23-862-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

HORLOGER SUISSE
LOUIS MATILE & FILS
maintenant à 237, rue Garry près du nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

ON DEMANDE
Homme parlant le français et possédant automobile. Doit avoir une apparence soignée et aimer à rencontrer le public. Très bonne rémunération à l'homme de la situation. Pour représenter le Jardin du St-Sépulcre à St-Boniface. **S'adresser à: 707 - 356, rue Main, Winnipeg, Man.** 33-138-36C.

ON DEMANDE
Chambre et pension dans famille canadienne-française, à proximité de la Cathédrale St-Boniface, pour dame française âgée. Appeler M. T. Enns: 942-6313 entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. p.m. du lundi au vendredi.

A VENDRE — Chevrolet "Bel Air" 1964. 8 cylindres. Transmission automatique. 13,000 milles. Signaler: WH 2-7013 ou HU 9-6452. 34-154-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Place Gaboury. Joli bungalow: 10 ans. 4 pièces. Grande cuisine moderne. Possession: 15 décembre. Comptant requis: seulement $4,000.

St-Boniface — Près hôtel de ville. Immeuble-appartements: 12 ans. 6 logis. Revenu annuel: $4,831. Comptant requis: $15,000.

Norwood — Enfield Crescent. Réduit à $12,500. Semi-duplex: 5 et 3. Lot: 65' x 126'. $2,500 comptant.

St-Vital — Rue St-Georges. Réduit à $8,900. Bungalow: 4 pièces. Très bon état. Extérieur en stuc. $2,000 comptant.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
35-186-35C.

A VENDRE

Rue Des Meurons — Bungalow: 4 pièces, à vendre ou à échanger sur maison plus grande, soit à Norwood, St-Vital ou St-Boniface.

Winnipeg — Grande maison de revenu plus logis pour propriétaire. Prix: $19,000.

St-Boniface — Triplex: 4, 4 et 3. Bien propre. Bon site. $17,250. Termes à négocier.

St-Boniface — Bonne grande maison. Lot: 60' x 120'. Louée sur bail. $12,000 seulement.

Petite ferme — Environ 20 acres, 10 milles de Winnipeg, sur chemin pavé. Grande maison, garage, eau en quantité. Etable pouvant contenir 300 cochons et munie d'abreuvoirs et nettoyeur électriques. Pourrait servir à l'engraissage d'animaux. $13,500.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
35-180-35C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE

St-Vital — Maison: 2 chambres à coucher. Sur grand lot. Près écoles, autobus et magasins. Prix: $5,000. $500 comptant. Balance: $45 par mois.

Rue Béliveau — Lot: 50' x 100'. Boisé, égouts et eau. $2,700 comptant.

Belle occasion — Si vous avez payé $1,000 ou plus sur votre maison, échangez-la pour un "Snack Bar" avec logis pour propriétaire, très bien situé, et qui vous rapportera un excellent revenu, ou sur une salle de billards qui montre un revenu net de $7,000 pour l'année.

St-Boniface — 115, avenue Bristol. Maison: 2 chambres à coucher, salon, chambre à toutes fins. Soubassement partiel. Nouvelle fournaise: gaz. $8,900 avec $500 comptant.

St-Vital — 176, avenue Béliveau. Maison: 2 chambres à coucher. Devanture en brique. Grand garage et lot. Bien paysagé. $8,900 avec $500 comptant.

Appelez LOU ENGEL
256-5420
35-185-35C.

A VENDRE

$10,900 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Fleury Place — Parc Windsor. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Age: 5 ans. Prix: $12,000. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.

Rue St-Jean-Baptiste — Maison: stuc. De revenu ou de famille. 7 pièces: 4 et 3. 2 cuisines. Chauffage: gaz. Prix réduit à $12,200. Comptant requis $1,500.

Rue Notre-Dame — Maison: 5 pièces. Chauffage: gaz. Prix: $7,800. Comptant requis: $500 ou plus.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
35-181-35C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
A VENDRE

St-Boniface — Immeuble-appartements: 5 logis. $5,000 comptant. 2 ans. Revenu mensuel: $347. 5 réfrigérateurs et 5 poêles. Gaz. Taxe: $230. A termes. Seulement $33,500.

St-Boniface — Quadruplex en brique construit sur commande. $5,000 comptant. 9 ans. Complètement loué. A termes.

Rue Demiset — $1,500 comptant. Près église et école. 5 pièces. Soubassement fini. Lot: 66' x 110'. Taxe: $140. Prix: $10,500.

Avenue Thorndale — St-Vital. $2,000 comptant. Nouveau gaz. Prix: $8,400.

St-Boniface — $5,000 comptant. Grande maison: 7½ pièces. 2 étages, construite sur commande. Gaz. Garage. 2 plomberies. Près Hôtel de ville. Belle maison propre. Doit être vue. Termes faciles.

226, rue Kitson — Maison de famille: 2e étage loué actuellement à $60 par mois. Une rue de l'église du Précieux-Sang et de l'école de Holy Cross. $3,000 comptant. A termes.

Avez-vous une propriété à vendre? — Besoin urgent de maisons de 3 chambres à coucher à St-Boniface et Norwood. Acheteurs avec argent comptant jusqu'à $16,000. Evaluation honnête.

Voulez-vous échanger votre maison de 3 ou 4 chambres à coucher, à St-Vital, pour un joli bungalow de 6 pièces au Parc Windsor? Près écoles et autobus. Age: 3 ans. Garage et gaz.

Appelez ERNIE BUCKO,
s'il vous plaît,
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
35-173-35C.

DIVISION SCOLAIRE ST-BONIFACE No 4

Des demandes d'emploi sont requises pour le rôle de professeur de Littérature et Composition anglaise en 10e et 11e années. Entrée en fonction le 1er janvier 1965.

Echelle de salaire:

Classe:	P1A4	P2A4 / P1A5	P2A5 / P1A6	P2A6
Minimum:	$4,500	$4,900	$5,400	$5,800
Maximum:	$7,800	$8,300	$8,800	$9,500

Dans les classes P1A4 et plus, un placement équivalent à cinq augmentations annuelles ($1,400).

Professeur de sexe masculin de préférence.

Les demandes peuvent être envoyées par la poste ou communiquées par appel téléphonique, au:

Le Directeur,
Commission Scolaire de St-Boniface,
Boîte postale 89, St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-3481
34-155-36C.

"The priest-ridden province"

Image travestie du Québec

OTTAWA — Le Père Jacques Lazure, o.m.i., du département de sociologie de la faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, a émis l'opinion que l'image populaire que les gens de l'extérieur se font du Québec, "la priest-ridden province" est pour le moins travestie.

Faisant rapport d'une enquête qu'il a entrepris auprès de prêtres enseignants, le Père Lazure a dit aux délégués au 32e congrès de l'ACFAS que, en fait, l'influence profonde du catholicisme s'est fait directement sentir dans plusieurs domaines de la culture canadienne-française, par exemple dans la vie familiale et paroissiale, le soin des malades, les syndicats ouvriers, le travail social, mais toutefois que l'éducation venait au premier rang des secteurs les plus intimement et décisivement affectés par la religion catholique.

Le conférencier a admis l'influence dominante de la religion catholique sur les valeurs culturelles du Canada français, mais il a ajouté que son enquête lui a permis de découvrir qu'au chapitre des motivations, 75 pour cent des prêtres enseignant accordaient une prééminence au pastoral sur l'académique mais que par ailleurs 67.8 pour cent optaient en faveur du professeur laïc quand ce dernier est de plus grande compétence académique.

"L'on est en droit de conclure, nota-t-il, que dans le rôle complexe du prêtre enseignant, le catholicisme représenté par le rôle du prêtre s'avère la valeur dominante qui marque et imbibe la dimension culturelle profane du rôle de l'enseignant."

En définitive

Plus loin, le Père Lazure affirmait que "défini, à certains égards, comme un instrument culturel au service de la cause catholique, le rôle de l'enseignant tel que conçu par les prêtres, n'est pas pour autant déformé et gauchi au point d'en devenir complètement dysfonctionnel.

"Car, dans le domaine des normes et activités extérieures, ses traits essentiels se sont maintenus, au moins suffisamment pour permettre la survivance de notre système éducatif, et même son fonctionnement positif et fructueux, malgré ses faiblesses flagrantes.

"En même temps, toutefois, la notion du rôle de l'enseignant a subi de sérieuses transformations, et pas toujours pour le mieux, sous l'influence des valeurs religieuses et cléricales.

A VENDRE
110 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel: 10 pièces, complètement moderne. Salle de breuvage mixte. Très gros chiffre d'affaires. $88,500. $35,000 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $16,500. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
35-177-35C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

Si vous désirez un service prompt et courtois pour la vente de votre maison ou peut-être pour placer un hypothèque, s'il vous plaît, appelez-nous.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Immeuble-appartements nouveau: 9 logis, complètement loués sur bail. Quelques logis complètement meublés. Très belle localité. Placement idéal. Comptant requis: seulement $12,000.
PRES DE WINNIPEG
Laiterie avec contrat de 23,000 livres. Etable neuve avec tous les accessoires modernes: citerne à lait, etc. Bonne maison, garage et autres bâtiments. Termes faciles et intéressants.
ST-ADOLPHE
60 acres ou plus de terrain à jardinage bordant la rivière. Prix très raisonnable.
ILE-DE-CHENES
400 acres de terre tout en culture. Très bon terrain. Quelques bâtiments. Comptant requis: $15,000.
40 MILLES AU SUD DE WINNIPEG
480 acres de terre tout en culture. Bonne maison: 4 chambres à coucher. Aussi, autres bâtiments. Comptant requis: $18,000 ou échangerait sur maison de ville.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
R. THERIAULT: AL 3-0264
PAUL GAGNON: CH 7-7603
35-178-35C.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021



M. S. (MARTY) KOZAK

M. Ed. Vickar, président et gérant général de Community Chevrolet Oldsmobile (1963) Ltd., désire annoncer la nomination de M. Marty Kozak comme représentant des ventes dans le domaine des voitures et camions neufs ou usagés.

M. Marty Kozak s'est distingué, il y a deux ans, comme le meilleur des vendeurs à l'emploi de Community Chevrolet. Il invite ses nombreux amis à discuter avec lui chez Community, de leurs problèmes véhiculaires, soit automobile ou camion.

COMMUNITY CHEVROLET (1963) LTD.
1149, rue Main
Winnipeg 4, Man.

Rédaction
Travail de bureau à domicile — M.-L. Boily:
Numéros de téléphone: à La Broquerie: HA 4-5202,
A 194, rue Despins, St-Boniface: CE 3-1521

HARRY'S BAKERY
190, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7963
Vous invite à sa grande ouverture officielle
Le vendredi 4 décembre à 11 h. a.m.

Spéciaux d'ouverture
Les vendredi et samedi 4 et 5 décembre
Avec l'achat de 4 pains vous recevrez un pain aux raisins gratis.
Choux à la crème. Régulier, 12c .... Spécial 8c
Strawberry Shortcake. Régulier, 65c .... Spécial 45c
Biscuits faits à la maison. Régulier, 22c la douz. .... Spécial 18c

Venez voir notre assortiment de pâtisseries et de pains et goûtez aux variétés que vous trouverez sur le comptoir.

ORDINATIONS EN DECEMBRE

Son Exc. Mgr George Bernard Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, conférera le sacerdoce au R. F. Edmond Paradis, O.M.I., en l'église St-Félix de Dunrea, Man., le dimanche 19 décembre, à 3 h. p.m. Le nouvel ordonné chantera sa première messe solennelle le lendemain matin à 10 h. 30 au même endroit.

Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, conférera l'onction sacerdotale au R. F. Alvin Gervais, O.M.I., en l'église St-Maurice de Bellegarde, Sask., le dimanche 27 décembre, à 3 h. 30 p.m. La première messe sera célébrée au même endroit le lendemain 28 décembre, à 11 h. du matin.

Les préceptes de Dieu sont droits, joie pour le coeur; le commandement de Dieu est limpide, lumière des yeux. (Ps 19, 9)

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions sous enveloppes cachetées seront reçues pour l'addition équivalant à neuf classes à l'école Taché, et l'addition équivalant à neuf classes à l'école Béliveau, St-Boniface, Manitoba.

Les plans et devis peuvent être obtenus au bureau d'Etienne J. Gaboury, Architecte, 674, rue Langevin, St-Boniface, et au Winnipeg Builders Exchange, 290, rue Burnell, Winnipeg.

Un dépôt de $100.00 est requis pour chaque groupe de plans et devis, qui sera remis quand les plans et devis seront retournés.

Une caution de 5% est exigée pour chaque soumission.

Les soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 2 h. p.m. le 22 décembre 1964 (heure centrale normale) pour les entrepreneurs généraux, au bureau de l'architecte.

Ministère des Travaux publics du Canada
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR INSTITUTION POUR JEUNES DELINQUANTS, DRUMHELLER, ALBERTA", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 20 JANVIER 1965.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $500.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: Directeur régional, 10225, 100e avenue, Edmonton (Alta); bureau régional pièce 414, édifice Public, Calgary; l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver; l'architecte régional, 201 édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1; et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; et au bureau de poste à Drumheller, ainsi qu'aux bureaux des "Builders' Exchanges", Calgary, Edmonton, Winnipeg et Vancouver.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES: Les sous-entrepreneurs pour les corps de métier électricité (Chapitre 16) et mécanique (Chapitre 15) présenteront leurs soumissions par l'entremise du Bureau des soumissions déposées de Calgary, 2540, 5e avenue, N.-O., Calgary (Alta), à 2 h. de l'après-midi, heure de Calgary, le MERCREDI 13 JANVIER 1965, conformément au Document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-ARCH-64-115

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408 ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

Vic De Gagné
• OLDSMOBILE • CHEVROLET • CAMIONS
INMAN MOTORS LTD.
Angle des rues York et Main — Bureau: WH 3-1471 — Résidence: GL 2-1896

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Henderson, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: 533-2037

ÉPICERIE MARCOUX
ANGLE BERTRAND ET TRAVERSE
Gens de la ville et de la campagne
Si vous n'avez pas reçu notre circulaire d'aubaines exceptionnelles
Appelez-nous à **233-7553** UN MAGASIN SOLO



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 — Résidence: St-Adolphe 314-R-14

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-401
Automobiles usagées "garanties" de première condition



UN CADEAU RÉCHAUFFANT comme étrenne de Noël!



Donnez-lui une auto chaude pour un départ confortable les matins glacials!
AUTO HEUREUSE . . . CHAUFFEUR HEUREUX

C'est tout juste comme si vous lui donniez un garage chauffé, lorsque vous lui offrez un chauffe-auto électrique intérieur. Seulement qu'à le brancher et pour quelques sous par soir, une auto chaude l'attendra chaque matin en toute sécurité pour la route. Vous pouvez en acheter un à votre station-service le plus près et chez les agents de voitures neuves, les magasins fournisseurs d'accessoires d'autos, les magasins à rayons et les centres d'achats. Vous ne songerez jamais à un cadeau aussi réchauffant!



MANITOBA HYDRO



Dîner dansant
de 5 h. 30 à minuit
Tous les soirs, sauf le lundi
Prix minimum du repas: $1.25
(NO COVER CHARGE)

SMORGASBORD DE FAMILLE
de 5 h. à 9 h.
TOUS LES DIMANCHES SOIR
ADULTES: $2.00
ENFANTS: $1.00

Niakwa Motor Hotel
Gérard Fréchette, gérant
Sur la route transcanadienne près du chemin Ste-Anne